

A quand l'ouverture de l'hôpital régional de la Mauricie?

Plusieurs personnes hospitalisées

Treize civils abattus après un défilé dans les rues de Londonderry

LONDONDERRY (AFP) — Treize personnes ont été tuées par des balles, dimanche après-midi, à Londonderry, a annoncé un porte-parole de l'hôpital d'Altnagelvin, à Londonderry. Seize autres, dont deux femmes, ont été hospitalisées.

Les morts sont tous des jeunes gens âgés d'un peu plus de 20 ans. Ils ont été tués par les parachutistes britanniques à l'issue d'une manifestation contre l'internement, organisée par le Mouvement pour les droits civiques.

Le défilé avait débuté dans le calme. Il avait certes été interdit comme toutes les manifestations de ce genre, en vertu d'une décision du gouvernement de Belfast, récemment prorogée pour une durée d'un an. Mais l'armée

avait laissé, sans intervenir, le flot de la manifestation s'écouler du quartier catholique du Bogside. Elle s'était bornée à édifier un barrage dans William Street, aux abords du centre de la ville, afin d'empêcher la tenue d'un meeting, prévu par l'Association pour les droits civiques, devant l'hôtel de ville.

C'est alors que certains manifestants ont pris à partie, à coups de grenades lacrymogènes, de pierres et de bouteilles vides les soldats qui tenaient le barrage.

Versions contradictoires

L'ordre de dispersion a été aussitôt donné, notamment par Bernadette Devlin, mais très vite la troupe, renfor-

cée par un bataillon de parachutistes, a entrepris de refouler les manifestants à l'intérieur du Bogside. A partir de ce moment, la version officielle diffère de celle des manifestants. "Quand nous sommes entrés dans le Bogside, des coups de feu ont été ouverts sur les parachutistes", a déclaré le lieutenant-colonel Derek Wilford, commandant le bataillon de paras.

Selon l'armée, il s'agit donc de légitime défense et pour les catholiques, d'une "froide préméditation", comme l'a indiqué à Londres un porte-parole de la ligue contre l'internement.

Sur ce qui s'est vraiment passé dimanche, dans le Bogside, de Londonderry, la vérité ne sera sans doute jamais faite.



Au moins treize personnes ont perdu la vie, à la suite d'une fusillade durant une manifestation organisée dans les rues de Belfast. On aperçoit ci-dessus une des victimes qui repose sur le sol. (Téléphoto PA)

le nouvelliste

52e année, No 78

Trois-Rivières, lundi 31 janvier 1972

Vingt cents

Les gardiens de prison du Québec se révoltent

MONTREAL (PC) — En occupant dimanche au moins cinq prisons de la province, Bordeaux, Tanguay, Orsainville, Waterloo et le centre de détention de la rue Parthenais, les gardiens de prison membres du Syndicat des agents de la paix du Québec ont obtenu que le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, rencontre en soirée dimanche leurs dirigeants syndicaux pour discuter de leur négociation collective.

Les gardiens de prison, dont le contrat collectif est échu depuis le 28 juillet

1971, ont entrepris leur occupation en matinée dimanche. La veille au soir, nombre d'entre eux s'étaient présentés à une réunion syndicale des comités exécutifs des sections Bordeaux et Parthenais à laquelle ils n'avaient pas été invités. Les membres des comités exécutifs avaient profité de l'occasion pour les exhorter à la patience.

Quelques heures après le début de l'occupation des prisons, les policiers des trois autoroutes du Québec — Laurentides, Cantons de l'est et Joliette — aussi

membres du Syndicat des agents de la paix, ont annoncé qu'ils faisaient la grève du zèle et qu'ils ne répondraient plus qu'aux appels d'urgence.

Les premières nouvelles faisaient état de la détention d'officiers supérieurs, par les gardiens, dans la cafétéria de la prison. Cependant, un porte-parole des gardiens devait annoncer par la suite que les officiers étaient libres de s'en aller quand ils le désiraient. Les contestataires ont également occupé une salle de la prison pour y tenir une session d'étude.

Les gardiens protestent contre la lenteur des négociations pour une nouvelle convention de travail. Ils sont près de 300 à Bordeaux qui touchent une moyenne de \$6,800 par année.

Ils demandent la parité avec leurs collègues fédéraux qui, eux, touchent \$10,200 par année.

Dans l'après-midi de dimanche on apprenait de la prison qu'il n'y avait aucun risque de troubles graves, soit de la part des gardiens ou de celle des détenus.

Samedi, les gardiens de la prison de

Bordeaux s'étaient solidarisés avec leurs collègues du centre de détention de la Sûreté du Québec et de la prison de femmes à Tanguay, dans une grève du zèle.

Dans un communiqué de l'Association provinciale des agents de la paix, les gardiens de Bordeaux ont annoncé que les accès de la prison demeureraient bloqués jusqu'à ce que le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, vienne en personne discuter de leurs revendications.

Les gardiens accusent le gouvernement

de ne pas négocier en toute bonne foi. Leur dernière convention a expiré en juillet 1971.

Les policiers des autoroutes débrayent

MONTREAL — Les policiers des trois autoroutes de la région montréalaise ont débrayé hier après-midi pour appuyer les gardiens de la prison de Bordeaux. Ce sont des agents de la Sûreté du Québec qui assurent la circulation sur l'autoroute des Laurentides, l'autoroute des Cantons de l'Est et l'autoroute de la Rive Nord.

Les policiers qui patrouillent les autoroutes de la province ont, par solidarité avec les gardiens de prison, refusé de s'occuper d'autre chose que des accidents graves. Ils sont au nombre de 85,

La Baie-James: le PQ relancera le débat

QUEBEC (PC) — Le Parti québécois s'approprie à relancer le débat sur le projet de la Baie James, qu'il qualifie de douteux et scandaleux.

Douteux, parce que le gouvernement ignore encore le coût réel du projet et qu'il ne sait pas quelle rivière aménager la première.

Scandaleux, en raison du patronage pratiqué par la Société de Développement de la Baie James et à cause du "tripotage gouvernemental" qui a permis à la compagnie américaine Kiewit de ravir un important contrat de construction routière à la firme québécoise Simard et Beaudry.

MM. René Lévesque et Jacques Parizeau, présents au congrès du Conseil national du PQ en fin de semaine à Québec, ont réitéré leur suggestion d'aménager la

Baie James en combinant les forces hydrauliques et nucléaires.

M. Parizeau, critique financier du PC souhaite d'ailleurs que 1972 soit l'année permettant au gouvernement "d'aller au fond de la question par une étude détaillée sur la rentabilité du projet".

Hydro-Québec

Pour sa part, le chef péquiste, principal artisan de la nationalisation de l'électricité au Québec en 1962, s'insurge contre le gouvernement Bourassa "qui tripote l'Hydro-Québec", dit-il.

Cependant, il le trouve "ignoble de manipuler des chiffres comme il le fait depuis l'annonce de ce projet, alors que le coût estimé varie entre \$4 et \$10 milliards".

C'est insensé, pense-t-il, d'être incap-

ble d'évaluer avec précision un projet d'une telle envergure.

"La nationalisation de l'électricité a été évaluée au coût approximatif de \$600 millions et elle a coûté \$604 millions", a-t-il donné en exemple.

La création de la Société de la Baie James était inutile, selon M. Lévesque, si ce n'est que pour faire du patronage. Il a noté que "seul l'Hydro se soumet aux exigences d'embauchage sur les chantiers du projet, en passant par les bureaux des Centres de main-d'œuvre du Québec".

Nucléaire

Par ailleurs, le chef péquiste est désolé de voir que le gouvernement actuel "mette tous les oeufs dans le même panier", en concentrant la plupart de ses

capacités financières dans un projet unique.

Il considère aussi que l'emploi au Québec sera alors très mal réparti au cours des prochaines années.

Mais il regrette surtout que "le projet du siècle" ralentisse fortement les progrès québécois dans le secteur de l'énergie nucléaire, "la source énergétique de demain".

"Alors que l'Ontario, les Etats-Unis et certains pays européens avancent à grands pas sur cette nouvelle voie d'avenir, le Québec demeure stationnaire et il accusera bientôt un autre long retard dans ce domaine, par manque de prévoyance", de dire M. Lévesque.

Sa solution: combiner l'hydraulique et le nucléaire dans le projet de la Baie James. En plus de mieux répartir l'emploi, par l'implantation de plusieurs stations nucléaires comme celle de Gentilly, cette solution réduirait d'un tiers le coût total du projet.

Il a avancé ce chiffre sous toute réserve, car il ignore à quelles conclusions est arrivé l'Hydro-Québec dans ses études sur ce sujet.

Ces études seraient très compliquées, selon M. Parizeau, qui a préféré ne pas préciser sa pensée.

Ainsi, le Parti québécois aurait l'intention de presser le gouvernement pour qu'il convoque au plus tôt la commission parlementaire des Richesses naturelles.

M. Camille Laurin l'avait demandé au premier ministre Bourassa, vers la fin de la dernière session, et celui-ci avait acquiescé à sa demande, sans toutefois dire quand la commission parlementaire sera convoquée.

Un an et demi pour l'intégration des forces policières de Montréal (Le chef Daigneault)

MONTREAL (PC) — "J'espère parvenir à terminer l'intégration des forces policières de Montréal d'ici un an et demi, a déclaré le nouveau chef de la police de la Communauté urbaine de Montréal.

Agé de 51 ans et directeur-adjoint de la police de Montréal, M. René Daigneault s'est fait offrir son nouvel emploi vendredi par le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette.

"La première chose que je ferai, sera l'inventaire du personnel que je commanderai, soit quelque 5,000 policiers afin de déterminer leurs connaissances et ap-

titudes à effectuer le travail dont ils seront chargés, a déclaré M. Daigneault dimanche.

Entré dans la police de Montréal en 1941, M. Daigneault a franchi tous les échelons de la hiérarchie, après avoir pendant trois ans servi dans les forces armées canadiennes de 1942 à 1944.

Couvre-feu imposé à Dacca

DACCA (Reuters) — Le couvre-feu a été imposé pour une durée illimitée dans deux faubourgs de Dacca dimanche soir à la suite d'affrontements sanglants entre Bengalis et Musulmans Biharis qui auraient fait au moins 16 morts parmi les Bengalis et plus de 50 blessés.

On ne connaît pas le nombre de victimes parmi les Biharis qui ont été rassemblés dans les faubourgs de Mirpur et Mohamedpur depuis six semaines par crainte de représailles de la part de la communauté bengalaise pour leur rôle auprès de l'armée pakistanaise durant l'occupation et la libération du Bangladesh.

Les troupes indiennes qui gardaient ces ghettos ont été retirées dimanche et remplacées par des soldats de l'armée du Bangladesh qui appartiennent au régime du Bengale oriental de l'armée pakistanaise.

Des fusillades ont éclaté dans ces secteurs samedi soir et de nouveau dimanche soir. Selon le porte-parole des hôpitaux de Dacca, six Bengalis au moins auraient été tués et 55 autres blessés. Les services des Nations Unies donnent le chiffre de 16 morts.

Les correspondants de presse ont été empêchés par les soldats bengalis de pénétrer dans les faubourgs concernés où les rues sont désertes et silencieuses le jour.

Jusqu'à présent les autorités de Dacca avaient refusé de permettre la transmission de nouvelles concernant ces incidents. Les informations sur la manière dont les fusillades ont commencé sont confuses. Selon certains, les Bengalis auraient empêché un défilé des Biharis.

Télé-tirage
mini-loto
inter-loto
Vendredi 4 février
SALON ROUGE
DU PARLEMENT
(Côté intérieure)
Gouvernement du Québec

CHARBONNERIE ST-LAURENT INC.
Ensoleillé
Min. 0 Max. 10
Mardi
Ensoleillé
La meilleure huile
Le meilleur service
374-6221

- Le Congrès des étudiants du Québec page 3
- Le Pakistan se retire du Commonwealth page 5
- Des démissions prochaines à l'hôpital régional? page 6

Augmentation des tarifs par poste rurale et AMC

A compter d'aujourd'hui, 31 janvier 1972, le journal livré par la poste rurale se vendra \$30 par année, tel que spécifié en page 4 de ce journal.

Aussi, les abonnements livrés 5 jours par la poste, et le samedi par un camelot, et payés

à la semaine (A.M.C.) seront augmentés de 10 cents par semaine.

Le taux élevé des tarifs postaux et l'augmentation des coûts de production nous obligent à majorer le prix de ces deux genres d'abonnements.

sommaire

Au Cœur du Québec	8
Bandes illustrées	19
Classées	18-19-20-21
Convocations	18
Détente	10-11
Information régionale	7-9
Madame en tête	17
Mots croisés	21
Nécrologie	21
Shawinigan-Grand'Mère	6
Sports	13-14-15-16-22
Télévision	10

le sourire du petit déjeuner

Ancien temps: époque où le prisonnier, et non la sentence, était suspendu.

Gracieuseté
CRÉMERIE DES TROIS-RIVIÈRES
TEL. 378-9133 — 378-3681 — 378-4471
Le service qui ne fait pas attendre

Sport

- Le champion skieur autrichien Karl Schranz disqualifié par Avery Brundage et Cie. Pages 13 et 22
- Québec, Shawinigan, Sherbrooke, Sorel, Trois-Rivières ont gagné dans la ligue Junior Majeure du Québec hier soir. Page 13
- 185 participants, un record de participation, à la compétition Molstar au Domaine du Lac Des Forges. Page 14
- Claude Montminy gagne dans le 50 verges à l'Université de Burlington. Page 16

SPECIAL DU MARDI

Poulet Frit à la Kentucky.

DÎNER POUR UNE PERSONNE

Notre dîner régulier de 3 morceaux

MARDI SEULEMENT

Poulet Frit à la Kentucky.

Colonel Sanders et ses aides le font
"bon à s'en lécher les doigts"

La Villa du Poulet®

Magasins
pour apporter:

TROIS-RIVIERES
Boul. des Récollets
(angle Papineau)

CAP-DE-LA-MADELEINE
Rue Fusey
(angle Thibault)

VOUS SOUFFREZ DE SURDITE

ZENITH

S'INSERE
AINSI DANS
L'OREILLE



Mme E.H. RAINVILLE
AUDIO-
PROTHESISTE

Le remarquable Z-70 n'est
qu'un exemplaire des 18 pro-
thèses auditives de qualité
que ZENITH a conçues. Il y
en a sûrement une qui pour-
rait bien vous convenir. Sans
obligation, passez des au-
jourd'hui un test d'audiomé-
trie qui vous guidera dans
le choix de votre appareil au-
ditif.



ZENITH

"OÙ LA QUALITÉ
PRÉDOMINE"

Ecrivez pour plus amples informations:

NOM

ADRESSE

Madame E. H. Rainville

PLUS DE 25 ANS DE SERVICE AU COEUR DU QUEBEC

AUDIO PROTHESISTE - APPAREILS AUDITIFS DE HAUTE FIDELITE

835, Des Ursulines, Trois-Rivières

378-2131

chronique judiciaire

par Jean-Paul ARSENAULT

Examinons les trois gallons

Simon Lecouteur, un résident de la rive sud, a nié devant le juge Maurice Langlois, l'imprimerie et la vente de ce que certains appellent des billets de loto-hockey, quand d'autres leur donnent tout simplement le nom de "Pots". Le procès de Lecouteur va maintenant se dérouler le 15 février et d'ici là, Me Pierre Houde, représentant de la couronne, a obtenu que d'autres articles saisis chez l'accusé soient remis à la gendarmerie fédérale du Canada pour en déterminer la nature exacte. Il s'agira pour les chimistes d'Ottawa d'analyser l'alcool contenu dans trois gallons, lesquelles sont dorénavant en leur possession.

Terrible cette bière gelée!

Un automobiliste montréalais intercepté à Saint-Grégoire pour ivresse au volant, a refusé de souffler dans ce détecteur électronique qu'est l'alcooltest et pour ce s'est mérité une amende de \$30. D'autre part, sa condition alcoolisée au volant admise, il a attrapé une deuxième amende de \$50, accompagnée celle-là, d'une suspension de conduire pour trois mois. Son explication au juge pour un état d'ivresse causé par trois bouteilles de bière seulement: "Elles avaient déjà gelé et j'étais surtout malade".

Vol chez A. L. Green: 4 février

Jean-Yves Duchesneau et Albert Corbin, tous deux accusés de vol à main armée au magasin A.L. Green dans la matinée de jeudi dernier, et de tentative de meurtre sur la personne du policier Gaëtan Provancher accouru sur les lieux, ont vu leur cause reportée au 4 février devant le juge Maurice Langlois. D'un côté, à la défense Me Henri Biron défend l'accusé Corbin tandis que Duchesneau a confié sa cause à un avocat de la métropole, Me Pierre Morneau. Au tribunal, ce dernier s'est fait attendre jusqu'à l'heure du midi avant que la cause ne soit remise au début de février.

TEL.: 376-4486

Cessionnaire
des greffes de

Me H. Cinq-Mars
Me J.A. Lemire
Me J.A.P. Charest

Me YVES-M. VEILLETTE

NOTAIRE

LICENCIÉ EN DROIT
CONSEILLER JURIDIQUE

118, Radisson, Trois-Rivières

Edifice Aneau

FOURRURE

REDUCTIONS JUSQU'À 50%

J. Alb. Durand
fourrures

1460, RUE NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES

Un Américain cherchait du travail à Trois-Rivières...

Ses recherches retardées de quinze jours par le tribunal

TROIS-RIVIERES (JPA) — \$50 d'amende ou à défaut de paiement, 15 jours de prison, s'est fait condamner un Américain, Paul Case, dont c'était le cas samedi matin à la cour des Sessions. Inutile de dire du coupable qu'il n'a pas eu à tergiverser longtemps pour décider s'il payait l'amende ou purgait la peine d'emprisonnement, puisque justement on l'avait accusé de ne pas avoir réglé une note d'hôtel d'une semaine, faute de fonds. Ou mieux, en employant un faux chèque.

Il était arrivé à l'hôtel Saint-Louis de Trois-Rivières au début de la semaine dernière pour, semble-t-il, chercher un emploi dans la région. Connaissant la situation du marché du travail chez nous, est-il besoin de dire que le seul succès

de son séjour en terre québécoise fut une semaine passée à l'hôtel. Il avait payé une journée de logement et, quand vint le

temps de régler le reste ce fut l'apparition d'un chèque rebondissant de faussetés, ce qui l'a amené devant la cour des sessions.

Des offres demandées d'ici quelques jours

TROIS-RIVIERES (RN)

La Commission scolaire régionale des Vieilles Forges lancera, d'ici quelques jours, les appels d'offres pour la construction de l'école polyvalente Sainte-Ursule à Trois-Rivières. La première estimation du coût de construction de cette école, en annexe à celle qui existe déjà, est de \$5,800,000, ce qui comprend en plus du coût de construction, tous les frais inhérents, comme par exemple, les honoraires et

les intérêts sur l'emprunt.

Vu que cette école comprendra des ateliers, le gouvernement fédéral en financera la construction dans la proportion de 75 pour cent ou par une subvention de \$2,000,000.

La nouvelle école polyvalente pourra accueillir 1,800 élèves garçons et filles et mettra à la disposition de l'enseignement environ 100 nouveaux locaux avec une superficie d'environ 150,000 pieds carrés.

A la Wabasso: une production plus accélérée

TROIS-RIVIERES (JPA) — Ce qui va en réjouir plus d'un, l'industrie du textile se porte à merveille à Trois-Rivières, comme en fait foi une exclamation



M. Bernard Méthot

de M. Bernard Méthot de la Wabasso: "Nous vendons plus que nous sommes capables de produire présentement".

A cette usine trifluorée, où la semaine normale de travail de 40 heures s'échelonne du lundi au vendredi, on doit dorénavant produire le samedi, pendant deux quarts supplémentaires, le troisième étant dès maintenant nécessaire pour combler la demande bien qu'il ne soit pas encore employé, pour le moment du moins.

Le 5 février à Pointe-du-Lac

Une journée de la Sobriété

TROIS-RIVIERES (RB) — Le comité Jeunesse Lacordaire du diocèse de Trois-Rivières organise pour le samedi, 5 février, une journée de la Sobriété à laquelle tous les jeunes de plus de quatorze ans sont invités à participer.

L'abbé René Thidde, au monastère du mouvement Lacordaire diocésain, présentera aux jeunes un film portant sur le cheminement d'un adolescent vers la délinquance et animera les discussions.

Seconde rencontre

C'est à la suite du succès obtenu lors d'une précédente rencontre de ce genre, en novembre dernier, que les dirigeants du comité Jeunesse Lacordaire ont décidé d'organiser une autre journée de rencontres et de discussions. Environ 80 jeunes avaient participé à la première rencontre et avaient manifesté le désir de recommencer cette expérience.

La journée du 5 février aura comme thème "Les loisirs et

La rencontre aura lieu au Domaine de l'Erablière, boulevard Jean XXIII à Pointe-du-Lac. Les jeunes sont invités à s'y rendre dès 9h. a.m. et d'apporter leur dîner. Les organisateurs demandent également aux participants de fournir un montant de \$0.50 afin d'aider à défrayer le coût du souper qui sera offert.

Si des jeunes qui désirent participer à cette journée ont des difficultés de transport, ils n'ont qu'à communiquer avec les responsables de leur zone ou avec le Comité diocésain Lacordaire.

Les épouses conviées

Assemblée générale à la CSN demain soir

TROIS-RIVIERES (RB) — L'assemblée générale du conseil central des Syndicats Nationaux de Trois-Rivières se tiendra demain soir, à 20h. au local de la CSN, rue Saint-Georges.

A cette occasion, les épouses, époux ou ami(e) des membres sont invités à prendre part à la réunion

et à prendre connaissance du travail accompli et des raisons profondes qui motivent ces réunions. C'est une expérience que tente le Conseil central de la CSN en invitant l'époux ou l'épouse du membre à une réunion et elle sera poursuivie dans la mesure où elle s'avérera fructueuse.

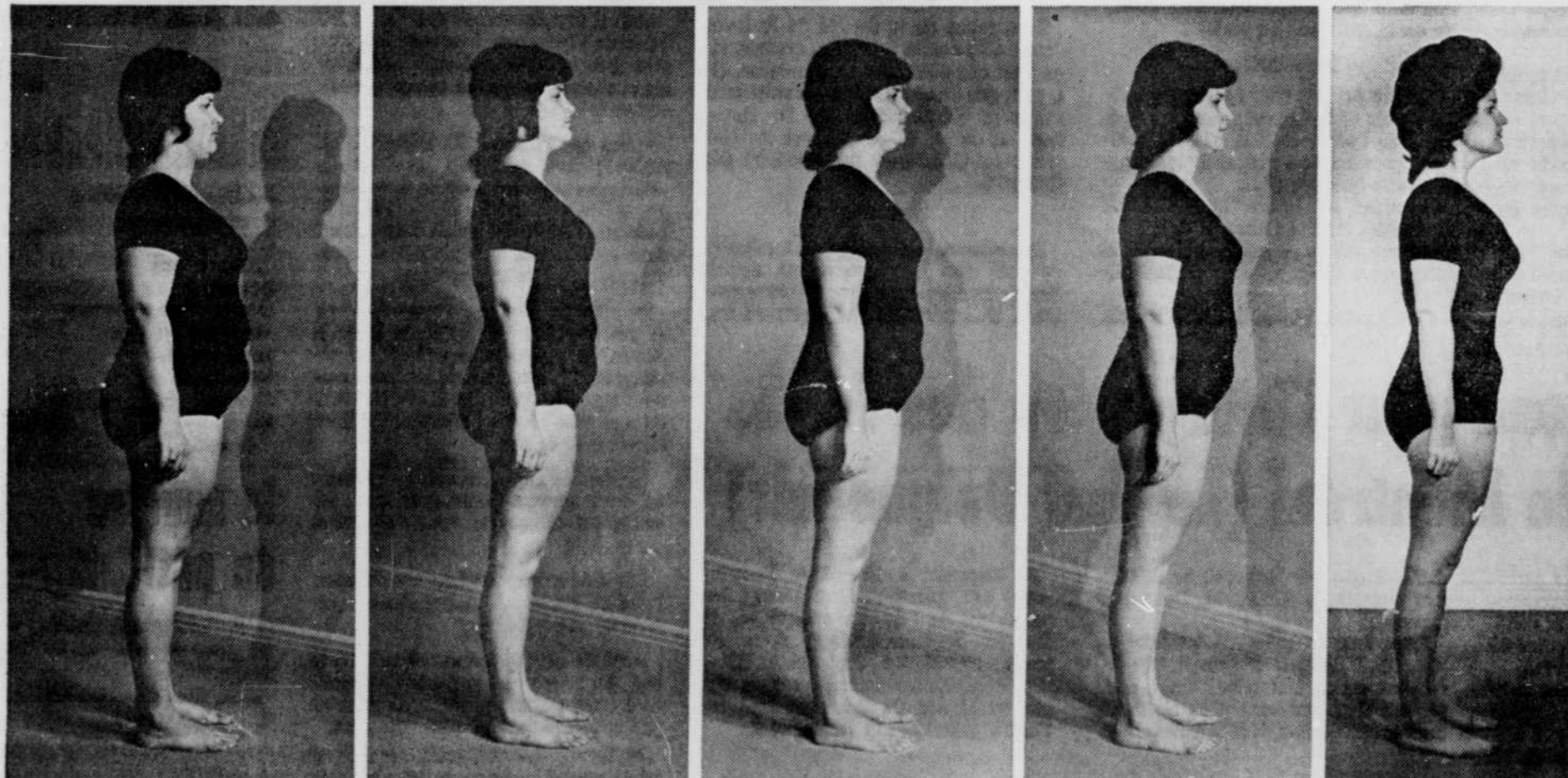
Nouveau bureau de direction à l'Age d'or de Sainte-Cécile

TROIS-RIVIERES (RB) — Le Cercle de l'Age d'Or Sainte-Cécile de Trois-Rivières a élu dernièrement son nouveau comité de direction pour l'année 1972. Les membres du comité sont les suivants: M. Charles Lévesque, président, M. Adrien Demontigny, vice-président, M. Adrien Demontigny, secrétaire, M. Jules Giguère, trésorier, M. Laurent Hamelin, M. Claude Martin et Mme Georges Benoit, directeurs. M. Onésime Cardin a été élu président d'honneur. L'aumônier du Cercle de l'Age

d'Or Sainte-Cécile est M. l'abbé A. Melançon.

Vous souffrez d'Arthrite de rhumatisme, nervosité??? Pourquoi ne pas essayer un simple procédé universellement reconnu qui sera sans doute efficace dans votre cas. Un livret vous sera remis gratuitement, sans aucune obligation de votre part en écrivant aujourd'hui même à:
Casier postal 253
Cap-de-la-Madeleine
NCM

la différence...



...c'est figure magic

Perdez de la graisse indésirable en seulement 90 minutes sans exercices abrutissants, sans diète rigide, sans pilules dispendieuses. Notre méthode a fait ses preuves dans l'art de vous rendre belle. Faites disparaître l'embonpoint disgracieux. Vous n'avez qu'à relaxer sur un confortable sofa pendant que la méthode FIGURE MAGIC fait le travail pour vous. Résultats garantis par écrit. Ouvert de 10 a.m. à 10 p.m.

MAINTENANT A TROIS-RIVIERES
325, DES FORGES

374-2489

16 CLINIQUES À VOTRE SERVICE



ABCDEFGHIJKLMNPOQRSTUVWXYZABCDEFGHIJKLMNPO
**DERNIERE CHANCE DE VOUS
INSCRIRE POUR LES
COURS DE
DACTYLOGRAPHIE**



Inscrivez-vous pour
un cours rapide -
30 heures seule-
ment. 2 fois la
semaine, le lundi,
le mercredi, de
7h.00 à 9h.00 p.m.

Modern English School

1581 ROYALE
TROIS-RIVIERES

378-1123

ABCDEFGHIJKLMNPOQRSTUVWXYZABCDEFGHIJKLMNPO

métropolitain

TROIS-RIVIERES • CAP DE LA MADELEINE • TROIS-RIVIERES OUEST



Trois représentants des vendeurs d'essence de l'ASA et leur président M. Augustin Dery, à droite, répondaient aux questions de notre reporter et d'un représentant du ministère du Travail, lors du congrès de cette association à Trois-Rivières en fin de semaine. (Photo Roland Lemire)

Animer le milieu étudiant plutôt que le politiser (Claude Charron)

par Raymond BRULOTTE

TROIS-RIVIERES — "Pour qu'un Front Commun des étudiants québécois soit viable et efficace, il faut absolument que ce dernier soit lié à son milieu". C'est ce qu'a déclaré M. Claude Charron, député du parti québécois à l'Assemblée nationale, ex-président de l'AGEUM et ex-membre du comité exécutif de l'Union Générale des Étudiants du Québec, lors d'un congrès de l'association d'étudiants d'une trentaine d'institutions d'enseignement supérieur réunies en Congrès au CEGEP de Trois-Rivières en fin de semaine.

C'est dimanche, en début d'a-

près-midi, que M. Charron s'est adressé aux 175 étudiants présents à ce congrès de formation d'une association étudiante provinciale. Le discours de M. Charron portait sur les causes et les conséquences de la disparition de l'UGEQ au printemps de 1969.

Rejoindre le milieu

Soulignant avec insistance que les leaders étudiants doivent être en relation constante avec le milieu dans lequel ils vivent, M. Charron a de plus déclaré qu'il fallait d'abord "animer le milieu étudiant à partir de ce qu'il est au lieu de se consacrer uniquement à sa politisation".

"Dans ce sens, ajoute-t-il, les leaders étudiants ne doivent pas se considérer comme des grands prêtres qui ont pour mission d'évangéliser les masses". Selon M. Charron, l'étudiant "n'embarque pas" dans les luttes politiques et sociales parce qu'il se sent client des idéologies qu'on lui expose comme il est client de l'école.

M. Charron, qui était membre du comité exécutif de l'UGEQ lorsque celle-ci est morte, en 1969, a fait part aux étudiants de son expérience et des réflexions qu'il en a tirées. Le mal de l'UGEQ, a-t-il précisé, fut le manque de relation entre son comité exécutif et ses membres à la base. La structure de l'UGEQ, qui fut la même de 1963 à 1969, a été incapable d'accepter le changement d'idéologie que lui imposait l'avènement des CEGEP, justement parce que celle-ci n'était pas à la taille des étudiants. L'UGEQ était trop loin du monde étudiant et il fallait la tuer, précisait-il.

A la cour municipale

A Trois-Rivières également, mais à la cour muni-

ci-pale, que M. Charron s'est adressé aux 175 étudiants présents à ce congrès de formation d'une association étudiante provinciale. Le discours de M. Charron portait sur les causes et les conséquences de la disparition de l'UGEQ au printemps de 1969.

Révolution culturelle

Poursuivant son allocution sur la question du rôle de l'étudiant dans la société québécoise actuelle, M. Charron a déclaré que l'étudiant doit devenir un agent de la révolution culturelle, qu'il doit provoquer les changements de mentalité et véhiculer de nouvelles idéologies.

La révolution culturelle dont a fait mention le député Charron et à laquelle doivent, selon lui, participer les étudiants, s'est amorcée à Cabano et à Mont-Laurier, et constitue un changement profond de la mentalité québécoise. C'est dans cette optique de changement qu'il a conseillé aux leaders étudiants d'orienter d'abord le mouvement vers des problèmes de leur milieu avant d'entreprendre de se diriger vers les questions politiques.

Prenant à titre d'exemple la politisation des mouvements ouvriers, il a souligné que l'action étudiante doit être avant tout une action syndicale. "Le milieu de l'éducation a besoin d'être bousculé, a-t-il déclaré, mais par la création d'un milieu qui soit humain avant tout, et non en lançant de l'encre sur les murs".

M. Charron a terminé son allocution en soulignant que le manque d'organisation dans le milieu étudiant est coûteux pour le Québec, vu la stagnation idéologique qui en résulte.

A la CIP de Trois-Rivières

Arrêt des machines durant une semaine

TROIS-RIVIERES (JPA) — Les huit machines à papier de la Compagnie Internationale de Papier à Trois-Rivières (CIP) vont demeurer fermées durant une semaine complète à la mi-février. Cette fermeture totale de l'usine a été confirmée verbalement par les autorités locales de la compagnie, lors d'une rencontre avec les responsables syndicaux du même moulin.

Telle que prévue, cette fermeture se fera à partir de minuit, samedi le 12 février, pour ne prendre fin que le dimanche soir suivant, 20 février, à minuit alors qu'on remettra l'usine en état de fonctionner. Une semaine de travail incluant deux dimanches délimitée donc l'arrêt de l'usine entière. En annonçant sa décision de ce faire, la compagnie a renseigné les responsables syndicaux que c'était dû à un manque de commandes de la part des acheteurs de papier, si on devait cesser toute production pendant une semaine.

Les vendeurs d'essence crient à l'injustice:

"Nous sommes les esclaves des compagnies pétrolières"

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIERES — Les sept grandes compagnies pétrolières qui raffinent l'essence au Canada en ont pris pour leur rhume, en fin de semaine, à l'hôtel Le Baron de Trois-Rivières où se tenait le congrès de l'Association des services de l'automobile du Québec (ASA). Des séances d'étude en comité, un panel par la suite, ont fait prendre une tournure de mécontentement chez les vendeurs d'essence, notamment sur le fameux sujet des primes offertes en "cadeaux" aux automobilistes.

Ça nous est imposé!

Une question précise de notre part: "Nous rendez-vous réellement service avec tous ces plats, verres, roches et serviettes que vous donnez?" a fait surgir la réponse:

— Dans une proportion de 99 pour cent, tout ceci nous est imposé par les compagnies qui se soucient bien plus d'annoncer à coups de piastres leurs "bébélles" plutôt que la qualité de leur produit.

Clamant qu'ils ne sont aucunement intéressés par ce genre de promotion, les vendeurs d'essence ont révélé ce qu'ils entendaient par cette situation "imposée" par les compagnies pétrolières. De dire l'un d'entre eux: "Si tu ne veux pas collaborer, on te fait savoir que peut-être ton bail ne sera pas renouvelé pour l'année suivante. On nous force à les donner ces fameuses primes. Et ceux qui paient dans tout ça, ce sont les vendeurs d'essence et leurs clients seulement à qui il en coûte de 2 à 3 sous de plus du gallon."

De cette veine, où on ne parlait que de pétrole samedi et dimanche au Le Baron de Trois-Rivières, les universelles cartes de crédit ont fait surface. A leur suite, les vendeurs d'essence n'apportent aucune opposition précisant:

— Pour nous, c'est de l'argent comptant. Cependant il est faux de dire qu'elles ne coûtent aucun intérêt à leurs détenteurs puisqu'ils sont pénalisés de 4-10 de sous du gallon avec ce mode d'achat.

Nous sommes des esclaves

"Nous sommes présentement les esclaves des compagnies pétrolières et de nos clients, ont réagi les vendeurs d'essence lors d'un panel samedi soir. Travailleurs à tout faire autour de l'auto, pas d'heures fixes ou raisonnables pour assumer leur travail, augmentation du loyer à mesure que l'on réussit à faire fructifier son commerce..." Nous sommes littéralement étouffés par les compagnies", se plaignent-ils.

Et les taux différents de vente dans une même région qui n'arrangent rien, loin de là, contestent-ils aussi fort, citant l'exemple suivant dans la métropole où une compagnie a vendu de l'essence à deux détaillants différents, l'un d'eux payant 4.1 cents de moins que l'autre du gallon, bien que ce dernier en ait acheté 5,200 gallons comparativement à "21" seulement pour son confrère.

De là, naturellement, a été abordé le sujet d'un important vendeur d'essence de la Mauricie, tant à Shawinigan qu'à Louiseville, depuis quelques années.

Une scission parmi les congressistes

Le front commun des étudiants du Québec favorisera la création d'une association

par Raymond BRULOTTE

TROIS-RIVIERES — Près de 200 étudiants représentant une quarantaine d'institutions d'enseignement supérieur de la province ont jeté les bases d'une association provinciale d'étudiants, en fin de semaine dernière, au CEGEP de Trois-Rivières.

F.C.E.Q.

Les 80 délégués et les quelque 120 observateurs provenant des différents CEGEP et universités du Québec ont adopté, lors d'un congrès provincial des étudiants qui s'est tenu samedi et dimanche au CEGEP de Trois-Rivières, le principe d'un front commun des étudiants du Québec et ont entrepris la première étape de sa mise sur pied.

Après avoir tracé les principaux objectifs du front commun, les participants ont défini les principes de base du fonctionnement de la nouvelle association étudiante et ont délégué un comité de coordination qui verra à organiser une nouvelle rencontre des représentants des diverses institutions vers la fin du mois de mars.

Seconde étape

Le front commun des étudiants du Québec sera structuré sur une base régionale de neuf blocs de comités, ces neuf régions étant réparties en deux secteurs, soit Québec et Montréal. Aucune structure politique n'a encore été définie mais le sera à la fin du mois de mars, lors du prochain congrès.

D'ici là, deux secrétariats régionaux ont été mis sur pied, l'un à Montréal, au CEGEP de Rosemont, l'autre à Québec, au CEGEP de Limoilou.

Le congrès tenu à Trois-Rivières constituait la première étape de la mise sur pied du F.C.E.Q. Bien que le programme du prochain congrès en mars ne soit pas défini, il est fort probable que les questions à l'étude seront celles de la structure politique du F.C.E.Q., de son financement, de sa permanence et de ses pouvoirs. D'ici à la fin du

— Nous aussi nous aimerions faire comme lui, s'exclament les vendeurs d'essence de l'ASA, mais nous ne le pouvons justement pas parce que les compagnies font preuve d'injustice en lui vendant moins cher. "Lui", ajoute-t-on, peut s'approvisionner des "sept Grands", des 7 compagnies selon son choix, et encore, lui vend-on l'essence à 36.9 sous seulement alors que nous devons payer des mêmes fournisseurs la somme de 41.9 sous du gallon.

Cette disparité des taux dans une région a fait décider à l'Association des services de l'automobile de demander au gouvernement une stabilisation des prix. "Nous aussi, disent ces membres, nous aimerions faire la même chose que ceux qui peuvent se procurer l'essence à des prix inférieurs".

Prochainement au Québec

Plus de compétence chez les garagistes

TROIS-RIVIERES (JPA) — Aux vendeurs d'essence de la province réunis à Trois-Rivières en fin de semaine, qui s'inquiètent de la qualité, de la compétence de leur main-d'œuvre, un représentant du ministère du Travail qui participait à un panel a annoncé samedi soir:

— C'est encore officieux, mais je puis vous assurer que d'ici 90 jours un règlement provincial obligera tous les garagistes à passer dans le domaine de l'automobile. Nous voulons par là en arriver à ce que tous les véhicules soient dorénavant travaillés par des gens compétents.

Les épouses s'en mêlent...

Elles veulent vivre une vie plus normale

TROIS-RIVIERES (JPA) — Les épouses des congressistes de l'ASA, l'Association des Services de l'Automobile du Québec, ont activement participé au congrès en fin de semaine à Trois-Rivières. Elles ont fait des pressions au cours de la journée de samedi pour que le gouvernement abolisse les primes offertes aux consommateurs dans les garages. Des primes qu'elles ont vertement qua-

lifié d'atrapes-nigauds qui ne font que diminuer les profits de leurs maris, vendeurs d'essence.

D'autre part, elles ont soutenu que le gouvernement devrait en outre régulariser les heures d'ouverture et de fermeture des commerces d'essence pour que les détaillants puissent jouir d'une vie familiale normale, ce qui selon elles est loin d'être le cas présentement.

Le juge Marcel Crête désigné à la cour d'appel à Montréal

TROIS-RIVIERES (JPA) — Le juge Marcel Crête, magistrat à la cour supérieure de Trois-Rivières, siégera dorénavant à la cour d'appel dans le district de Montréal. Cette nomination qui émane du ministère de la Justice d'Ottawa crée donc un poste vacant au tribunal supérieur trifluvien et aucune nouvelle n'a encore filtré à savoir qui remplacera le juge Crête.

Celui-ci qui avait résidé à Grand'Mère, présidait des causes en majeure partie à Trois-Rivières, s'y ajoutant régulièrement des sessions par tout notre district, notamment jusque dans la ville de La Tuque. Son départ du palais de

justice de Trois-Rivières créera certes un vide qu'ont déjà souligné ceux qui le côtoyaient quotidiennement et qui ne manquaient pas d'admirer sa grande simplicité dotée d'une haute compétence.

A la cour municipale

A Trois-Rivières également, mais à la cour muni-

c'est un secret de polichinelle...

Les annonces classées semblent maintenant être devenues pour certains le nouveau moyen tout indiqué pour se livrer à de petites vengeance personnelles, en portant au ridicule les hommes publics. Ainsi, après la blague faite à la barre du directeur de la Sûreté municipale de Montréal, M. Jacques Saulnier, en annonçant, dans un quotidien de Montréal, la vente d'un téléviseur-couleur "à un prix de débarras" c'est maintenant au ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, de subir semblable sortilège. Pour M. Toupin, toutefois, la blague était beaucoup plus cynique, alors qu'il fut classé sous la rubrique des "chiens à vendre". La courte annonce se lisait ainsi: "Chien à vendre, bon marché, race 'Tou-pin', demander M. Carpentier, 643-2525". Le numéro de téléphone indiqué est celui du Cabinet du ministre et la personne que les acheteurs éventuels devaient rejoindre est le chef du cabinet du ministre. L'histoire ne dit cependant pas quel prix les connaisseurs ont offert pour ce "sujet" d'une espèce canine peu répandue.



Le juge Marcel Crête

cipale, c'est depuis peu Me Jacques Lacoursière qui préside aux différentes causes en l'absence du juge Jules Provencher. Ce dernier a dû quitter momentanément son poste à cause d'une maladie qui a nécessité une hospitalisation.

Le rapport de la Commission de police du Québec publié prématurément (Emery Leblanc)

par Jean-Paul ARSENAULT

CAP-DE-LA-MADELEINE — Commentant la publication dans Le Nouvelliste d'une partie du rapport de la commission de police du Québec à la suite d'une récente enquête sur celle du Cap-de-la-Madeleine, M. Emery Leblanc, le président de l'association des policiers-pompiers de cette ville, regrette infiniment que le quotidien l'ait fait avant que le conseil municipal n'en prenne connaissance.

— J'aurais préféré, de dire le président Emery Le-

blanc, qu'on passe et repasse dans ses moindres détails ce rapport de la commission de police autour de la table du conseil avant d'en divulguer publiquement le contenu comme on l'a fait.

Ainsi, ajoute-t-il, les recommandations qui y sont faites auraient trouvé plus de chances d'être acceptées par les conseillers. En somme, ceux-ci auraient pu les étudier dans un meilleur contexte s'ils avaient été les premiers à en prendre connaissance, ce qui maintenant n'est plus le cas.

A.I.I.P.Q.
ASSEMBLEE SPECIALE
D'INFORMATIONS
BILL 250-273

INVITES:
Maitre James K. Yuggesin
Mme G.P. Jacobs

A l'Auditorium du Pavillon des Humanités C.E.G.E.P. de Trois-Rivières, boul. Laviolette.

MARDI 1er FEVRIER
20 heures.

éditorial

Une nouvelle étape de franchise vers les élections?

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a annoncé au cours de la journée de vendredi un important changement ministériel qui affecte, comme on le sait, onze ministres. Il s'agit là du plus important chambardement à être effectué au sein du cabinet fédéral depuis la prise du pouvoir par le Parti libéral en juin 1968.

Or, la première question qui nous vient immédiatement à l'esprit est de savoir si M. Trudeau a déjà arrêté la date des prochaines élections fédérales? Si l'on ne peut être positif dans notre affirmation, nous pouvons certes en déduire qu'il s'agit là de sérieux indices en vue d'une élection qui pourrait fort bien être tenue à la fin du printemps ou au cours de la saison estivale.

D'ailleurs, nous n'avons qu'à nous référer aux paroles que prononçait M. Trudeau lui-même lors de l'annonce des changements ministériels. Le premier ministre admettait qu'il pouvait fort bien s'agir de l'équipe ministérielle qui aura à faire face au corps électoral... si les élections avaient lieu dans un avenir rapproché.

Quoi qu'il en soit, ce remaniement ministériel était prévisible depuis quelques mois déjà. Mais, jamais nous ne nous attendions à un aussi important chambardement. M. Trudeau a certes le don de prendre tout le monde par surprise et nul doute que lorsqu'il annoncera la dissolution des Chambres, un même phénomène sera enregistré.

Le fait le plus important de ce jeu de passe-passe est sans contredit la no-

mination de Me John Turner au poste de ministre des Finances. Il succède ainsi à M. Edgar Benson qui s'est vu confier pour sa part le ministère de la Défense nationale. On comprend mal comment il se fait que le premier ministre ait accordé le porte-feuille des Finances à Me Turner qui avait réussi à accomplir une besogne très intéressante au ministère de la Justice?

Le nouveau ministre des Finances possède peut-être des qualités que nous ne lui connaissions pas jusqu'à présent. Mais, il n'en reste pas moins qu'il existe une profonde différence entre les deux ministères et nous voyons très mal comment Me Turner pourra s'acquitter de sa nouvelle tâche. Nous aurions préféré grandement que M. Trudeau opte pour un homme comme M. Herb Gray qui occupe encore le poste de ministre du Revenu.

Toutefois, le départ de M. Benson du ministère des Finances ne nous surprend pas outre mesure. On sait que jusqu'à maintenant, ce dernier s'était acquis une mauvaise popularité auprès des hommes d'affaires canadiens et du public en général à la suite de sa fameuse réforme sur la fiscalité. Nul doute que M. Trudeau ne pouvait pas se permettre de se présenter devant l'électorat canadien avec un ministre des Finances hautement contesté.

Par ailleurs, M. Trudeau a eu quelques bons mots à l'endroit des ministres québécois qui forment son cabinet. On sait qu'aucun d'entre eux n'a été touché par le remaniement ministériel. Le premier ministre a expliqué son geste en disant que "les ministres

québécois accomplissent du bon travail et qu'il ne servirait à rien de les "déranger". Nous serions tentés de voir en cette remarque une boutade à l'endroit de certains ministres qui se sont laissés trainer les pieds depuis déjà quelques années.

L'autre changement qui nous surprend beaucoup est la nomination de M. Bryce Mackasey à titre de ministre à la Main d'œuvre et à l'Immigration. Nous croyons que M. Mackasey, comme ministre du Travail, avait jusqu'à maintenant accompli un excellent boulot et nous comprenons un peu mal la nécessité d'un tel changement. Certes, M. David O'Connell qui lui succédera possède d'excellentes qualités et pourra sans aucun doute s'acclimater assez facilement à sa nouvelle fonction, mais avant de le juger attendons de le voir à l'œuvre...

Finalement, on note la démission (pour raison de santé) de M. J.-J. Greene et l'entrée au cabinet Trudeau d'un nouveau venu en l'occurrence M. Patrick Mahony, 43 ans, de Calgary-Sud, à titre de ministre d'Etat.

Pour M. Trudeau le but d'un tel changement est de répartir les responsabilités actuelles et futures du gouvernement entre les ministres de façon à répondre aux besoins du pays, de ses régions, de ses groupes, tout en tenant compte de la compétence, de l'expérience et des désirs des ministres concernés. Mais, pour nous, ce remaniement est beaucoup plus l'indice d'une élection à plus ou moins brève échéance.

Réjean LACOMBE



Horstius et le pont

point de vue

Quand la fatalité s'en mêle...

Les gouvernements de Québec et d'Ottawa multiplient les efforts depuis quelques années, pour renflouer l'économie. Les initiatives les plus audacieuses, les projets les plus prometteurs ne cessent de jaillir de l'esprit de nos législateurs.

Et pourtant la situation demeure précaire, confuse, inquiétante. On l'a vu récemment dans un rapport de Statistique Canada: la situation du chômage a atteint un niveau très élevé au Canada l'an dernier et rien ne laisse prévoir une prochaine amélioration. Des programmes concernant la mobilité de la main-d'œuvre, le recyclage des travailleurs, leur entraînement, l'aide à l'industrie, l'appel aux investisseurs locaux et étrangers, tout cela ne semble pas devoir suffire à remettre la roue en mouvement vers l'avant.

Ce ne sont pourtant pas les bonnes nouvelles qui manquent. On accorde un octroi de \$700,000 à dix entreprises du Québec en vue de créer 460 nouveaux emplois; Ottawa distribue \$391,000 au Québec dans le cadre du programme des initiatives locales; on consacre \$30 millions de plus au programme d'aide à la

main-d'œuvre; \$3 millions de plus en subventions aux zones spéciales; des prêts de plusieurs millions sont consentis aux municipalités pour l'élimination des eaux-vannes; les universités reçoivent des octrois de plusieurs millions pour la recherche; la balance des paiements accuse un surplus de plus de deux milliards; en 1971, à Québec on consacre \$350,000 à la restauration de la Place Royale et \$250,000 pour une étude sur le port de Québec. Il ne se passe pas une journée sans que les journaux nous apportent plusieurs nouvelles de cette catégorie et si nous nous arrêtons à ce seul aspect de la situation économique, nous aurions incontestablement droit de nous réjouir.

M. Trudeau veut-il donner l'impression que rien n'est si grave qu'on le croit lorsqu'il dit qu'il y a abondance d'emploi mais que les candidats ne se pressent pas pour les occuper? M. Bourassa, pour sa part, estime qu'on ne peut forcer les gens à travailler et qu'il vaut mieux inciter les chômeurs à se trouver de l'emploi plutôt que de les forcer à occuper une fonction qu'ils n'aiment pas ou à changer de ville pour trouver du travail.

Il n'est pas exagéré de dire que les deux premiers ministres ont raison. Il est vrai, d'une part, que beaucoup d'emplois "spécialisés" sont offerts, mais les chômeurs ne sont pas nécessairement les travailleurs spécialisés qualifiés pour occuper ces emplois. Il est vrai également que des emplois sont offerts dans des endroits reculés où les travailleurs devraient se rendre, mais cette solution ne convient pas à tous. M. Bourassa aussi a raison de ne pas vouloir forcer les gens à s'exiler pour travailler. Alors, ces divergences d'opinion ne régleront rien au problème.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que la fatalité qui s'acharne sur notre économie depuis quelques années s'essouffera finalement et que les bonnes nouvelles deviendront graduellement plus nombreuses et plus importantes que les mauvaises nouvelles. Sur ce plan, on peut espérer beaucoup de l'année 1972 qui sera, comme on le prévoit, une année d'élections générales au Canada. Les années d'élections sont toujours un peu plus prospères que les autres.

Roger Bruneau
L'Action-Québec

analyse

La justice existe-t-elle?

SHAWINIGAN — "La justice, ça n'existe pas". C'est une affirmation que vous avez certainement entendue ou que vous avez peut-être faite vous-même. En fait chacun de nous est coupable d'avoir un jour ou l'autre douté de cette institution qu'est la justice.

Qui n'a pas entendu des affirmations comme celle-ci: "La justice c'est pour ceux qui ont les moyens". Presque tous sont d'accord pour dire que l'administration de la justice est d'une lenteur inimaginable et que les délais de toute sorte servent des intérêts plus ou moins honnêtes.

Vous avouerez que dans une atmosphère semblable chacun a raison de se poser d'innombrables questions jusqu'à un jour n'importe quel jour par le juge Maurice Langlois, est passablement chargé. Simplement au sujet de la loi de l'impôt, on compte 10 comparutions. Plusieurs procès sont inscrits: des changements d'option, une enquête préliminaire. En quelques minutes, les causes sont rayées, reportées ou les plaintes retirées. Une seule per-

sonne plaide coupable à une accusation et écope d'une amende de \$25. C'est alors que l'une des jeunes filles (et elle n'est pas la seule), se dit étonnée et même choquée "qu'on n'en finisse pas une fois pour toutes" lorsque l'accusé est dans la salle et qu'on remet toujours à dans 15 jours. Evidemment, tous ne peuvent connaître et comprendre les rouages et les procédures de la cour surtout si on se contente d'y aller une seule fois.

On ne pourra certes pas dire qu'un accusé est pris à la gorge et qu'il ne peut préparer sa défense précisément grâce à toutes les étapes par lesquelles il passe entre sa comparution et son procès. En effet, on l'informe d'abord de quoi on l'accuse et il décide ensuite s'il plaidera coupable ou non. A la suite d'un autre délai, il se présentera pour son enquête préliminaire au cours de laquelle on décidera s'il y a vraiment matière à procès. Après quoi a lieu le procès. Entre temps, l'accusé peut à loisir changer d'option, après avoir consulté son avocat.

Qui a accès à la justice? Tous! Et il est facile de vérifier au bureau de Me Guy Germain, responsable de l'assistance judiciaire, que 60 dossiers ont été ouverts depuis le 1er novembre 1971 pour des cas de personnes infortunées selon toute apparence. D'ailleurs,

quel avocat n'a pas apporté son assistance à quelques reprises sans toutefois recevoir d'honoraires avant même qu'on "officialise" l'assistance judiciaire?

Quant aux nombreux délais qu'on déplore, est-ce qu'on doit les attribuer à la justice elle-même ou à ses administrateurs?

Lors d'une audience à la cour supérieure au Palais de justice de Shawinigan alors que siégeait le juge René Hamel, celui-ci, à la suite d'une demande de remise de la cause a ouvert une parenthèse et s'adressant au public a expliqué de façon précise tout en citant comme exemple cette cause, que les délais encourus étaient beaucoup moins dus aux juges et à l'administration qu'aux accusés eux-mêmes, ou leurs avocats, quand ce ne sont pas les témoins. En effet, combien de fois voit-on le procureur de la couronne ou de la défense demander de reporter la cause parce qu'il n'est pas prêt à procéder ou parce que ses témoins ne sont pas présents ou parce que l'accusé est malade?

Que penser de ceux qui sont prêts à accuser à tout instant les avocats d'être des voleurs? On peut espérer qu'ils ne sont pas pires que les médecins, les garagistes, les électriciens ou les plombiers. Je serais bien prêt à accorder le bénéfice du doute et à croire que l'éthique professionnelle existe autant dans la profession qu'exercent les avocats que dans la conception que chacun se fait de sa propre intégrité.

Me Trudel, procureur de la couronne à Shawinigan, faisait certaines remarques dans les corridors du Palais de justice. Il soutenait avec conviction que justice est toujours faite, même si ce n'est pas par les hommes. Il n'avait peut-être pas tort de dire que chacun reçoit récompense pour ses actes ou punition pour ses méfaits à un moment de sa vie.

Bien sûr la justice n'est pas parfaite: elle ne peut certes pas être plus parfaite que les hommes qui la font.

Nous nous demandons si on ne retrouve pas un sentiment de peur devant la justice plutôt qu'un sentiment de confiance devant une institution qui est censée rendre à chacun ce qui lui est dû en punissant ses mauvaises actions et en récompensant ses bonnes actions.



propos délibérés

par Claire Roy

La dépression

On n'entend parler que de dépression. On s'informe de quelqu'un et on nous répond: Cette personne fait une dépression. (Je crois que dire souffrir d'une dépression serait d'un meilleur français, mais je suis peut-être quelque peu puriste). Des femmes nous disent: j'ai failli faire une dépression, je suis sur le bord d'une dépression, etc. Bref, la dépression, quelle qu'elle soit, de quelque manière qu'on en parle, est chose courante. Est-ce un phénomène nouveau? On la nommait peut-être autrement dans le passé. On parlait de mélancolie, d'hystérie, de névrose, d'hypocondrie. L'hypocondrie, c'était chez les hommes, l'hystérie, chez les femmes, puisque ce mot vient du grec hystera qui veut dire matrice et qu'on rattachait la maladie à des troubles venant des organes féminins, tandis que l'hypocondrie était toujours inquiète à cause de ses organes digestifs.

Mais trêve de grands mots! Dès qu'une personne ne se trouve pas parfaitement heureuse et à l'aise dans sa peau, quand ça ne tourne pas rond dans sa vie et son entourage, dès qu'elle est triste et portée à pleurer ou si elle fait de l'insomnie, elle se dit en état de dépression. Le mot est commode et explique tout.

Il me semble pourtant que, la vie étant ce qu'elle est, on a le droit et souvent raison d'être triste, d'éprouver de l'inquiétude ou du chagrin. Et quand on se tourmente trop au sujet des petites choses quotidiennes ou même des grandes choses il est bien sûr qu'on dort mal. Tout cela est dans l'ordre des choses et a toujours existé. Le paradis sur terre, ça n'existe pas.

De toute évidence, il y a des malades véritables. Ce sont des degrés qui vont de ce qu'on appelle une petite dépression jusqu'à la paranoïa, la schizophrénie, ou pour tout dire, la perte de la raison.

Cela se soigne et, dans la plupart des cas, cela se guérit ou du moins s'améliore. Les psychiatres prescrivent de merveilleuses petites pilules qui calment les nerfs, diminuent l'anxiété et font dormir. Ces pilules endorment le mal mais ne touchent pas aux causes profondes et ne suffisent pas à modifier le caractère. Quand elle n'est pas l'influence des pilules la personne émotive demeurera toujours émotive, l'inquiète se tourmentera toujours, la mélancolique ne sera jamais d'une gaieté folle et la timide ne deviendra pas effrontée. Nous pouvons nous améliorer, corriger les lacunes de notre caractère et de notre personnalité mais il est impossible de les changer totalement. Le vieux fond demeurera toujours identique.

Il est donc inutile de s'accepter, de se voir lucidement, avec ses défauts et ses qualités, et ne pas crier à la dépression si on éprouve du chagrin ou de l'ennui. Nous ne

pouvons empêcher le deuil et les maladies (quoique, dans ce domaine, nous pouvons quelque chose: un bon moral et du courage, de même qu'une vie saine repousse la maladie), nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver un certain cafard les jours de mauvaises temps où quand les petites catastrophes quotidiennes nous pleuvent dessus, mais n'allons pas crier à la dépression à tout propos. Plutôt, prenons-nous en mains et agissons. Créons nous des intérêts, bougeons, voyageons, sortons, voyons des gens, cultivons une saine philosophie plutôt que d'entretenir notre mélancolie. Et puis, un peu de mélancolie, un peu de tristesse, cela fait les poètes et les artistes.

La télévision

Dans tout le Canada, et peut-être dans le monde entier, c'est au Québec que l'on regarde le plus la télévision. C'est chez nous qu'il y a la plus forte proportion de téléviseurs: quatre-vingt-dix-huit pour cent des foyers en possèdent un et, dans certaines familles, on en trouve deux ou plus. Est-ce à dire que nous sommes les êtres les plus passifs de l'univers?

Ce n'est pas que je n'aime pas la télévision. Mais je ne puis demeurer bien longtemps tranquille devant le poste: cela m'engourdit ou m'endort. Je ne regarde pas n'importe quoi et je choisis avec soin les émissions qui peuvent m'intéresser.

Je ne considère pas comme sportifs les gens qui ne font que regarder les émissions sportives. Qu'ils chaussent des patins ou des skis, qu'ils prennent le hockey ou la raquette, mais regarder faire les autres, cela ne me dit rien. Et j'ai passé l'âge de pratiquer les sports.

Ah! ces Américains!

J'ai lu quelque part qu'aux Etats-Unis, les clients qui passent à la caisse de certains super-marchés reçoivent en surplus un service spécial. Une infirmière prend la pression artérielle de ceux qui le désirent. Si la pression est trop haute - ou trop basse - elle leur conseille de voir leur médecin personnel. On dit que ce procédé évite nombre de crises cardiaques et de morts subites.

Dans notre siècle où tout est codifié, où on ne cesse d'inventer des trucs de publicité, où la médecine d'état prétend soigner et guérir presque tout le monde, ce n'est pas une mauvaise idée.

Une suggestion pour nos super-marchés: faire souffler les conducteurs d'autos dans un ballon détecteur du degré d'alcool. Ce serait rassurant pour les épouses, mais, surtout dans le temps des fêtes, cela ferait fuir les maris.

le mot du jour

On ne peut développer ce qui existe déjà

En anglais, le mot "development" a des acceptions que n'a pas son frère français, développement. Dans le cas de la construction, "development" signifie à la fois la division d'un terrain en parcelles en vue de la construction d'immeubles et le terrain lui-même. Autrement dit, avant et après l'action de construire. En français, on ne peut développer que ce qui existe déjà. Ajoutons que c'est le mot lotissement qui désigne le "development" anglais. Une fois les constructions terminées, le fran-

çais est riche de mots: ensemble localitif, cité, centre, unité de voisinage, grand ensemble, grande surface (supermarchés et hypermarchés). On trouve en France le mot résidence pour désigner un ensemble d'immeubles offrant des appartements assez luxueux. Toutefois, n'oublions pas que l'on peut développer la région en procédant à l'aménagement de routes par exemple.

Louis-Paul Béguin,
Office de la langue française.

le nouvelliste

500, St-Georges Trois-Rivières 376-2501

ABONNEMENT PAR LA POSTE: 1 an 6 mois 3 mois 1 mois
Au Cœur du Québec ou il n'y a pas de livraison par camélot
Ailleurs au Canada et aux Etats-Unis
Autres pays:

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Presse, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE: Presse Canadienne, Presse Associée, Courrier de la deuxième classe Enregistrement No. 0746

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée FONDE LE 30 OCTOBRE 1920

ANNONCES CLASSEES:

Trois-Rivières 376-6116
Shawinigan 537-1801
Grand-Mère 538-1717

SOIR - DIMANCHE ET FETES:

Rédaction 376-3659
Faits divers 376-3351
Sports 376-3559
Nécrologie 376-2323

BUREAUX REGIONAUX:

Shawinigan 537-1801
Grand-Mère 538-1717
St-Tite 385-8154
La Tuque 523-4547
Lévisville 228-4032
Nicolet 293-5849
Victoriaville 788-8255
Drummond 477-2860
Joliette 756-8311

Le Pakistan quitte le Commonwealth

RAWALPINDI, Reuter — Le Pakistan a décidé, dimanche, de se retirer du Commonwealth, en raison de la prochaine reconnaissance du Bangladesh par plusieurs membres de cette organisation, et notamment la Grande-Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Le président pakistanais, Zulfikar Ali Bhutto, au cours d'une réunion du Cabinet, a déclaré que cette décision est "définitive et irrévocable".

Dans une conférence de presse, à l'issue de la réunion, le président a déclaré que cette décision avait été prise avec réticence. "Nous y sommes forcés, nous n'en sommes pas heureux, mais il fallait le faire."

Une heure avant que M. Bhutto ne donne les raisons de sa décision, la radio gouvernementale expliquait l'évolution de la situation qui la justifiait.

"Le gouvernement a été informé que le Royaume-Uni se propose de reconnaître bientôt le soi-disant gouvernement du Bangladesh. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont fait savoir qu'elles annonceront cette reconnaissance demain lundi", déclarait la radio.

"Le président a catégoriquement affirmé que si un pays du Commonwealth prenait une telle initiative, le Pakistan serait contraint de quitter le Commonwealth."

Effet immédiat

"Il est regrettable que les pays qui ont été les pionniers du Commonwealth aient décidé d'agir d'une manière contraire aux intérêts fondamentaux d'un Etat membre, et portent atteinte aux fondements des principes de leur association et au respect de la souveraineté de ses membres, sur lesquels le Commonwealth est fondé", a poursuivi la radio.

Cette décision, a-t-elle ajouté, donne un sceau de respectabilité à un acte d'agression flagrante d'un Etat membre contre un autre, et "approuve l'usage de la force pour le démembrement d'un Etat indépendant et souverain".

Si une telle action est encouragée par le Commonwealth, nombre de ses membres en Asie et en Afrique ne peuvent avoir une grande confiance dans leur avenir.

La radio a déclaré encore: "La couronne britannique, qui est le symbole du Commonwealth, et qui représentait la liberté et l'émancipation, devient maintenant un symbole de l'occupation militaire et de l'asservissement d'une partie d'un Etat membre du Commonwealth par un autre".

"La population du Pakistan rejette fermement cet action des membres européens du Commonwealth qui est dirigée contre sa dignité, sa respectabilité et son intégrité nationale."

"En conséquence, conformément au vœu de la population, le gouvernement a décidé, avec effet immédiat, que l'appartenance du Pakistan au Commonwealth était terminée."

Rencontre Smith-Bhutto

Quelques heures avant la diffusion de cette déclaration, le secrétaire général du Commonwealth, M. Arnold Smith, un Canadien, était arrivé à Islamabad pour discuter avec le président Bhutto de ses précédentes menaces de retrait. M. Smith devait rencontrer le président pakistanais dimanche soir pour le dîner.

Le président Bhutto, au cours de sa conférence de presse de dimanche, a affirmé que la décision du Pakistan n'avait pas été prise à la hâte. Il a rappelé l'admiration que le Pakistan a pour l'expérience, le génie et la littérature britannique.

"Ce n'est pas une séparation que nous prenons de gaieté de cœur mais en tant que nation souveraine et qui se respecte, nous aurions manqué à notre devoir si nous n'avions pas pris cette décision", a-t-il ajouté.

M. Bhutto a révélé que lorsque le haut commissaire britannique, M. Laurence Pumphrey, l'a prié de nous laisser un peu de temps, et notamment jusqu'après son voyage en Chine, j'ai répondu que quelques jours n'auraient pas d'importance."

"Maintenant, chacun sait que je pars demain pour la Chine, et voilà qu'arrive cette déclaration d'intention, qui nous place devant le fait accompli."

Commencement de la fin

Le président Bhutto a ensuite déclaré que la Grande-Bretagne appartenait à l'Europe, et "retournait rapidement à l'Europe". Tôt ou tard, a-t-il ajouté, "la Grande-Bretagne se serait désintéressée du Commonwealth".

Fait accompli

Dans le contexte général, a poursuivi le président Bhutto, la décision du Pakistan n'est pas un acte d'hostilité. "Nous appar-

tenons à l'Asie et nous devons modeler notre personnalité, notre aspect, nos orientations, en termes asiatiques".

De nombreux pays ont menacé, dans le passé, de quitter le Commonwealth, mais quand les dés étaient jetés, ils ne l'ont pas fait. "Alors, je suppose que la Grande-Bretagne s'était habituée à ces vaines menaces. C'est pourquoi M. Roy Jenkins ancien ministre travailliste, a dit à Dacca, "qu'on avait entendu ces choses là auparavant."

"M. Jenkins, maintenant j'aimerais vous dire que ces choses ne sont pas dites, elles sont faites." M. Bhutto a cependant assuré qu'il n'avait pas de ressentiment contre les Britanniques ni contre la presse britannique.

La décision a été prise avant les entretiens entre Bhutto et Smith

Par la PRESSE CANADIENNE

d'après Reuter et AFP

C'est avec surprise que les diplomates des pays du Commonwealth en poste à Londres ont accueilli, dimanche, la décision du gouvernement du Pakistan de rompre avec le Commonwealth britannique.

On note surtout que la décision de la rupture a été annon-

cée par la radio pakistanaise avant même que les entretiens prévus pour ce dimanche entre le président Bhutto et le secrétaire général du Commonwealth, M. Arnold Smith aient eu lieu.

M. Smith, qui a pris l'avion pour le Pakistan samedi, était invité par le président Bhutto lui-même, et l'on s'attendait à ce que les deux hommes discu-

"Nous sommes prêts à conserver des relations bilatérales avec la Grande-Bretagne," a poursuivi M. Bhutto. Les autres commissaires ne seront pas rappelés, mais à partir de lundi ce seront des ambassadeurs, et non plus des hauts commissaires.

Les Américains

Faisant allusion aux Etats-Unis, le président Bhutto a ensuite déclaré qu'il était reconnaissant de ce qu'un grand pays, "qui ne se trouve pas dans cette région," avait décidé d'attendre avant de reconnaître le Bangladesh. Il a ajouté qu'il discuterait avec cette puissance après son retour de Chine, et que si "après cela elle doit suivre la tendance générale, nous pouvons le comprendre".

(du Commonwealth). Le moment choisi pour annoncer cette décision est surprenant, car ce n'est que vendredi que M. Smith a été invité par le président (Bhutto) à se rendre au Pakistan pour discuter de la situation diplomatique."

"Il serait vivement regrettable qu'une décision définitive ait déjà été prise", a ajouté le porte-parole.

Antécédents

Un porte-parole du Foreign Office s'est refusé à commenter les déclarations diffusées par la radio pakistanaise. Il a cependant rappelé que le secrétaire au Foreign Office, Sir Alec Douglas Home, avait déclaré, la semaine dernière, au parlement, qu'il ferait bientôt une déclaration sur la question de la reconnaissance du Bangladesh.

Les observateurs rappellent que la semaine dernière, la presse et la radio pakistanaise avaient laissé entendre que le président Bhutto se retirerait du Commonwealth si la Grande-Bretagne reconnaissait le Bangladesh, ce qui n'est pas encore le cas.

Le dernier pays qui s'est retiré du Commonwealth est l'Afrique du Sud, qui a pris cette décision en 1961, à la suite des violentes critiques des pays membres à l'égard de sa politique d'apartheid.

Depuis lors, plusieurs Etats africains comme la Zambie, la Tanzanie et l'Ouganda, ont menacé de se retirer, notamment pour protester contre la politique britannique à l'égard de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie, mais ces menaces n'ont jamais été mises à exécution.

La décision du Pakistan n'a suscité aucune surprise dans les milieux politiques et diplomatiques de New Delhi, où la reconnaissance du Bangladesh par la Grande-Bretagne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, et "d'autres pays membres ou non du Commonwealth" est considérée comme imminente.

Dans l'immédiat, le geste symbolique du gouvernement de M. Bhutto est interprété, dans les milieux proches du gouvernement indien, à la fois comme pathétique et astucieux.

En se retirant du Commonwealth, estime-t-on, le Pakistan invite tous les pays membres de la communauté britannique des nations à reconnaître la jeune république du Bangladesh, puisque, ayant pris à l'avance cette mesure de représailles, le gouvernement d'Islamabad laisse entendre nettement qu'il ne rompra pas, ultérieurement, ses relations diplomatiques avec ceux des pays du Commonwealth qui accorderaient au Bangladesh leur reconnaissance officielle.

Interrogé sur la décision pakistanaise, M. H.C. Chaudhury, chef de la mission diplomatique du Bangladesh à New Delhi, a exprimé l'opinion que le Commonwealth se féliciterait probablement de la décision du président Bhutto "en vertu de laquelle le Pakistan, membre de la communauté britannique des nations qui s'est rendu coupable du crime de génocide et d'autres atrocités contre le Bangladesh, décidait de lui-même de se retirer".

D'autre part, le départ du Pakistan semble, aux yeux des observateurs de New Delhi, ouvrir la voie à la candidature du Bangladesh.

D'autre part, le départ du Pakistan semble, aux yeux des observateurs de New Delhi, ouvrir la voie à la candidature du Bangladesh.

D'autre part, le départ du Pakistan semble, aux yeux des observateurs de New Delhi, ouvrir la voie à la candidature du Bangladesh.

D'autre part, le départ du Pakistan semble, aux yeux des observateurs de New Delhi, ouvrir la voie à la candidature du Bangladesh.

L'union des catholiques est la première condition d'un véritable oecuménisme

— Paul VI

CITE DU VATICAN — Paul VI a rappelé hier que l'union des catholiques était la première condition d'un véritable oecuménisme.

Le souverain pontife, qui s'adressait aux fidèles rassemblés sur la Place Saint-Pierre pour l'Angelus dominical, a souligné la nécessité "de prier et d'œuvrer pour l'intégration de tous les hommes et maintenant, au moins pour celle de tous les chrétiens, dans cette seule communion qui s'appelle l'Eglise".

"Mais, a-t-il ajouté, nous remarquons souvent que plus nous sentons attirés vers cet idéal, plus nous comprenons combien il est difficile qu'il devienne une réalité. Nous le constatons dans le domaine civil, nous le constatons dans notre milieu catholique. Et cela parce que, parmi les difficultés que nous rencontrons, il y en a une qui est très grave: la désunion des membres de l'Eglise catholique. On observe des phénomènes désagréables dans la communauté ecclésiale. Ils sont dus à des minorités, petites mais audacieuses et fortement destructrices".

"Il est donc vain, a conclu le Pape, d'espérer que les frères séparés se réunissent à nous si nous sommes dans la discorde, si nous n'avons pas nous-mêmes estime et fidélité pour l'unité que nous avons la chance de posséder et le devoir de vivre et de témoigner".

Les ports de la côte ouest des Etats-Unis paralysés

SAN FRANCISCO — Les négociations doivent reprendre aujourd'hui à San Francisco en vue de régler la grève des débardeurs qui paralyse de nouveau les ports de la côte ouest des Etats-Unis. Et tandis que le président Nixon a demandé au congrès d'intervenir, les grévistes empêchent tout décharge-

ment des marchandises en provenance du port mexicain d'Ensenada. Les répercussions de la grève se font sentir au Canada jusqu'à Vancouver les débardeurs ont refusé de décharger les cargaisons se trouvant à bord des navires détournés sur Vancouver à cause de la grève.

Rencontre possible de Nixon avec certains membres de la "résistance" indochinoise

MOSCOU — Le sommet sino-américain auquel participera le président Nixon à Pékin à partir du 21 février pourrait se doubler de contacts avec de hauts

responsables de certains pays de la "résistance" indochinoise.

On n'exclut pas à Moscou que le président américain, ou éventuellement son principal conseiller M. Henry Kissinger, rencontre M. Le Duc Tho, émissaire de la direction nord-vietnamienne, au cours du bref voyage que le président fera en Chine. Si ce contact devait se tenir, on ne pense généralement pas qu'il aurait lieu à Pékin même.

Dans son discours du 25 janvier, le président Nixon avait révélé que le Dr Kissinger devait rencontrer près de Paris M. le Duc Tho le 17 novembre, et que cette dernière rencontre avait été annulée par les nord-vietnamiens.

Incendie dans une mine: 13 mineurs tués

JOHANNESBOURG (Reuter) — Treize mineurs africains ont été tués et trois sont portés manquants à la suite d'un incendie qui s'est déclaré à la mine d'or de West Driefontein, à l'ouest de Johannesburg, samedi. Pas moins de 168 mineurs ont été hospitalisés, ayant été affectés par la fumée alors qu'ils étaient évalués; 60 Africains et huit blancs sont encore à l'hôpital, en observation.

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

Appel de Mujibur Rahman à l'unité de la population

LA NOUVELLE-DELHI — Le premier ministre du Bangladesh, le Sheikh Mujibur Rahman, a lancé un appel à l'unité de la population pour faire face aux forces impérialistes et à leurs collaborateurs, qui continuent de conspirer contre l'indépendance de la nation. C'est ce qu'annonce l'Agence indienne d'information PTI.

Cheik Mujib, qui s'adressait à un rassemblement de combattants ayant déposé leurs armes au cours d'une cérémonie au stade de Dacca, a ajouté: "Vous aurez peut-être à les reprendre pour poursuivre la lutte s'il est nécessaire".

Le peuple du Bangladesh, a poursuivi le premier ministre, saura résister aux menaces émanant de n'importe quel pays, aussi puissant soit-il même l'Amérique, pour défendre, a-t-il dit la souveraineté et l'indépendance du pays, conquises au prix de tant d'efforts.

Paul Gérin-Lajoie et Yves Michaud accueillis par le premier ministre sénégalais

DAKAR (AFP) — M. Paul Gérin-Lajoie, président de l'Agence canadienne de développement international, et M. Yves Michaud, commissaire général à la coopération du ministère des Affaires intergouvernementales du Québec, qui visitent le Sénégal depuis vendredi, ont été reçus samedi, par M. Abdou Diouf, premier ministre sénégalais.

Ils ont également rendu visite aux ministres du Développement rural, de la Coopération et de l'Education nationale. Les autres membres de leurs délégations ont tenu pendant ce temps une séance de travail avec des experts sénégalais du développement rural et de la santé.

La délégation canadienne a ainsi pu faire le point avec les responsables sénégalais des projets de développement rural en cours de réalisation grâce à l'aide canadienne. L'un de ceux-ci concerne la construction d'une chaîne d'entrepôts frigorifiques dans quatre villes du Sénégal, pour la réalisation de laquelle un accord de financement doit intervenir incessamment. Un autre projet consiste à fournir 3.500 moteurs hors-bord à la pêche artisanale sénégalaise au moyen de prêts à conditions favorables, ce qui est une aide à l'une des activités dont l'expansion est la plus forte au Sénégal. En effet la production de la pêche y a doublé en dix ans et la pêche artisanale représente 85 pour cent du poisson pêché.

La motorisation des pirogues, à laquelle contribue le Canada, va augmenter de 30 pour cent la productivité de celles-ci. Un troisième projet canadien prévoit la réalisation de petits barrages et de forages.

D'autre part, le Canada, qui entretient 75 professeurs coopérants au Sénégal, construit quatre collèges d'enseignement général, un internat de 350 places à Dakar et offre des bourses pour des études au Canada dans le domaine de l'information.

Dans le domaine de la santé, le Canada réalise un pavillon de pédiatrie, destiné à fonctionner auprès d'une chaire de l'Université de Dakar, et une unité de lutte anti-tuberculeuse.

Les pères du concile Vatican II avaient voté leur adhésion au principe de ce changement. Une commission confia au secrétariat pour l'union des chrétiens la tâche de prendre contact avec les autres églises. "Nous pouvons assurer que nous arriverons à un accord pour l'an prochain", a déclaré un responsable du secrétariat.

LAMY, BETTEZ, LAROCHE, BROUSSEAU, BEAUDOIN et ASSOCIÉS

Comptables agréés

SAMSON, BELAIR, CÔTÉ, LACROIX et ASSOCIÉS

Comptables agréés

SAMSON, BELAIR, RIDDELL, STEAD INC.

Conseillers en Administration

324, Des Forges

Trois-Rivières

(819) 378-4541

Appel aux lecteurs

Crise dans la presse française

PARIS (Reuter) — L'Union nationale des syndicats de journalistes français a lancé un appel, dimanche, en faveur d'un "plan national d'urgence" qui assurerait "l'existence, l'indépendance et la pluralité des moyens d'information".

L'UNSI demande également que les journalistes soient associés à la préparation de ce plan. Son appel fait suite à la disparition du quotidien populaire "Paris Jour", sabordé jeudi dernier par sa directrice, Mme Del Duca, à la suite du déclenchement d'une grève illimitée des journalistes qui entendaient protester contre les projets de la direction de licencier 33 employés dont 22 journalistes, par mesure d'économie.

La veille du sabotage de "Paris Jour", l'UNSI avait lancé un ordre de grève de 24 heures pour mardi prochain, premier février, pour soutenir les journalistes de "Paris - Jour" mais aussi pour alerter l'opinion publique sur la situation générale de la presse française. Plusieurs quotidiens parisiens ont licencié ou se sont séparés à l'amiable d'un certain nombre de leurs journalistes ces dernières semaines. Cela a été notamment le cas du "Parisien libéré" et de "France Soir" et des bruits courent également sur des compressions de personnel au "Figaro".

Explications aux lecteurs

L'UNSI recommande aux rédactions "de faire en sorte que paraisse en première page des journaux du matin datés du lundi 31 janvier et des journaux du soir datés du mardi 1er février un texte destiné à exposer à l'opinion les raisons de notre grève".

Stations de radio et de télévision devront diffuser le même texte avec les adaptations nécessaires. Voici ce texte: "Aux électeurs: votre journal ne paraîtra pas demain, sa rédaction va faire grève pendant 24 heures à l'appel de l'Union nationale des syndicats de journalistes. Cet arrêt de travail national des journalistes touche toutes les formes de la presse écrite ainsi que la radio, la télévision, presse filmée et les agences."

"Il y a un caractère tout à fait exceptionnel. En effet, des journalistes ne mettent pas en avant leurs revendications portant sur les salaires ou les conditions de travail. Ils font grève, parce qu'ils veulent: que la presse vive, qu'elle soit indépendante, que sa diversité soit pré-

servée ou restaurée, que leur profession se trouve associée à toutes les grandes décisions qui, dans la nation comme dans l'entreprise conditionnent la qualité et l'avenir de l'information."

Problème national

"La crise de la presse est devenue un problème pour le pays tout entier. Des journaux disparaissent. La plupart des autres, même ceux qui étaient naguère prospères, affrontent des difficultés grandissantes. Ceux qui peuvent envisager l'avenir sans anxiété sont l'exception."

"Au cours des quatre derniers mois, 250 emplois de journalistes ont été supprimés dont plus de 200 dans les seules quotidiens de Paris. Dans le même temps,

les lecteurs sont menacés de n'avoir plus le choix de leur journal.

"Le gouvernement prépare des mesures pour porter remède à cette crise. Elles viennent tard, risquent d'être insuffisantes et ne sont débattues qu'avec le patronat de la presse."

"L'Union nationale des syndicats de journalistes réclame un plan national d'urgence, assurant l'existence, l'indépendance et la pluralité des moyens d'information. Elle demande que les journalistes soient associés à la préparation de ce plan."

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

"Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons des journalistes qui ne veulent être qu'à leur service," conclut l'appel de l'UNSI.

Nixon se fait enguirlander par une chanteuse de l'orchestre de Ray Conniff

WASHINGTON Reuter — "On n'est jamais tranquille", c'est ce qu'a dû se dire le président Nixon, confronté avec une manifestante pacifiste au cours d'une soirée privée qu'il donnait à la Maison Blanche.

Une jeune chanteuse de l'orchestre de Ray Conniff, au moment de commencer la représentation, vendredi soir, a sorti de sa robe un calicot en tissu disant: "Stop the killing" — Arrêtez la tuerie — qu'elle a mis devant les yeux du président, assis juste sous elle.

Carol Feraci, 30 ans, a alors dit devant le public médusé "Président Nixon, cessez de bombarder les êtres humains, les animaux et les plantes."

"Vous allez à la messe le dimanche et priez Jésus Christ. Si Jésus était dans cette pièce

ce soir, vous n'oseriez pas jeter une bombe de plus".

"Dieu bénisse les Berrigan et Daniel Ellsberg" — les frères Berrigan sont deux prêtres pacifistes, et Daniel Ellsberg le responsable des "fuites" du Pentagone.

Ray Conniff s'est ensuite excusé devant les 150 personnes présentes et a prié la jeune femme de quitter la scène.

Mlle Feraci a ensuite déclaré aux journalistes qu'elle avait été sollicitée pour faire un remplacement dans la troupe il y a une semaine, et qu'elle avait pris la décision de faire ce qu'elle a fait. Elle affirme qu'elle ne fait partie d'aucune organisation, mais que c'était une bonne occasion de dire ce qu'elle pensait.

Les employés du foyer Mgr Paquin veulent la démission du directeur

par Royal St-Arnaud

SAINT-TITE — "Incompétence: Edgar Groleau". Qui protège l'incompétent directeur. A bas le patronage. 22 employés: 50 griefs, résultat 22 employés qui ne comprennent rien, un directeur qui a toujours raison. Nous sommes tannés d'un directeur incompétent". C'est la population qui paie la note de l'incompétence". Tels sont quelques-uns des slogans inscrits sur les pancartes que portaient les employés syndiqués du Foyer Mgr Paquin, dimanche avant-midi, devant cette institution de Saint-Tite, à l'occasion d'un piquetage symbolique, dans le but de manifester leur mécontentement devant l'attitude de l'administration du Foyer de la ville du Cuir.

La démission

Par ailleurs, réunis en assemblée d'urgence à l'hôtel de ville de Saint-Tite vendredi soir, les employés syndiqués du Foyer Mgr Paquin, ont entendu le compte rendu de la rencontre de l'après-midi qui avait eu lieu au Foyer entre le syndicat et les représentants du foyer de Saint-Tite. A la suite de ce compte rendu, qui a été donné par le conseiller syndical de la CSN M. Gilles Lavallé, tous les employés ont décidé unanimement que soit envoyé au ministre de la Santé, à l'Association des Foyers pour adultes (AFA), et à la Corporation du Foyer Mgr Paquin de Saint-Tite, dont le président est M. Yvon Lacoursière, une résolution exigeant la démission du directeur-général M. Edgar Groleau, afin de rétablir un climat sain à l'intérieur du foyer. La résolution ajoutait qu'entre-temps, toute signature ou négociation de toute entente ou règlement, serait refusé tant et aussi longtemps que le directeur-général sera en place.

Au cours de l'assemblée spéciale tenue vendredi soir, tous les employés ont été unanimes à demander officiellement l'exécution du

syndicat à entreprendre toutes les démarches nécessaires auprès du ministre de la Santé de l'AFA, et de la Corporation du Foyer Mgr Paquin pour que soit obtenue la démission de M. Groleau afin que les négociations puissent reprendre. L'exécutif syndical semble aussi de cet avis, alors qu'il a déjà mentionné que les négociations avec la Corporation étaient possibles et surtout profitables, mais que des celles-ci devaient s'effectuer avec la direction générale elles devenaient très difficiles et souvent sans issues.

L'arbitrage

Pour leur part, il semble bien que les représentants de la partie patronale, soit Me Louis Lafrenière, avocat de Montréal, et Maurice Dallaire, délégué par l'Association des Foyers pour adultes (AFA), ne voient qu'une issue possible au présent conflit, c'est-à-dire, le recours à l'arbitrage. En effet, rejoint au téléphone à la suite de la rencontre de vendredi, avait fait preuve de beaucoup de compréhension et avait signé les ententes nécessaires.

D'autre part, il semble bien évident que les employés du Foyer de Saint-Tite ne tiennent aucunement à blâmer la Corporation, considérant que celle-ci, lors des négociations pour les différents griefs soumis par le syndicat après-midi, Me Lafrenière déclarait: "Nous nous en tenons strictement à la convention collective et notre suggestion au syndicat de recourir à l'arbitrage, tient toujours".

Enfin, parlant au nom du directeur-général, M. Groleau, Me Lafrenière, a tenu à rassurer la population que l'administration du Foyer Mgr Paquin de Saint-Tite, offrait toujours les mêmes services à ses pensionnaires et que celle-ci n'avait pas à s'inquiéter.



Comme ils ne peuvent recourir à la grève, puisqu'elle serait illégale, les employés syndiqués du Foyer Mgr Paquin de Saint-Tite ont décidé de recourir au piquetage symbolique.

C'est ainsi que dimanche avant-midi, un groupe d'entre-eux ont tenu une ligne de piquetage devant le foyer pour adultes de la ville du Cuir. (Photo Michel Pothier)

Vive la reine Claire 1ère à Saint-Georges

par Pierre-A. CHAMPOUX CHAMPLAIN — Les activités de Saint-Georges-DE - du carnaval de Saint-Georges-

Le CEGEP doit être un catalyseur (Chenard)

par Carol PRONOVOST

SHAWINIGAN — "Le CEGEP doit être un catalyseur, un innovateur dans la société qui le véhicule. Il importe donc de mettre à profit les forces vives, latentes ou actives, du milieu étudiant. Pour toucher cette fin, il est essentiel de connaître les canalisations adéquates de l'énergie. Afin d'éliminer cette méconnaissance du milieu, nous vous proposons ce sondage-consensus, qui saura éclairer la gestion, les politiques du Collège, les processus décisionnels et leur mise en opération". Cette déclaration est de M. Viator Chenard, représentant des étudiants au conseil d'administration du CEGEP, qui a présenté au conseil un document dans lequel sont exposées les modalités du sondage-consensus projeté.

M. Chenard est assisté de MM. André Hamel, animateur des Services aux étudiants et Jacques Murray, étudiant.

Le sondage-consensus, actuellement effectué par M. Jean Saint-Hilaire, psychologue, approche une centaine d'étudiants représentatifs du milieu, des membres du Conseil d'administration et des différentes composantes du collège. Il est question de quatre modèles d'écoles, à savoir: l'école-préparation, l'école "méritocratique" ou technocratique, l'école participation et l'école personnalisée.

Selon le document, ces quatre modèles constituent des ensembles logiques et cohérents. Ils sont des documents de travail permettant de fixer des objectifs, de réaliser un consensus et de déterminer les moyens et les échéances en fonction des objectifs choisis.

Le sondage comprend trente-trois questions. Il suffit d'indiquer par un crochet la situation qui correspond à l'école actuelle et celle qui correspondrait à l'école idéale.

Ce sondage-consensus a, en fait, un double but. En effet, il vise d'abord à une prise de conscience de la situation actuelle du Collège et en second lieu, à connaître les objectifs que veulent se fixer les étudiants, c'est-à-dire le modèle idéal vers lequel ils voudraient orienter l'école de demain.

Les responsables de ce projet souhaitent que le sondage soit autant un instrument de réflexion qu'un outil qui peut guider toutes les composantes du collège dans l'exécution de leurs tâches.

La compilation sera faite par Mlle Mariette Potvin, responsable du département de l'informatique. L'adaptation du programme de l'ordinateur conçu à l'Université du Québec à Trois-Rivières sera faite par le CEGEP de Shawinigan.

Tout sur la SCHL

par Carol PRONOVOST

SHAWINIGAN — M. Richard Goulet, qui était le conférencier au dîner du club Optimiste de Shawinigan, a entrepris de présenter aux membres sur l'habitation et le logement et sur le rôle qu'a joué et joue dans ce domaine la société centrale d'Hypothèques et de Logements depuis 25 ans. M. Goulet a commencé son exposé par un bref historique de la SCHL, qui a son origine dans la Loi Nationale sur l'habitation. En fait, la SCHL est l'organisme du gouvernement du Canada qui s'occupe de l'application de la Loi Nationale sur l'habitation qui a été conçue, puis modifiée,

pour répondre aux besoins de l'heure. Pour atteindre ce but, M. Goulet expliquait que la SCHL a conçu un réseau de quelque soixante bureaux à travers le Canada, dont onze dans le Québec.

Par la suite, M. Goulet a abordé la Loi nationale de 1954, sur l'habitation, dont le but premier est de favoriser la construction de nouvelles maisons, la réparation et la modernisation de maisons existantes ainsi que l'amélioration des conditions de logement et de vie. Cette loi se divise en neuf grandes parties.

La première partie permet à la Société d'émettre une police d'assurance à l'égard d'un prêt qui est assumable selon les dispositions de la présente loi. Sous cette partie de la Loi, les prêteurs agréés (banque, compagnies d'assurance sur la vie, compagnies de fiducie et de prêts et certains autres prêteurs) peuvent faire assurer leurs prêts en acquittant un droit d'assurance qui va de 1 p.c. à 1 1/4 p.c., suivant qu'il s'agit d'une maison unifamiliale ou d'une maison de rapport.

La seconde partie de la Loi autorise la Société à conclure des contrats avec des constructeurs pour garantir, moyennant le paiement d'une prime, un produit annuel de loyers provenant d'habitations à loyers. C'est sous cette partie de la Loi qu'elle peut consentir un prêt à toute personne en vue de construire, d'acheter ou de transformer un projet d'habitations à bas loyers.

Une autre partie de la loi traite de rénovation urbaine et permet à la SCHL de conclure des accords avec les provinces ou municipalités pour la préparation d'un plan de rénovation urbaine et l'exécution du programme.

D'autre part, pour permettre l'amélioration et l'agrandissement de maisons, cette Société peut garantir les prêts consentis à cette fin par une banque ou un organisme approuvé de crédit à tempérament. En vertu de cette partie de la loi, environ 400.000 unités ont ainsi été améliorées depuis 15 ans.

De plus, il incombe à la SCHL de faire instituer des enquêtes sur les conditions d'habitation et sur la suffisance des facilités de logement existantes au Canada, et même ailleurs qu'au Canada, en vue de leur amélioration.

A la suite d'accords directs intervenus entre les deux sociétés, la société met à la disposition de sa contrepartie provinciale les fonds nécessaires à la construction ou l'acquisition de logement public appelé communément HLM.

Une autre partie de la Loi prévoit des prêts à une province, à une municipalité, à une commission scolaire, université, collège ou à une association coopérative en vue d'améliorer et même de transformer des projets d'habitations pour étudiants. Depuis quelques temps, la SCHL est autorisée à prêter à une province, à une municipalité, ou à une corporation municipale en vue de faciliter la construction ou l'agrandissement d'un projet d'épuration des eaux d'égouts. Au Québec, cet aspect est traité en collaboration avec la Régie des Eaux du Québec (REQ).

de-Champlain ont commencé dans la joie avec le couronnement de la reine et aussi avec l'annonce d'une très importante nouvelle du maire M. Emile Bédard. Ce dernier a en effet communiqué que la municipalité de Saint-Georges aura une arène.

Environ cent cinquante personnes participaient à cette soirée de couronnement de la reine. Le sort a choisi Mlle Claire Cossette qui est devenue la première reine de Saint-Georges-de-Champlain.

Miles Rita Parent, Lucie Samson, Sylvie Mayrand, Hélène Lehoux et Lucie Rivard sont les duchesses.

La soirée a été remplie de surprises. Le président honoraire du deuxième carnaval M. Yvon Milette a souligné pour sa part que la municipalité n'avait pas à s'honorer de l'avoir comme président honoraire autant que lui devait être comblé d'honneur de pouvoir participer si activement au deuxième carnaval de Saint-Georges-de-Champlain.

De son côté le maire, M. Emile Bédard, outre l'annonce de la construction d'un centre communautaire qui renfermera une patinoire, a souligné qu'il était

très heureux de l'organisation et des membres du comité des loisirs de la municipalité.

Le président de ce comité, M. Emile Caouette a pour sa part remercié tous ses collaborateurs dont le maire et les membres de son exécutif. Il a voulu féliciter la reine Claire première et les charmantes duchesses qui ont été si compréhensives et très collaboratrices.

Dimanche, l'attraction spéciale tant attendue de la population, la partie de balle molle jouée en patins sur la patinoire près de l'école Dominique Savio a attiré une foule remarquable. Plusieurs autres activités sont prévues pour cette semaine.

Dimanche prochain, au lendemain de la soirée de clôture qui aura lieu également à la salle des Rois, à Saint-Georges-de-Champlain, l'exécutif du comité des loisirs de Saint-Georges, la reine Claire première et les duchesses assisteront à une partie de hockey des Bruins Junior "B" de Grand-Mère. A cette partie qui aura lieu à l'arène de Grand-Mère, la reine, les membres de l'exécutif du comité des loisirs et les duchesses seront

Une victoire de Harney

SAN DIEGO — Paul Harney, un professionnel américain de 42 ans, qui ne joue que rarement dans le circuit de la PGA, a remporté hier après-midi sa première victoire depuis 1964 en triomphant dans l'omnium de golf Andy Williams, qui avait lieu à San Diego.

Grâce à une dernière ronde de 70, Paul Harney a présenté une fiche de 275 qui lui a valu la première place et une bourse de 30 mille dollars.

Hale Irwin a terminé au deuxième rang avec 276 et s'est enrichi de 17 mille 100 dollars tandis que Gardner Dickinson, avec 277 et une place de troisième touchait dix mille 650 dollars.

Le torontois George Knudson, grâce à une ronde de 68, a terminé avec 279, ce qui lui a valu cinq mille 194 dollars.



La Parent est en compagnie de la reine, Mlle Claire Cossette. (Photo Normand Rheault)

Tél. Bur.: 539-3854 Réa.: 539-9311

VERRE de CONTACT

Dr Marc Gélinas
O.D.

Spécialiste en vision optométriste

Examen de la vue — Rééducation visuelle

2460, St-Marc, App. 4 (Centre Doherty) Shawinigan

Construction d'un centre communautaire

SAINT-GEORGES-DE-CHAMPLAIN (PAC) — Tout semble aller pour le mieux et de l'avant pour Saint-Georges-de-Champlain qui sera dorénavant doté d'un Centre communautaire. C'est ce qui découle d'une lettre du Ministre de l'Immigration et de la main-d'œuvre à Ottawa,

M. Otto Lang qui annonçait l'acceptation d'un projet qui cadre avec le programme des initiatives locales. Il s'agit d'un ensemble de projets totalisant une somme de \$93.800 dont une subvention de \$35.685.

La municipalité de Saint-Georges avait soumis un tel

projet dans le but d'exécuter divers travaux dont la construction d'un Centre communautaire qui abriterait une patinoire. Ce centre coûtera environ \$66.000 dont \$21.000 pour la main-d'œuvre.

Le projet envoyé aux autorités gouvernementales, à Québec d'abord puis à Ottawa accorde

Pour ce qui est du Centre communautaire il sera érigé sur un très beau terrain cédé à la municipalité par la Consolidated Bathurst. Il est situé entre l'avenue 107 et l'avenue 108 près de l'école Dominique Savio.

Pour ce qui est de l'agrandissement du garage municipal on a prévu des déboursés de l'ordre de \$11.100, soit \$6.700 de matériel et 4.400 de main-d'œuvre. L'amélioration du système de captation des sources municipales est un projet de \$2.500 dont \$2.000 pour la main-d'œuvre. Celui du réaménagement du bureau municipal est un projet de \$8.900 dont \$3.500 seront versés pour la main-d'œuvre.

Le maire M. Emile Bédard et le secrétaire-trésorier de la petite municipalité M. Isidore Pelletier, voisins de Grand-Mère se sont dits très heureux de l'annonce de cette subvention de \$35.685. Ils ont précisé que la municipalité adopterait prochainement un règlement d'emprunt de \$63.300 pour l'exécution de ces travaux qui coûtent \$58.115 de matériel, \$35.685 de main-d'œuvre et \$5.185 de dépenses contingentes. Ils ont voulu remercier le député à l'Assemblée tierce qui selon eux les a aidés pour l'obtention de cette subvention. M. Bédard et M. Pelletier n'ont pas voulu laisser sous silence l'aide apportée par le député et ministre Jean Chrétien.



Otto Lang

une subvention totale de \$35.685 pour défrayer le coût de la main-d'œuvre. Cette main-d'œuvre composée de 15 personnes travaillera du 6 février au 31 mai cette année.

Le projet comprend outre la construction d'un Centre communautaire, l'aménagement de parcs municipaux, l'agrandissement du garage municipal, l'amélioration du système de captation des sources municipales et le réaménagement du bureau municipal.

COMPTOIR DU CEGEP de Shawinigan

avec la Collaboration des
CAISSES POPULAIRES
CHRIST ROI et
MAURICIENNE

- A ne pas manquer le 8 février au centre Culturel "Op-phéon" par les étudiants du CEGEP au profit du tiers-monde
- Actif du comptoir: \$2.787,63
- 12 nouveaux comptes depuis le 17 janvier 1972
- Il ne vous coûte rien pour ouvrir un compte et ça vous rapporte beaucoup
- Nous recevons les comptes du Bell, de l'Hydro et d'eau. Bienvenue à tous.
- L'équipe de hockey des Proff vaut la peine qu'on se dérange pour la voir. Ce soir à 11h.00

RAYMOND MATTEAU, gérant
Tél.: 539-4766

avis

Bien vouloir prendre note que mon bureau est déménagé dans l'Edifice de la Caisse d'Entraide Économique
764, 5e Rue Shawinigan
Téléphone: 536-2507

Pierre Deschênes, Avocat.



PIERRE DESCHÊNES
AVOCAT

L'Eté est à moins de...

21
SEMAINES



MAIGRIR

perdez de 5 à 15 livres en seulement 15 jours

RAFFERMIR

- Equipement professionnel • Départements séparés pour hommes et femmes

BAINS SAUNA - 2 MASSEUSES DIPLOMÉES
DEPARTEMENT DE MASSAGE MECANIQUE
CHAMBRE SOLAIRE "CALIFORNIA"

Évitez tout
désappointement

Prenez rendez-vous
aujourd'hui même
tél.: 536-5804

G.I.I. GYMNO
CENTRE DE CULTURE PHYSIQUE

515

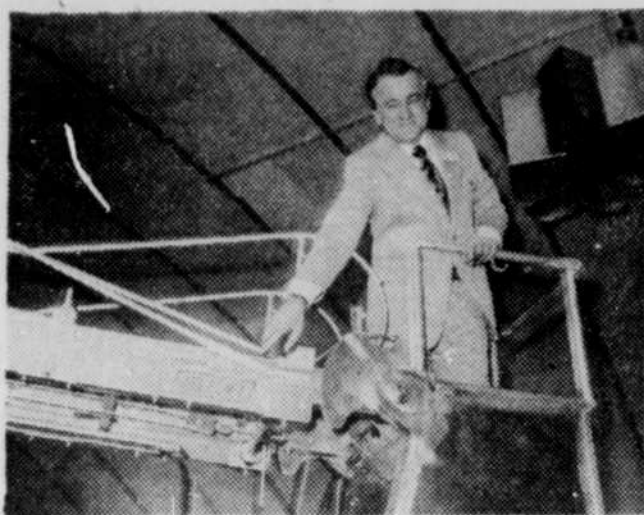
DE LA STATION
SHAWINIGAN

536-5804

au coeur du québec



Le maire de la ville de Warwick M. Richard Fortier, coupait samedi après-midi le ruban traditionnel lors de l'ouverture officielle des locaux réaménagés de la Warwick Ladders Inc. Assistants à cette cérémonie, M. le curé Alphonse Deshaies de la paroisse St-Médard, le président et la vice-présidente de la compagnie, M. et



Mme Marcel Beaudet, et le ministre des Richesses naturelles et député d'Arthabaska à l'assemblée nationale, M. Jean-Gilles Massé. On peut voir (photo de droite) l'inventeur de ces échelles téléliées reconnues par tout le Canada et aux États-Unis, M. Marcel Beaudet, qui est président de la compagnie. (Photo Laurier Gardner)

Une nouvelle invention donne naissance à une industrie

WARWICK (L.G.) — C'est grâce à une subvention d'environ \$30,000 que la Warwick Ladders Inc., propriété de M. Marcel Beaudet de Warwick, a pu aménager son usine d'échelles "téléliées" dans un nouveau local plus moderne et plus fonctionnel.

Samedi dernier, lors de l'inauguration officielle des nouveaux locaux, plus de 200 personnes, clients ou amis, ont pu se rendre compte du progrès de cette entreprise.

Histoire

M. Marcel Beaudet propriétaire de l'antenne communautaire de Warwick, a réalisé le besoin d'équiper le camion léger qui assurait le service à ses abonnés d'une échelle extensible facilement mise en place pour atteindre rapidement le sommet des poteaux du câble de télévision et le toit des maisons. Il découvrit alors qu'aucune échelle du genre n'était fabriquée ni au Canada, ni ailleurs. Il conçut

alors le projet d'en fabriquer une pour les besoins. Ce fut la première échelle téléliée. Cette échelle a suscité la curiosité de certains compétiteurs et autres usagers qui ont demandé à Beaudet d'en fabriquer de semblables pour leur utilité. C'est ainsi que commença une industrie nouvelle à Warwick.

En 1968, la compagnie de téléphone Bell s'intéressa à cette échelle et suggéra certaines améliorations à l'échelle déjà existante surtout en ce qui concerne les normes de sécurité.

En 1969, la compagnie est incorporée sous les noms de Warwick Ladders Inc. avec un capital autorisé de \$60,000 et un capital émis de \$18,000. La fabrication débute avec des moyens de fortune dans un modeste local d'environ 4,000 pieds de plancher, soit un ancien garage. On fit quand même 16 unités cette année là ce qui signifie un chiffre d'affaires de \$40,000 et une année sans déficit. C'est au cours de cette année que la

Compagnie de Téléphone Bell a approuvé cette échelle et a fait l'acquisition de trois d'entre elles.

Dès le début de 1970, la compagnie de Téléphone Bell du Canada place une commande pour 11 unités téléliées qui seront installées sur les camions légers de la compagnie au cours des quatre premiers mois de l'année. C'est alors que plusieurs compagnies dont l'Américaine Tél. et Tel., se sont intéressées à ces échelles: l'année se termine avec 50 unités produites.

L'année 1971 fut des plus fructueuses. Un distributeur couvrait alors les États de la Nouvelle-Angleterre, des négociations étaient entreprises pour couvrir d'autres parties des États-Unis, la Compagnie Bell a acheté 29 échelles hydrauliques, une quinzaine ont été exportées aux États-Unis, une trentaine ont été vendues dans l'ouest canadien et les Maritimes, et plusieurs dans la province de Québec. Dont sept au gouvernement. Le chiffre d'affaires s'élevait alors à \$200,000.

Les prévisions sont pour 1972: environ 40 unités pour Bell Canada, 50 unités pour l'exportation aux États-Unis, et 50 ventes au Canada, ce qui signifie un chiffre d'affaires d'au moins \$375,000.

Discours

Lors des discours, à la réception qui suivit au chalet des Rois de Warwick, on ne fit que féliciter celui qui avait inventé l'échelle téléliée, M. Marcel Beaudet.

Le ministre des Richesses naturelles et député du comté, M. Jean-Gilles Massé, a précisé qu'il croyait davantage au dynamisme local, à l'ingéniosité des gens de chez-nous qui grâce à leur esprit d'initiative et à leur ardeur fondent de nouvelles industries et par le fait même créent de nouveaux emplois.

Le député fédéral, M. André Fortin, a tenu à féliciter les fonctionnaires fédéraux de leur travail de recherche lorsqu'ils reçoivent une demande de subvention. "L'idée de Beaudet d'agrandir son entreprise aurait pu être bloquée n'eût été le travail des spécialistes du ministère de l'Expansion économique régionale qui ont plaidé sa cause auprès du ministre après une étude attentive" de dire M. Fortin.

Un ingénieur de Bell Téléphone, M. Jannis, a qualifié M. Beaudet de "Ingénieux person".

M. Beaudet pour sa part a mentionné qu'il y avait place à l'amélioration et que la compagnie y verrait.

Le Conseil provisoire forme des comités à Joliette

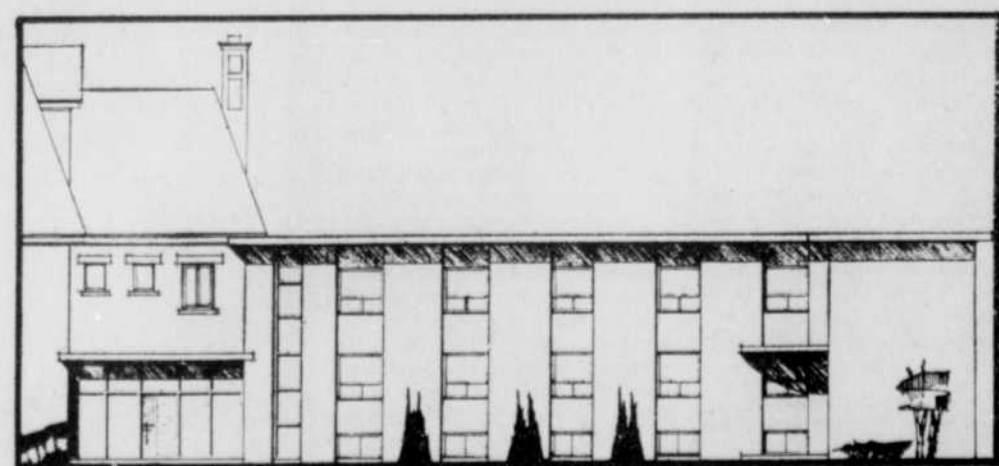
JOLIETTE (AP) — Le comité provisoire de la future commission scolaire regroupée de Joliette a vu cette semaine à la formation des comités qui étudieront les problèmes qui lui seront soumis et qui auront le pouvoir de faire des recommandations.

Le comité de gestion, dont les membres sont MM. Champagne, Perreault, Papin et Joly, s'occupera des questions d'administration, d'évaluation, de taxation, d'inventaire et de recensement. Le comité pédagogique formé de Mmes Lafortune et Grégoire et de MM. Bordeleau, Ricard et Grégoire, aura la responsabilité des problèmes soulevés à la direction des écoles, et par le nombre de professeurs requis et le classement des élèves.

Les membres du comité de

l'équipement toucheront les problèmes relatifs aux édifices et aux terrains. Ceux-ci sont MM. Leblanc, Boisclair, Léveillé, Hivon et Beauséjour. Enfin le comité des relations professionnelles déterminera la structure administrative, des conventions collectives, des délégations de pouvoirs au personnel. Le comité est formé de MM. Landry, Montebault, Forget, Marsolais et Bacon.

Au terme d'un débat où a nettement dominé la confusion quant aux règles de procédures, les commissaires ont rejeté un amendement défendu par les commissaires de Joliette, à l'effet de conférer le droit de vote, au sein des comités, au secrétaire intérimaire, M. René Laurin, et aux secrétaires des quatre comités, choisis à l'intérieur du personnel de cadre.



La CSN reçoit une subvention et agrandit son immeuble

JOLIETTE (AP) — Le Conseil central des syndicats nationaux de Joliette a reçu une subvention de \$38,700, dans le cadre du programme des initiatives locales, pour procéder aux travaux d'agrandissement de son immeuble, situé au coin des rues Montcalm et Lanaudière.

Selon le président du CCNSJ, M. Florian Morin, la réalisation de ces travaux concrétisera un des objectifs poursuivis par son organisme, soit celui de réunir sous un même toit tous les organismes à vocation socio-économique. Il est déjà assuré que l'Association des enseignants du

Deux autres à venir

Deux nouvelles industries sont annoncées par Yanakis

par Yves CHAMPOUX

BERTHERVILLE — M. Antonio Yanakis, député de Berthier, aux Communes, a annoncé la venue d'une nouvelle industrie et l'expansion d'une seconde à Berthierville, et l'établissement d'une industrie à Saint-Barthélemy.

La compagnie Grissol Ltée, investira \$1,413,000 et créera 80 emplois. Le ministère de l'Expansion économique régionale, a accordé une subvention de 10 pour cent du montant d'immobilisation, plus \$2,000, par nouvel emploi créé, qui porte la subvention à \$301,300. Selon M. Yanakis, la compagnie produira des viandes congelées, ce qui est un nouveau produit pour Grissol. Les travaux de mise en chantier débuteront sous peu puisque la compagnie Grissol espère être en opération au printemps prochain. La construction sera érigée à l'intersection de la route nationale 2 et la route 41.

La seconde annonce de M. Yanakis fut l'expansion de la compagnie Doric Textiles, au

coût de \$500,000, et créera 19 nouveaux emplois. La part de subvention fournie par le gouvernement est de \$100,000. Ce nouvel investissement est la seconde étape entreprise, par la compagnie, alors que le premier investissement avait été de l'ordre de \$1.5 millions. M. Yanakis a ajouté qu'une troisième étape sera bientôt franchie, puisque la compagnie Doric soumettra au gouvernement leur projet, lequel sera un investissement de \$4,000,000. La Doric Textiles est un projet de \$10,000,000, lorsqu'il sera réalisé entièrement, et créera près de 1,000 emplois.

Saint-Barthélemy

Par ailleurs, le député de Berthier, a annoncé l'établissement d'une nouvelle industrie à Saint-Barthélemy. Il s'agit de Fine Togs Ltd., qui confectionnera des vêtements de sport pour les enfants. La venue de cette compagnie pourra créer près de 75 emplois avec un investissement de \$155,000. Le ministère de l'Expansion économique, a ac-

cordé une subvention de \$45,300. Cette nouvelle industrie s'établira dans l'ancienne école d'agriculture de Berthier.



M. Antonio Yanakis

culture à Saint-Barthélemy. Les opérations devraient débuter sous peu, selon M. Yanakis.

M. Yanakis, nous a fait savoir qu'à la mi-février, il annoncerait la venue de deux autres industries dans la région de Berthier, ce qui créera plusieurs

nouveaux emplois. Toutefois, le député de Berthier, a refusé de divulguer l'endroit exact de l'établissement de ces industries.

Initiatives locales et municipales

M. Yanakis a fait un court bilan des subventions accordées par le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration pour le comté de Berthier.

En ce qui concerne les initiatives locales, \$509,697.68 et la création de près de 150 emplois, ont été accordés en janvier. Les clubs de motoneige, ajoute M. Yanakis, ont reçu pour leur part \$250,000 dont la plus importante a été accordée au club d'autoneige Saint-Michel Inc., à Saint-Michel-des-Saints, soit \$146,153.30 et la création de 78 nouveaux emplois. Dans les initiatives municipales, le gouvernement a accordé des subventions à sept municipalités, du comté fédéral de Berthier, soit pour un montant total de \$258,439, et la création de 238 emplois.

Le coroner-chef rend jugement et remet sa démission

par GÉRALD PRINCE

DRUMMONDVILLE — C'est avec une certaine émotion que le Dr J.T. de Montarville-Taschereau a dit définitivement adieu à la carrière de coroner du district judiciaire de Drummond au moment où il prononçait le dernier d'un nombre considérable de verdicts sur des cas de morts tragiques.

On sait en effet que, après avoir occupé cette fonction durant plus de 15 ans en deux périodes depuis 1940, le Dr Taschereau avait donné sa démission au ministère provincial de la justice. Vendredi dernier, il réglait les deux dernières causes qui dépendaient de lui, concernant la mort tragique de 5 personnes.

Dans le premier cas, il s'agissait de déterminer les circonstances entourant le décès de 3 personnes à Saint-Cyrille (Drummond) dans une collision entre un train et une auto le 29 novembre. On se rappelle en effet que MM. Elphège et Bernard Rochette, le père et le fils, de même que Mme Germaine Payant, étaient décédés sur le coup de la collision, en soirée, sous un temps de neige. L'enquête du Dr Taschereau a démontré que deux personnes avaient été témoins de la tragédie, soit un M. Allard qui se trouvait à proximité en motoneige, et l'ingénieur du train. Selon leur version des faits, l'auto de M. Rochette s'est approchée de la voie ferrée en ralentissant. Vu la chaussée glissante, la voiture ne semblait pas vouloir s'arrêter avant le passage à niveau. C'est alors que M. Rochette aurait donné le maximum de l'accélération de son véhicule. Le dérapage des pneus sur la surface glissante n'aurait pas suffi pour traverser la voie ferrée avant le train. D'où la tragédie entraînant la mort des trois occupants. Le Dr

Taschereau a rendu un verdict de mort accidentelle.

Quant au deuxième cas que le coroner avait à déterminer, il donna lieu à un verdict plus complexe, celui de responsabilité contre un défaut. Il s'agit de la tragédie qui fit 2 morts dans le 11ème rang de Sainte-Jeanne-d'Arc, il y a un peu plus d'un mois, lors d'une collision entre une motoneige et un piéton. On se souvient effectivement que M. Léonard Guilbert, un motoneigiste, et M. Robert Lalumière, un piéton, tous deux d'Acton Vale, avaient perdu la vie à la suite de cet accident. Au cours des témoignages, il fut déterminé que M. Lalumière, en compagnie de quelques autres personnes, marchaient sur la route isolée aux petites heures du matin pour aller chercher de l'aide afin de remorquer leur auto qui avait fait une embardée dans le fossé. Soudain survint un groupe de 6 motoneigistes. L'un des petits véhicules, conduit par M. Gilbert heurta de plein fouet M. Lalumière. Le piéton fut tué sur le coup; le motoneigiste mourut plus tard dans un hôpital de Montréal où il avait été transporté de toute urgence, vu la gravité et la nature de ses blessures. Le Dr Taschereau rendit un verdict de responsabilité contre M. Guilbert, applicable si le motoneigiste avait vécu. Selon l'officier de la justice, cette décision repose sur trois faits: c'est que le motoneigiste circulait sur une route, au milieu de la chaussée et qu'il était affaibli dans l'usage de ses facultés par la consommation d'alcool.

Ce verdict du Dr Taschereau mettait un point final à sa fonction de coroner-chef du comté de Drummond. Il remercia tous ceux qui l'avaient aidé et fut remercié à son tour par le procureur, Me Paul Rousseau. C'est le Dr François Soucy qui prend la relève du poste du Dr Tas-

chereau, comme la coutume on s'attend à une nomination In-veut qu'il ait deux coroners cessante du Ministère de la Jus-dans le comté de Drummond, tice.

Avec Standard Brands

Une importante transaction chez J. Demers Inc.

GENTILLY (ST) — Une importante compagnie de Montréal, Standard Brands Ltée a choisi le secteur de Gentilly à Bécancour pour diversifier sa production et se porter acquéreur d'intérêts assez considérables de la compagnie J. Demers Inc. Le montant exact n'a pas encore été révélé, mais dès le retour de M. Jules Pépin, nouveau président et directeur général de la compagnie, qui est présentement au Japon en voyage d'affaires, des précisions seront données au sujet de cette transaction.

Cette association de Standard Brands Co. Ltée et de J. Demers Inc. étendra le marché actuel de la compagnie de Gentilly à un marché international. Une technologie des plus avancées et des services de laboratoire seront les principaux avantages de cette transaction en faveur de Gentilly.

De plus, devant l'ampleur que prendra la compagnie J. Demers, il est à prévoir qu'un certain nombre de nouveaux emplois seront créés, tout en solidifiant les positions déjà en place.

Toutefois, l'essence même de la production de la compagnie demeurera inchangée et non modifiée. Elle produira, comme avant, de la viande pour les animaux domestiques.

auditions à l'école nationale de théâtre

pour l'année scolaire 1972-73

SECTION INTERPRÉTATION
SECTION DÉCORATION
SECTION TECHNIQUE

DATE LIMITE
pour s'inscrire
aux auditions
le 5 avril

POUR RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER AU SECRÉTARIAT:

5030, rue ST-DENIS
Montréal, 176
Tél.: 842-7954

le grand



et sa garantie

Dustbane, le plus important fabricant de produits de nettoyage et d'entretien au Canada, tient à témoigner sa confiance dans les appareils Dustbane en offrant cette unique garantie.



Garantie à vie de service ininterrompu.

"Une garantie de service ininterrompu est disponible pour toute la durée des appareils Dustbane. Le service s'ajoute à la garantie habituelle offerte par le fabricant Dustbane. Advenant qu'un jour un de vos appareils nécessite des réparations à notre usine, Dustbane vous fournira un appareil de rechange, port payé, que vous utiliserez jusqu'à ce que le vôtre soit réparé et vous soit retourné. La garantie à vie de service ininterrompu ne comporte aucune limite de temps et reste en vigueur bien après que la garantie d'un an de service sur les pièces et la main-d'œuvre, offerte par le fabricant Dustbane, ne soit expirée".



Dustbane Enterprises Limited
Casier Postal 8381,
Ottawa, Ontario K1G 3K1
613-745-6861

Concessionnaire:
Gérard Paradis Ltée
2560 Dalton, Parc Colbert
Ste-Foy, Québec J2L 2P2
Téléphone: 418-651-9830

Ou communiquez avec votre représentant local Dustbane. Consultez votre annuaire téléphonique.



Lors de l'assemblée générale annuelle de la Caisse populaire de Saint-Tite, les dirigeants ont présenté leur 41ème rapport annuel. Sur la photo, assis de gauche à droite: MM. Armand Marchand, secrétaire-général, Gérard Cormier, représentant du Service de l'éducation de l'Union régionale de Trois-Rivières et Alphonse Paquin, président. Debout derrière eux, à gauche M. Paul B. Hardy, vice-président de la Caisse populaire de Saint-Tite et Jean-Jacques Bourbeau, représentant du Service de l'éducation de l'URCP de Trois-Rivières. (Photo Michel Pothier)

La Caisse Pop de Saint-Tite dépasse les sept millions

SAINT-TITE (RSA) — La Caisse populaire de Saint-Tite a connu au cours de sa 41ème année d'activités au service de ses membres l'augmentation la plus considérable de son actif soit \$1,314,634 en atteignant ainsi un nouveau sommet de \$7,541,259. Ces chiffres ont été rendus publics lors de l'assemblée générale tenue jeudi soir à la salle de l'école La Providence de Saint-Tite à laquelle participaient les membres du conseil d'administration dont M. Alphonse Paquin président et le secrétaire-général M. Armand Marchand, les membres de la Commission de Crédit dont M. Paul H. Maranda est le président ainsi que les membres du conseil de Surveillance dont M. Robert Carpentier est le président avec une foule d'environ 350 personnes.

Étaient également présents à cette assemblée M. le maire Claude Côté et quelques conseillers de Saint-Tite ainsi que MM. Gérard Cormier et Jean-Jacques Bourbeau, représentants du service de l'éducation de l'Union régionale des Caisse Populaires de Trois-Rivières.

Excellente situation

D'après le rapport du conseil d'administration présenté par M. Armand Marchand, gérant, les bénéfices bruts avec les droits d'entrée ont totalisé la somme de \$617,334; les membres ont retiré en intérêts la somme de \$274,663 et la répartition des bénéfices nets enregist-

tre un montant de \$190,119; après ce partage, le patrimoine de la caisse est de \$626,362.

Symbole de prospérité

Expliquant les divers changements apportés dans l'administration à la Caisse Populaire de Saint-Tite, son gérant M. Armand Marchand a souligné que cette dernière symbolisait la prospérité d'une ville progressive et aidait à la promotion de son développement économique.

«La limite des prêts a été fixée à \$3,000 pour les prêts personnels, d'ajouter M. Marchand, et à \$5,000 pour les prêts industriels ou commerciaux par reconnaissance de dette et à \$25,000 par hypothèque.

Le secrétaire-gérant a par ailleurs annoncé une augmentation des taux d'intérêt sur l'épargne ordinaire, c'est-à-dire que le taux sera de 4 pour cent sur l'épargne avec opérations, plus l'assurance-vie au lieu de 3 pour cent. De plus une réduction de 1 pour cent sur les prêts par reconnaissance de dette et par hypothèque déjà accordés et à venir prendront vigueur le 1er février 1972.

Rapports des commissions

M. Paul H. Maranda, président de la Commission de Crédit a mentionné dans son rapport que 1,214 prêts se totalisant à \$2,686,629 ont été accordés aux membres pour répondre à la demande sans cesse croissante des prêts pour l'automobile, l'habitation, l'éducation, l'amélioration des fermes, la consommation, les commerces et les industries, ce qui prouve que l'argent déposé à la Caisse de Saint-Tite est un facteur de progrès et de production intense.

Pour sa part, le conseil de surveillance, dans son rapport présenté par le président M. Robert Carpentier s'est appliqué à faire respecter les statuts et les règlements de la Caisse, selon les directives de la fédération et de l'Union régionale.

Elections annuelles

Avant l'adoption des rapports présentés par les dirigeants de la Caisse Populaire de Saint-Tite, M. Gérard Cormier de l'Union régionale de Trois-Rivières exposa par des graphiques l'aide d'un projecteur, des moyennes et des situations comparées avec les années précédentes et les augmentations dans tous les domaines. Il fournit ensuite des informations sur les modalités, les assurances, les prêts, l'épargne stable et l'épargne à terme qui est selon lui la meilleure forme de placement à l'heure actuelle pour un court terme.

L'assemblée procéda par la suite aux élections annuelles, sous la présidence de M. Paul Hardy, et a réélu unanimement MM. Louis Gervais et André Périgny au conseil d'administration et à la Commission de Crédit M. Florent Allard fut réélu. Enfin au conseil de surveillance, M. Pierre Lebrun fut réélu surveillant.

M. Bertrand Gervais est réinstallé comme secrétaire-trésorier

SAINT-BARTHELEMY (B.I.) — Le conseil municipal de Saint-Barthélemy a consenti jeudi dernier à garder à son emploi le secrétaire-trésorier de cette municipalité, M. Bertrand Gervais, lequel avait été destitué de ses fonctions par une résolution du conseil en date du 21 décembre 1971.

Cependant, le conseil municipal de Saint-Barthélemy a donné ce consentement moyennant le respect d'une série de conditions imposées par le maire M.

René Michaud et ses conseillers.

Après que le conseil eut passé la résolution pour destituer son secrétaire-trésorier M. Gervais, ce dernier en avait appelé à la résolution du conseil devant la Commission municipale du Québec et cet appel devait être entendu jeudi dernier par les commissaires.

C'est alors que les parties en cause ont convenu de régler ce problème à l'amiable. La Corporation municipale de Saint-Barthélemy, représentée par son procureur Me Serge Gagnon de Louiseville, a consenti, quelques minutes seulement avant le début de l'enquête de la Commission municipale de Québec, laquelle siégeait à Joliette pour la circonstance, à réintégrer M. Gervais dans ses fonctions moyennant le respect des conditions qui ont été énumérées alors.

Les commissaires de la Commission municipale ont alors pris acte de cette entente et le tout est entré dans l'ordre. Les membres du conseil au grand complet ainsi que le maire M. René Michaud, accompagnés de leur avocat, s'étaient rendus au Palais de Justice de Joliette pour la circonstance.

Il semble que toute l'affaire ait bien tournée et les parties semblaient satisfaites de l'entente de dernière heure qui est intervenue.

Application intégrale demandée

par André PROVENCHER

ST-JEROME — La Commission de Formation Professionnelle de la Main d'Oeuvre de Montréal-Nord est catégorique: le bill 49 doit être appliqué intégralement et les C.F.P. doivent s'organiser pour administrer toute la formation professionnelle aux adultes sur leur territoire.

C'est ce qu'a revendiqué vendredi dernier M. Gilles Varin, président de la Commission de Formation Professionnelle de Montréal-Nord, dénonçant par la même occasion la duplication dans l'administration des programmes de formation professionnelle.

A l'appui de ses propos, M. Varin a rappelé les déclarations du ministre du Travail et de la Main d'œuvre, l'honorable Jean Coutu, lors de l'adoption du bill 49. Le Ministre avait alors déclaré que tous les efforts en matière de main d'œuvre devaient respecter la réalité des régions et donc du Québec, que la politique de main d'œuvre devait être dirigée par le gouvernement qui assume le fardeau de la détermination de la politique sociale, celui du Québec, et que si le Québec doit assumer la responsabilité de l'initiative dans le domaine de la Main d'œuvre, le gouvernement fédéral se devait de réviser ses responsabilités en cette matière et se retirer éventuellement pour le bien-être des citoyens, d'un champ de juridiction qui est de toute évidence du domaine provincial.

Le président de la Commission de Formation Professionnelle de Montréal-Nord a ajouté que son organisme s'inscrit tout à fait dans cette ligne de pensée et qu'elle veut poursuivre cette démarche jusqu'au bout en tenant compte des nouvelles données en matière d'éducation des adultes, notamment Multi-Média. «Sur ce point, la C.F.P. de Montréal-Nord n'entend pas jouer un rôle de second violon», a enchaîné M. Varin.

Celui-ci a également dévoilé le nouvel organisme qui chapeautera les structures de la commission, et rendu publique un document qui définit le rôle des commissions de formation professionnelle. Selon ce document, les fonctions des C.F.P. consistent à développer des politiques qui favorisent la planification, l'organisation, la coordination, l'information et le contrôle de la formation professionnelle aux adultes sur leur territoire. Il dégage également la principale préoccupation des C.F.P. qui est d'administrer seule l'éducation des adultes pour assurer l'efficacité des services en matière de main d'œuvre, et pour maintenir en parfaite équation les programmes de formation et les besoins de la population.

La Commission de Formation Professionnelle de Montréal-Nord, qui administre les centres de Saint-Jérôme et de Joliette, a enfin inauguré un cours d'opérateurs en machinerie lourde, initiative mise de l'avant par le conseil consultatif régional de la construction, conjointement avec le comité de la machinerie lourde de la C.F.P. Cette décision fait suite à une pénurie d'opérateurs de machinerie lourde constatée dans la région qui, comme on le sait, devra prévoir les besoins de tous les opérateurs notamment en vue de l'implantation de l'aéroport de St-Scholastique et aussi du projet de développement de la Baie James.

Ce cours a pour but de perfectionner les opérateurs de machinerie lourde, les rendre polyvalents et d'assurer la promotion industrielle de cette catégorie de travailleurs.

L'expérience-pilote de 1971 dans ce domaine a été concluante: 90 pour cent des 40 travailleurs inscrits ont obtenu du travail.



Le cours de détection de Radio-Activité requiert un équipement spécialisé qui a été mis à la disposition des élèves par la protection civile du Québec. Ci-dessus, de gauche à droite, M. André Foucault, M. André Lahaie, agent de liaison pour

la Mauricie à la Protection Civile du Québec, M. J. Maurice Pelletier, commandant de la Brigade Ambulancière Saint-Jean qui a dispensé le cours et M. Pierre Leblanc. (Photo Gilles Berthiaume)

Un cours en détection se termine avec succès

LA TUQUE (M.A.) — Douze employés de l'usine CIP de La Tuque ont terminé avec succès, jeudi soir, un cours de détection de radio-activité. Ce cours, qui s'est échelonné sur une période de cinq semaines, a duré 17 heures et il a porté aussi bien sur les exercices pratiques que théoriques.

Le professeur, M. J. Maurice Pelletier, qui est commandant de la Brigade Ambulancière Saint-Jean, a été assisté, jeudi soir, à l'occasion du dernier cours, par M. Roméo Lahaie, agent de liaison pour la Mauricie à la Protection Civile du Québec.

C'est d'ailleurs ce dernier qui avait transporté à La Tuque les sources de Radio-Activité. On sait que celles-ci ne peuvent être transportées d'un endroit à un autre que par les véhicules de la Protection Civile ou enco-

re par chemin de fer à cause des graves dangers qu'ils peuvent représenter. Ces sources de Radio-Activité ne sont rien d'autres que des petits morceaux de métal qui donnent des rayons Gamma. Voilà pourquoi ils peuvent être dangereux.

Les cours de détection de radio-activité avaient débuté le 9 décembre dernier et ils se sont terminés jeudi soir. C'est la première fois qu'ils ont donné à La Tuque. Ceux qui ont suivi le cours avec succès recevront un diplôme d'attestation décerné par la protection civile du Québec. Ils deviendront alors automatiquement membres de la Protection Civile de la région.

Il est à noter que toutes les pièces d'équipement mises à la disposition des élèves pour suivre le cours étaient fournies par la Protection Civile. M. Gérard Renaud, l'un des inscrits, a été nommé directeur

de la détection de radio-activité pour la région de La Tuque tandis que M. Gilles Lalonde devient son assistant.

M. J. Maurice Pelletier, qui a dispensé le cours, a souligné que les possesseurs de ce diplôme, qui sont les premiers à l'obtenir à La Tuque, constituaient une protection accrue pour notre population étant donné qu'ils seront maintenant en mesure de détecter à plusieurs milles à la ronde les sources d'activité qui pourraient être déposées dans la région, à l'occasion, par exemple, de l'explosion d'une bombe nucléaire.

Les douze futurs détenteurs du certificat sont: MM. Gérard Renaud, Gilles Lalonde, Jacques Gauthier, Pierre Leblanc, André Foucault, Roger L'Heureux, Yvon Ricard, Norbert Desbrières, Marcel Burquel, Julien Tremblay, Roland Froment et Gérard Fecteau.

Elections à la Coop de St-Roch

par Royal ST-ARNAUD

MATTAWIN — MM. Hervé Jacob et Jean-Marie Lacombe ont été respectivement élus à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'administration des sociétaires de l'Etape Coop Saint-Roch-de-Mékinac, qui tenaient en fin de semaine, à l'hôtel Marineau à Mattawin, leur première assemblée générale. Il s'agissait pour MM. Jacob et Lacombe d'une réélection puisqu'ils occupaient ces mêmes postes auparavant.

Camping ultra-moderne

Il fut naturellement question de la subvention de \$42,400.80 qui a été versée à la Coop dans le cadre des initiatives locales du gouvernement fédéral. Grâce à cette subvention, déjà neuf employés travaillent à l'intérieur de la bâtisse centrale et sept autres seront embauchés dès cette semaine. Ces hommes sont occupés à la confection de tables, de foyers, de chaloupes etc; en fait de tout le matériel nécessaire à l'exploitation d'un camping d'avant-garde.

Selon le projet, en avril et mai plus de 25 hommes termineront le camping qui sera ouvert aux touristes 12 mois par année. Au printemps, les hommes travailleront à la réalisation d'une grande piscine chauffée, des clôtures, des jeux, des quais et de l'enfouissement des fûts électriques et tuyaux d'égoûts à plus de six pieds de profondeur.

Avenir prometteur

Lors de l'assemblée générale tenue en fin de semaine, les sociétaires se sont dits assurés de la bonne marche des activités pour que leur camping ouvre ses portes dès le 1er mai. Ils mettront alors au service de la population un camping ultra-moderne, situé dans un décor enchanteur. Selon eux, l'année qui s'ouvre est riche en promesses d'une réussite spectaculaire.

Projet sur le point d'être réalisé à Saint-Ignace

SAINT-IGNACE — Si on en croit les rumeurs, il apparaît que le Centre domiciliaire Bellevue, l'aréna, les réseaux d'eau et d'égoûts seraient au point d'être une réalité, à Saint-Ignace.

Le maire de Saint-Ignace, M. Lucien-René Plante, s'est rendu à Québec, la semaine dernière, afin de rencontrer les fonctionnaires du ministère des Affaires municipales, dans le but d'obtenir une subvention pour l'installation des réseaux d'eau et d'égoûts. Le projet est évalué à plus de \$750,000. Le maire doit également rencontrer cette semaine, le ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, afin de réaliser un autre projet, soit un mur de soutènement près des lacs.

Centre domiciliaire Bellevue — En ce qui a trait au Centre domiciliaire Bellevue, un rumeur veut que les instigateurs de ce complexe seraient grandement intéressés à s'établir à Saint-Ignace, étant donné le retard apporté à l'émission du permis de construction, et à la requête présentée au conseil municipal de Berthierville, s'opposant à la construction de maisons multi-familiales alors que le règlement stipule que seules des maisons unifamiliales peuvent être érigées face à la rue Frontenac à Berthierville.

Aréna — Pour leur part, les citoyens de Berthierville se demandent comment il se fait qu'on ne fasse pas plus de démarches afin d'obtenir un aréna à Berthierville. Toujours selon certains citoyens, le conseil municipal ne voit pas d'un bon oeil la construction de cette aréna pour l'instant pour diverses raisons. Une

CARRIÈRES et PROFESSIONS

RESPONSABLE DE LA DISTRIBUTION

- EMPLOYEUR:** Un hôpital de la région de Québec (450 lits).
- FONCTIONS:** Responsable de la distribution et du contrôle des activités de la section distribution et de la coordination de ses activités avec les autres secteurs du service alimentaire.
- EXIGENCES:** Détenir un diplôme de diététiste professionnelle. Connaissances administratives et expérience de la gestion du personnel.
- SALAIRE:** Selon l'expérience. Les candidates intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le 14 février.

ECRIRE À: LE NOUVELLISTE
C.P. 668
DEP. 2794

RESPONSABLE DU SERVICE ALIMENTAIRE

- EMPLOYEUR:** Un hôpital de la région de Québec (450 lits).
- FONCTIONS:** RESPONSABLE du service alimentaire et de son intégration à l'organisme global de l'hôpital. Planifier, organiser, diriger, coordonner et contrôler les activités des sections opérations, distribution et diététique afin d'assurer une saine alimentation aux malades et au personnel.
- EXIGENCES:** Diplôme de diététiste professionnelle. Une expérience exceptionnelle pour suppléer à l'absence de diplôme. Une bonne formation dans les techniques d'alimentation de groupe. Expérience dans la cuisine de masse. Connaissances administratives et expérience de la gestion du personnel. Connaissances professionnelles en matière de production et de distribution d'aliments.
- SALAIRE:** Selon l'expérience. Les candidates intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le 14 février.

LE NOUVELLISTE
C.P. 668 — DEP. 2793

Le règlement 7 et la loi 27 sont expliqués à l'AFEAS

ST-ALEXIS-DES-MONTS (BL)

Une centaine de membres du cercle de l'AFEAS et des institutrices de l'élémentaire de Saint-Alexis-des-Monts ont assisté, dernièrement à l'hôtel de ville, à une assemblée d'information sur la loi 27 et le règlement no. 7, nouvelles politiques scolaires du ministère de l'Éducation.

Cette assemblée d'information coïncidait avec la réunion mensuelle du cercle de l'AFEAS.

Les informations sur la loi 27

portant sur le regroupement des commissions scolaires, ont été fournies par M. Richard Lamothe, commissaire à la Commission scolaire Val-Mauricie. D'ailleurs avec ce regroupement prévu par le gouvernement, Saint-Alexis-des-Monts fera partie à l'avenir de la Commission scolaire Val-Mauricie. Dans son exposé, M. Lamothe était secondé par un autre comitologue en la personne de M. Roger Boulanger.

Pour sa part, M. Gilles Thi-

bault, directeur général adjoint à la Commission scolaire régionale de la Mauricie, a entrepris les membres sur les implications du règlement no. 7 du ministère du sixième degré scolaire au secondaire 1.

On remarquait aussi à cette assemblée d'information scolaire, les présences de M. Roger Landry, principal de l'école Sacré-Coeur ainsi que le président de la Commission scolaire de Saint-Alexis-des-Monts, M. Clovis Giguère.

Une municipalité n'a aucun pouvoir en matière de rénovation urbaine

COMPRIS ?

Plusieurs personnes entendent sans comprendre, c'est même le symptôme le plus fréquent de la surdité du nerf auditif. MAICO comprend ces personnes, c'est sa spécialité. Demandez qu'il vous fasse parvenir gratuitement sa brochure décrivant ses services techniques avant et après la vente. Écrivez ou téléphonez aujourd'hui au:

SERVICE AUDITIF
MAICO INC.
867, De Foix - Trois-Rivières
Téléphone: 379-5715

Nom
Adresse
Ville
S.V.P. m'adresser une copie gratuite de votre brochure sur vos services techniques.
N.B. Réparations exécutées pendant que vous attendez.

JOLIETTE (AP) — Une municipalité n'a aucun pouvoir en matière de rénovation tant que la Société d'habitation du Québec n'a pas approuvé le projet, et c'est le rôle de la Société de s'assurer que ce projet va dans le sens des intérêts des particuliers et de la communauté. C'est ce qu'a expliqué, jeudi, le président de la SHQ, M. Jacques Bernier, aux 300 citoyens venus exposer leurs objections au programme de rénovation urbaine dans la ville de Joliette.

Une vingtaine d'interventions ont été entendues, résumant les motifs d'opposition déjà énoncés au cours d'assemblées antérieures. Certains propriétaires contestent les critères d'évaluation des maisons, estimant que leur résidence est en meilleur état que ne l'indique le classement. D'autres ont remarqué avoir effectué des réparations avec le consentement de l'administration municipale.

Enfin, d'autres mettent en jeu des arguments affectifs, ne désirant pas quitter le quartier où ils sont établis depuis longtemps, ou être relégués dans des conciergeries. De façon générale, on déplore le manque d'in-

formations sur le programme de rénovation urbaine.

Au nombre des interventions, le président de la SHQ, M. Jacques Bernier, a entendu les porte-paroles de deux groupes qui ont déjà unifié leur opposition dans une pétition. La première compte 578 noms, et la seconde, 44 noms.

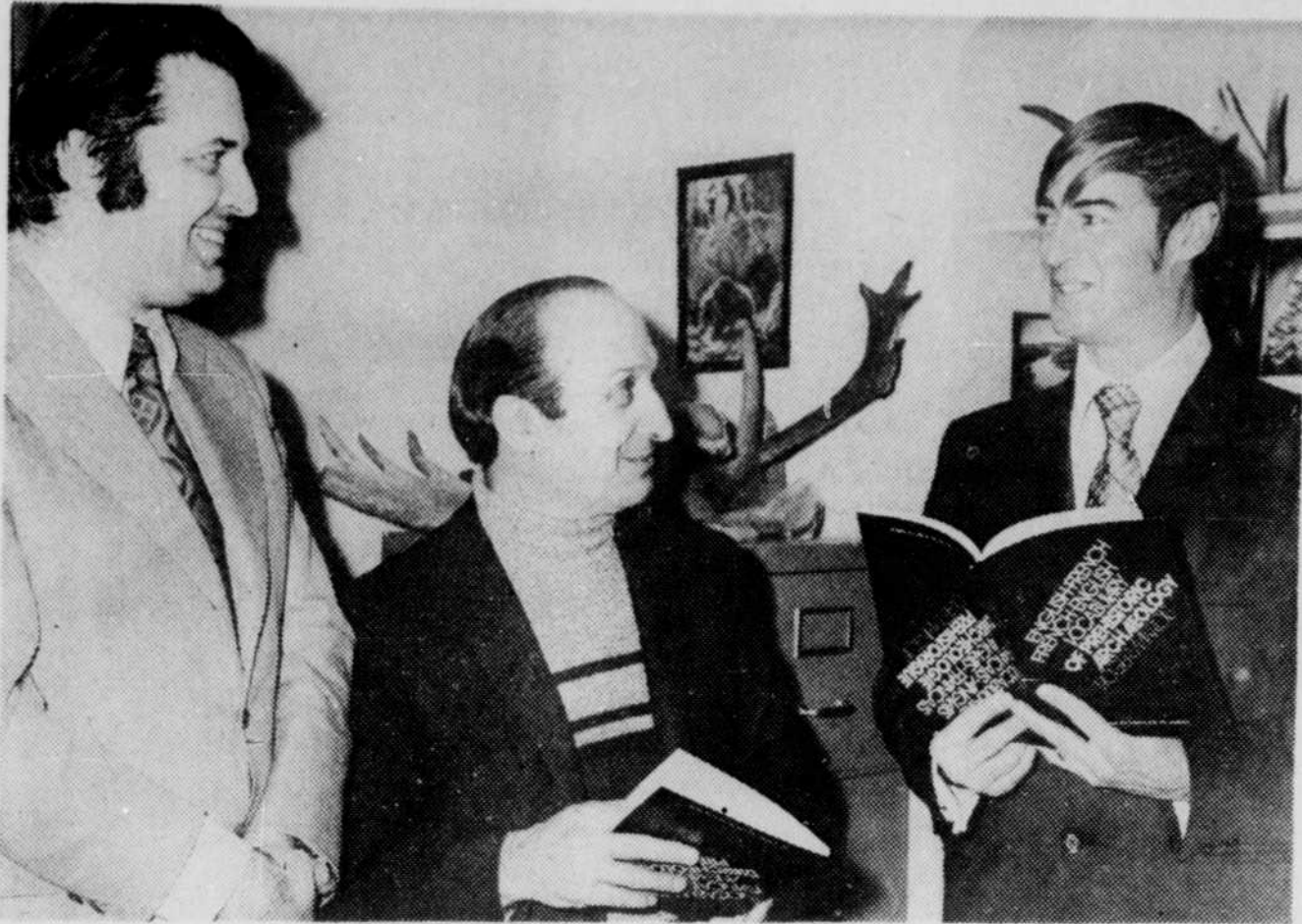
La Société d'habitation du Québec fera savoir d'ici quelques semaines à la municipalité et aux citoyens concernés, si elle accepte le plan de rénovation urbaine, si elle doit suggérer des modifications, ou si elle doit le refuser. Pendant ce délai, les spécialistes de l'organisme étudieront soigneusement les objections formulées verbalement, jeudi, par les citoyens opposés au projet.

L'audience publique a été menée fermement par le président de la SHQ, et il a dû en certaines occasions, interrompre les applaudissements qui marquaient les interventions les plus énergiques. Il a expliqué qu'il ne s'agissait pas d'une séance d'information mais d'une audience où les citoyens intéressés sont invités à formuler leurs objections.

Lancement à l'UQTR

Le volume de Roger Marois est écrit avec le souci de la perfection

par Michelle GUERIN



Au lancement par les Presses de l'Université du Québec au musée d'archéologie de l'UQTR du "Vocabulaire français-anglais d'archéologie préhistorique" de M. Roger Marois, vendredi soir, on pouvait remarquer la présence

de M. Alexis Klimov, directeur du Centre de recherches, M. René Ribes, directeur du musée, qui causent avec l'auteur, M. Roger Marois. (Photo Roland Lemire)

C'est au musée d'archéologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières (Centre de recherches, Pavillon Poliquin, rue Royale) que se tenait vendredi soir le lancement du livre de Roger Marois, "Vocabulaire français-anglais d'archéologie préhistorique", publié par les Presses de l'Université du Québec. Parmi les invités d'honneur, on a pu remarquer la présence du recteur Gilles Boulet, de M. René Ribes, directeur du musée, de M. Alexis Klimov, directeur du centre de recherches. Plusieurs professeurs, élèves et gens intéressés à la question se trouvaient réunis parmi les pièces très anciennes exposées à cet endroit.

M. Roger Marois est membre de la commission archéologique du Canada au musée national de l'homme à Ottawa. C'est en vue de la préparation de sa thèse, donc d'abord pour des besoins personnels, qu'il a travaillé plusieurs années à dresser une liste bilingue de termes d'archéologie préhistorique mondiale. Mais plusieurs pourront dès lors profiter de telles recherches. C'est M. Alexis Klimov qui a écrit la préface dans les deux langues. Soulignons que le volume est composé de la même manière que certains dépliant: en retournant le volume à l'envers, la couverture est en anglais et les mots sont anglais avec leur traduction française, alors que c'est le contraire dans l'autre sens.

Allocutions

C'est M. Dery, des Presses de l'Université, qui a le premier pris la parole. "Je tiens à souligner combien

nous avons été heureux de travailler avec M. Marois, un homme consciencieux et conscient de ses responsabilités", a-t-il déclaré.

L'auteur vint ensuite dire quelques mots à l'assemblée. "La publication d'un ouvrage, si modeste soit-il, est toujours le produit d'un travail considérable. J'ai pensé aux Canadiens en écrivant ce vocabulaire bilingue, qui sera un outil pour permettre aux chercheurs de décoder le message archéologique dans l'autre langue."

Le recteur prit enfin la parole pour souligner "le professionnalisme avec lequel le volume a été fait. Il a été écrit avec une grande connaissance de la langue. J'admire également la perfection, et l'audace qu'il a eu pour rejeter certains termes employés couramment mais d'une mauvaise construction, comme "artefax", par exemple, qu'il a remplacé en toute simplicité par le mot "pièce". Le volume de M. Marois sera fort précieux dans les recherches futures. Je veux en souligner l'excellence, c'est un livre écrit avec la passion qui anime tous les archéologues. Je suis également très heureux que cette réunion se fasse dans notre petit musée d'archéologie. Il y a probablement ici des gens qui ne l'ont jamais visité, et le directeur, M. Ribes, se fera sûrement un plaisir d'expliquer toutes les pièces aux visiteurs. Nous avons un bon petit musée, équipé et documenté de façon remarquable, et nous possédons certaines collections parmi les plus riches de la province."

Yvon Deschamps
au Capitole
ce soir
et demain



Le poète soviétique
Yevgeny Yevtushenko

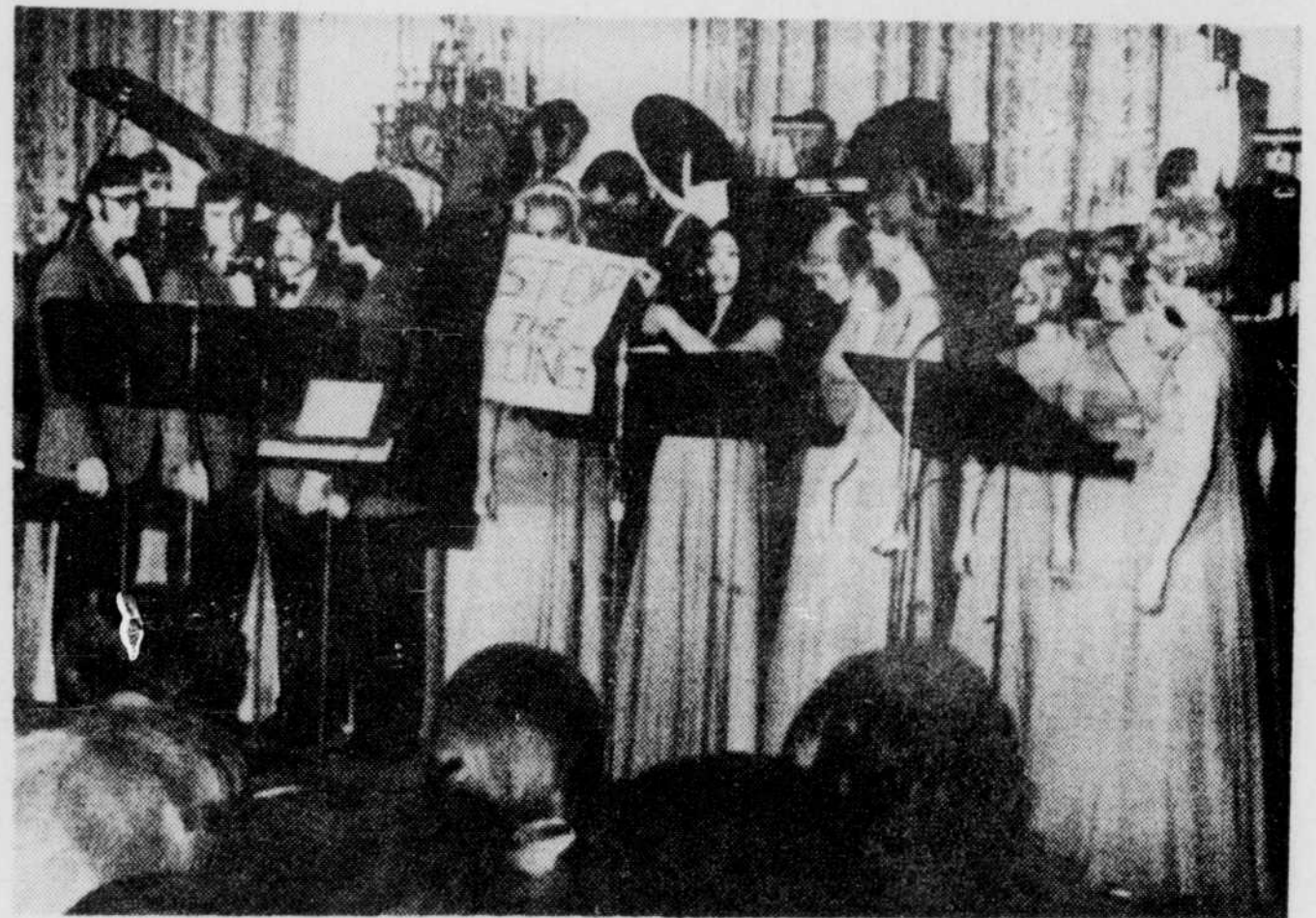
Yevtushenko dénonce l'attentat à la bombe

NEW YORK (AFP) — L'écrivain soviétique Yevgeny Yevtushenko a lu vendredi soir un poème sur l'attentat à la bombe commis dans les bureaux de l'impresario Sol Hurok à New York au cours de la soirée organisée au Madison Square Garden et intitulée "Yevtushenko et ses amis: poésie en concert".

Dans ce poème dédié à la jeune employée Iris Kones qui a trouvé la mort dans l'attentat mercredi dernier, l'écrivain déclare: "L'art n'est plus bon marché quand un être innocent le paie de sa vie... Quels sont les péchés de la poésie et de la musique?"

Des poètes américains se produisaient aux côtés de l'écrivain soviétique, notamment l'ancien sénateur Eugene McCarthy, candidat à la présidence, qui s'est présenté comme "mi-poète, mi-politicien" et a lu une de ses oeuvres intitulée "Vietnam Message". Il a également lu la traduction anglaise d'un poème écrit par un vietnamien, "Peintre dans la ville".

Plusieurs groupes de Juifs manifestaient à l'entrée du Felt Forum du Madison Square Garden distribuant des tracts protestant contre la venue du poète soviétique mais aucun incident ne s'est produit au cours de la soirée.



CESSEZ LA TUERIE. Au cours d'un concert donné à la Maison Blanche par l'ensemble de Ray Conniff, une jeune chanteuse du groupe, Carol Feraci, a brandi un écriteau

où on pouvait lire "Stop the Killing". Elle a accusé plus tard le président Nixon de tuer des gens, des animaux et la végétation.

Moi je l'aime
mon
CFCM
Stereo FM
DRUMMONDVILLE
104.3

horaire TV

2 CFTM — MONTREAL 5 WPTZ — PLATTSBURGH 7 CHLT-TV — SHERBROOKE 10 CFTM-TV — MONTREAL 13 CKTM-TV — TROIS-RIVIERES
4 CFCM-TV — QUEBEC 6 CBMT — MONTREAL 8 WMTW — MT-WASHINGTON 12 CFCF-TV — MONTREAL 9 NC (Cable) — TROIS-RIVIERES

Aujourd'hui (LUNDI)

matinée

- 6:55 (5) TOWN AND COUNTRY
- 7:00 (5) TODAY
- 7:30 (12) MONTREAL BULLETIN BOARD - MORNING NEWS
- 7:40 (4) DESSINS ANIMÉS
- 7:45 (8) MORNING REPORT
- 7:50 (4) BONNE JOURNÉE
- 8:00 (7) AUJOURD'HUI
- (8) FARM AND HOME
- (12) THE LUCILLE RIVERS SHOW
- 8:15 (12) RUPERT BEAR
- 8:23 (6) STANBY SIX
- 8:30 (8) THE RELUCTANT DRAGON AND MR. TOAD
- (10) BIENVENUE CFTM
- (12) HERCULES
- 8:30 (10) LES PETITS BONSHOMMES
- 8:35 (4) MR. DRESSUP
- 8:55 (2) AUJOURD'HUI A CFTM
- 9:00 (2) EN MOUVEMENT
- (5) AU BOUT DU FIL
- (5) ROMPER ROOM
- (10) QUEBEC SCHOOL TELECASTS
- (7) LEÇONS DE BEAUTE
- (10) LE 10 VOUS INFORME
- (12) MAGIC TOM
- 9:15 (2) LES ORALIENS
- (10) LES TANANTS DE CHEZ NOUS
- 9:30 (2) EDUCATION PHYSIQUE
- (5) DEATH VALLEY DAYS
- (8) MORNING MOVIE
- (12) YOGA
- 9:45 (4) HORIZON SANTE
- 10:00 (2) LES 100 TOURS DE CENOUR
- (5) DOIGTS DE FEE
- (5) DINAH'S PLACE
- (10) POUR VOUS MESDAMES
- (12) THE A.M. SHOW
- 10:15 (2) LES CHIBOUKIS
- 10:30 (2) FABIO LE MAGICIEN
- (5) LES TANANTS DE CHEZ NOUS
- (5) CONCENTRATION
- (10) THE FRIENDLY GIANT
- (12) LE GOURMET FARFELU
- (7) GREEN ACRES
- 10:45 (2) POLY
- (4) CHEZ HELENE
- 11:00 (2) LES GLOBE-TROTTERS
- (5) SALE OF THE CENTURY
- (4) SESAME STREET
- (7) MADAME EST SERIE
- (8) THE MOVIE GAME

11:30

- (12) ALL ABOUT FACES
- (5) THE HOLLYWOOD SQUARES
- (8) THAT GIRL
- (10) SUPERHEROS
- (12) MCGOWAN AND CO.
- (5) DESSINS ANIMÉS
- 11:45 (12) LES PETITES ANNONCES
- (4) LEÇONS DE BEAUTE

après-midi

12:00

- (2) SKIPPY LE KANGOUROU

12:45

- (5) THE WHO, WHAT OR WHERE GAME
- (6) ELWOOD GLOVER'S LUNCHEON DATE
- (7) DEUXIEME EDITION
- (8) PASSWORD
- (12) MATINEE WITH JOE VAN
- (7) C'EST MON OPINION
- 12:50 (5) NEWS
- 12:55 (4) DEUX DANS UN
- (5) DIVORCE COURT
- (6) ONE O'CLOCK REPORT
- (7) BIENVENUE CHEZ NOUS
- (8) ALL MY CHILDREN

2:30

- (5) THE DOCTORS
- (6) SEA HUNT
- (7) DOIGTS DE FEE
- (8) WHAT'S THE GOOD WORD
- (12) THE DATING GAME
- (5) PERSONNALITE FEMININE
- 3:00 (2) FEMME D'AUJOURD'HUI
- (6) TAKE 30
- (5) ANOTHER WORLD
- (12) BAY CITY
- (8) GENERAL HOSPITAL
- (10) BANCO BANCO

RICHARD BURTON

est la vedette
d'un drame
d'espionnage
à l'action
soutenue
"WHERE
EAGLES
DARE"
à 20h.00
au Canal 8.



1:15

- (10) CINE LUNDI
- (2) STANBY NOON
- (4) CINEMA
- (4) POUR VOUS MESDAMES
- (5) THREE ON A MATCH
- (8) THE GALLOPING GOURMET
- (12) LET'S MAKE A DEAL
- (10) RUE PRINCIPALE
- (5) PAUL BERNARD
- 2:00 (12) LES PETITES ANNONCES
- 12:15 (4) L'ACTUALITE
- (10) Y A DU SOLEIL
- 12:30 (2) BOUBOU
- (4) DE TOUT DE TOUS

3:30

- (5) THE EDGE OF NIGHT
- (5) BRIGHT PROMISE
- (12) ANYTHING YOU CAN DO
- (8) ONE LIFE TO LIVE
- (10) BATMAN
- (2) ROBIN
- (4) SUPERHEROS
- (5) ANOTHER WORLD
- (12) SOMERSET
- (4) FAMILY COURT
- (10) LE CIRQUE DU CAPITAINE
- (8) LOVE, AMERICAN STYLE
- (12) THE DICK VAN DYKE SHOW

4:30

- (2) MAIGRICHON ET GRAS DOUBLE
- (5) LES SENTINELLES DE L'AIR
- (5) THE VIRGINIAN
- (6) DROP IN
- (8) MUHAMMAD'S NAVY
- (12) LASSIE
- (5) DAKTARI
- (6) CINEMA
- (12) MR. WIZARD
- (7) PATROUILLE COSMOS
- (8) GILLIGAN'S ISLAND
- (12) TRUTH OR CONSEQUENCES
- (10) CINEMA DE 5 HEURES
- 5:30 (8) GET SMART
- (8) NEWS CIRCLE
- (10) STUDIO 10
- (12) BEAT THE CLOCK

en soirée

6:00

- (2) LE GOURMET FARFELU
- (5) EYE WITNESS NEWS
- (4) MY THREE SONS
- (10) TROISIEME EDITION
- (12) MADAME EST SERIE
- (12) PULSE
- 6:15 (7) BILLET POPULAIRE
- 6:20 (7) EDITION SPORTIVE
- 6:25 (4) NOUVELLES DU SPORTS
- (12) BILLET POPULAIRE
- 6:30 (2) LE TELEJOURNAL
- (4) PANDRAMONDE
- (5) NIGHTLY NEWS
- (6) HOUR GLASS
- (7) RONSOIR COPAINS
- (12) TO TELL THE TRUTH
- (10) LE 13 VOUS INFORME
- 6:50 (2) NOUVELLES DU SPORT
- 6:55 (10) BILLET POPULAIRE
- 7:00 (2) FORMAT 30
- (4) MADAME EST SERIE
- (5) THE BIG VALLEY
- (12) THE DORIS DAY SHOW
- (8) STAR TREK
- (10) LE 10 VOUS INFORME
- (12) CE SOIR, JEAN PIERRE...
- 7:25 (10) LES COMMENTAIRES DE Me Alphon Flamand
- (12) MADAME ET SON FANTOME
- (6) THE IRISH ROVERS
- (7) LES BERGERS
- (12) MEDICAL CENTER
- 7:30 (2) FEMME D'AUJOURD'HUI
- (4) A LA SECONDE
- (5) LES BERGER
- (5) ROWAN AND MARTIN'S LAUGH-IN

télé-films

9:30

- (8) MORNING MOVIE
- (5) "OUTPOST IN MALAYA"
- G. B. 1952. Aventures. Des indigènes malais attaquent un planteur anglais. Bonne interprétation.
- 12:30 (12) MATINEE WITH JOE VAN
- (5) "THE PATSY"
- E. U. 1964. Comédie réalisée et interprétée par Jerry Lewis. Un niais doit remplacer un comédien. Réalisation intéressante mais inégale.
- 1:00 (4) DEUX DANS UN PROGRAMME DOUBLE.
- (6) "FORT TI"
- E. U. 1953. Aventures. Guerre franco-américaine.
- (6) "LE PRINCE DE BAGDAD"
- E. U. 1953. Aventures avec Victor Mature.

8:00

- (8) MONDAY MOVIE
- (4) "WHERE EAGLES DARE"
- G. B. 1968. Drame d'espionnage avec Richard Burton. Un commando veut libérer un général. Bonne réalisation.
- 11:15 (10) EN PANTOUFLS
- (5) "ADORABLES CREATURES"
- Fr. 1952. Comédie satirique de Christian Jaque avec Danielle Darrieux et Daniel Gelin. Un homme voit ses aventures amoureuses.
- Bonne interprétation.
- 11:25 (12) CINE SOIR
- (4) "L'ATTAQUE DURA SEPT JOURS"
- Fr. 1952. Comédie. Une vieille demoiselle est amoureuse d'un animateur de radio. Banal.
- 11:30 (2) CINEMA
- (5) "QUITTE OU DOUBLE"
- Fr. 1952. Comédie. Une vieille demoiselle est amoureuse d'un animateur de radio. Banal.
- 1:30 (2)
- (5) "UN JOUR AVEC VOUS"
- Fr. 1951. Comédie. Une jeune fille fait passer un chanteur pour son mari. Bonne interprétation.
- 11:30 (4) HEURE EXQUISE
- (5) "LE BRAVE ET LA BELLE"
- Drame avec Anthony Quinn et Maureen O'Hara. Un matador initie son fils. Conventionnel.
- 5:00 (4) CINEMA
- (5) "LA BAGARRE DE SANTA FE"
- E. U. 1951. Western. Trois sudistes poursuivent la guerre. Conventionnel.
- 5:00 (12) CINEMA DE 5 HEURES
- (5) "LE PASSAGE DE SANTA FE"
- E. U. 1955. Western. Un blanc s'prend d'une métisse. Moyen.
- 9:00 (5) MONDAY MOVIE
- (5) "DEADLIER THAN THE MALE"
- G. B. 1967. Drame policier. Un enquêteur rencontre des meurtriers. Conventionnel.
- 12:00 (12) MONDAY MOVIE
- (5) "THUNDER IN THE EAST"
- E. U. 1952. Aventures avec Allan Ladd et Deborah Kerr. Un Américain soutient un marajah. Banal.

* EMISSIONS COULEUR

tour d'horizon

par J.-André DIONNE

Louis Saint-Laurent a 90 ans

MONTREAL — L'ancien premier-ministre Louis Saint-Laurent célébrera mardi son 90^e anniversaire de naissance. M. Saint-Laurent fut le premier ministre fédéral de 1948 à 1957 année où le raz de marée Diefenbaker déferla sur le pays.

Un Sherbrookoise perd la vie dans une explosion

SHERBROOKE — Des agents de l'escouade technique de la police de Montréal se sont rendus à Sherbrooke, hier, pour tenter de déterminer la cause de la puissante explosion qui a coûté la vie à un homme, hier matin, dans cette ville. La victime est M. Joseph Létourneau. Il est mort sur le coup. L'explosion a démolie une maison de bois de l'ouest de Sherbrooke et la déflagration, qui a fait voler en éclats les vitres des maisons avoisinantes, a été entendue à cinq milles de distance.

Enquête à la CSN de Montréal

MONTREAL — Le conseil exécutif de la Confédération des syndicats nationaux a ordonné une enquête au sujet des rapports voulant qu'un de ses syndicats affiliés, représentant les ex-chauffeurs de camions postaux de la compagnie G. Lapalme, a escroqué la centrale de \$200,000. Le conseil exécutif du syndicat a annoncé sa décision à l'issue d'une réunion, samedi, à Montréal, et au cours de laquelle il a été révélé que la CSN avait jusqu'à présent versé plus de \$1.5 million pour appuyer les ex-employés de Lapalme depuis qu'ils ont été licenciés par le ministère des Postes, il y a vingt mois.

Le PQ n'appuiera pas le Bloc québécois

par Pierre BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Le Conseil national du Parti québécois a fermement résolu, en fin de semaine, de ne pas appuyer le Mouvement pour la création d'un bloc québécois, lancé vendredi dernier par Me Guy Bertrand, et favorisant l'intrusion d'un parti politique souverainiste sur la scène fédérale.

Cette décision a été prise au tout début du congrès de deux jours que le conseil a tenu à Québec, en présence de M. René Lévesque, chef du PQ.

Un délégué avait d'abord proposé que le conseil reconsidère sa résolution adoptée à Chicoutimi, en septembre dernier, à l'effet que le PQ ne supportera aucune formation politique lors des prochaines élections fédérales.

Après une longue discussion à laquelle a pris part M. Lévesque, les délégués ont finalement décidé par un vote presque unanime de s'en tenir à l'esprit de Chicoutimi.

Les quelques délégués péquistes qui figurent sur l'exécutif provisoire du Mouvement, se sont abstenus de voter, tout en gardant le silence total.

Raisons politiques

M. Lévesque a expliqué que son parti devait ignorer l'existence de ce mouvement, principalement pour des raisons politiques. Il ne veut pas, dit-il, que l'électorat québécois perçoive "ce soi-disant futur parti" comme une aile fédérale du PQ.

Il estime d'ailleurs que le Mouvement entretient des illusions en voulant présenter plus de 70 candidats aux prochaines élections fédérales.

"Ils vont directement vers une déconfiture totale", a lancé M. Lévesque. Il a alors avoué une certaine crainte quant aux répercussions éventuelles d'une telle situation sur son propre parti à l'échelle provinciale. Il devait ajouter que le nouveau parti ne serait pas à l'abri "des coups bas, comme le bulletin 'Quoi de neuf', qui a été préparé dans les officines du bureau

de M. Trudeau durant la dernière campagne électorale provinciale".

Cependant, le chef péquiste soutient que "l'on ne s'improvise pas politicien du jour au lendemain et que les leaders du Mouvement s'efforcent d'être un profond délégué".

Confusion

M. Lévesque a profité de ce congrès pour dissiper la confusion

qui ténait plusieurs associations de comités, à mesure qu'elles étaient sollicitées par M. Bertrand et les siens.

La consigne qui leur a été donnée est d'appuyer seulement des choix individuels selon des critères établis et de consulter le Conseil national avant d'agir. A cet effet, l'exécutif du PQ accepterait de se ranger derrière un candidat du Bloc, mais à titre individuel.

Négociations rompues entre les débardeurs et les armateurs

MONTREAL (PC) — Les représentants patronaux et syndicaux des ports de Montréal, de Québec et de Trois-Rivières sur le fleuve Saint-Laurent ont rompu les négociations et ont demandé la conciliation.

L'Association internationale des gens de mer et l'Association des Armateurs négociaient depuis six mois. Le dernier contrat a pris fin le 31 décembre.

Les travailleurs réclament la parité de salaire avec les ports de la côte est des Etats-Unis ainsi que la sécurité d'emploi et la protection contre les mises à pied pour les 3,000 hommes.

Le ministre du Travail, M. Bryce Mackaszy, a déclaré au cours d'une entrevue que s'il y a une grève, elle sera longue.

"Mais je ne vois aucune raison d'être pessimiste, a-t-il précisé. L'atmosphère est tout de

même meilleure qu'à la dernière négociation".

Le ministre du Travail a dit que si les employeurs estimaient que le syndicat tentait de ralentir les négociations jusqu'au milieu de l'automne, il ordonnerait immédiatement la

même meilleure qu'à la dernière négociation". M. Ernie Masters, président de l'Association des employeurs maritimes, a déclaré que le processus de conciliation durera trois ou quatre semaines "et qu'il existe toujours des incertitudes quant au dénouement".

Grève des enseignants à prévoir en mars

QUEBEC (PC) — A moins qu'il y ait véritable progrès dans les négociations au cours du mois de février, une grève des enseignants est à prévoir en mars prochain, à l'échelle de la province.

C'est ce qu'ont laissé clairement entendre, en fin de semaine, le président de la Corporation des enseignants du Québec et le coordonnateur de la négociation, MM. Yvon Charbonneau et Robert Gaulin, lors d'une conférence de presse qui précède une importante réunion des enseignants de la Fédération de Québec.

MM. Charbonneau et Gaulin ont affirmé que la négociation avait donné peu de résultats depuis le 19 août dernier et que s'il n'y a pas de progrès d'ici un mois, une grève à l'échelle provinciale est à prévoir, compte tenu cependant que la décision appartient aux enseignants qui

seront appelés à se prononcer à ce sujet.

Période stratégique

Selon M. Charbonneau, mars est le mois stratégique pour une grève, alors qu'à partir d'avril il y a moins de risque de compromettre l'année scolaire. Les syndicats d'enseignants ont déjà demandé la conciliation, en novembre dernier, et auront droit de grève à la mi-février.

Les points majeurs sur lesquels porteront cette deuxième convention collective à l'échelle provinciale sont la sécurité d'emploi, les conditions de travail, la classification et les salaires. Sur ce dernier point, le gouvernement a fait des offres globales de \$83 millions pour trois ans, alors que la CEQ réclame \$100 millions. Quant à la classification, qui demeure une clause ouverte depuis trois ans, les enseignants demandent qu'elle soit clairement établie

dans la prochaine entente de travail.

La réunion de vendredi soir à laquelle ont participé plus de 1,000 délégués venant des régions de Rivière-du-Loup à Thetford-Mines, s'inscrit dans le cadre d'une tournée d'information que la CEQ a entreprise il y a une quinzaine de jours à Rouyn.

Si la rencontre était à la délicate, les enseignants n'ont cependant pas oublié les écueils de la première convention collective. Des slogans comme "y aura pas de bill c't'année, si y en a un, on va vous l'massacrer" et "Si tu savais comme on s'ennuie sans convention", chantés sur des airs connus, ont été entendus par les participants.

Les enseignants voulaient ainsi rappeler au gouvernement le bill 25 qui les avait obligés à retourner au travail lors de la dernière négociation.

Le programme Multi-Media: un échec ou un leurre pour la population?

par Pierre BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Le Conseil supérieur de l'éducation craint que le programme Multi-Media soit un échec ou un leurre pour la population.

Dans un deuxième avis qu'il a transmis au ministre québécois de l'Education, M. Guy Saint-Pierre, concernant ce projet qui doit prendre forme à l'automne, le CSE lui recommande de "trouver des réponses claires et rapides à certains préalables à son implantation".

Ainsi, il insiste fortement pour que le gouvernement Bourassa précise la place que Multi-Media doit occuper dans une politique globale d'éducation des adultes dans un concept d'éducation permanente, ce qui reste encore à définir.

D'autre part, il presse le ministre de délimiter le partage des responsabilités en éducation

des adultes entre les gouvernements fédéral et provincial, entre les divers ministères concernés, entre les directions générales à l'intérieur du ministère de l'Education et entre les institutions scolaires du Québec et ce même ministère.

Le Conseil supérieur prévoit d'ailleurs "un conflit majeur de juridiction, puisque Multi-Media se veut un organisme "de mise en communication avec les ressources existantes".

"Pour jouer le rôle supplétif qu'il s'est assigné, dit le CSE, ce programme doit acheminer ses projets éducatifs vers le système scolaire public qui l'aidera à les réaliser."

Le Conseil pose alors trois questions au ministre Saint-Pierre:

1- Comment les autorités multiples concernées par l'éduca-

tion des adultes réagiront-elles devant les demandes du programme Multi-Media?

2- Y a-t-il eu des ententes pressenties entre les responsables du programme et les commissions scolaires, les CEGEP, le ministère du Travail et de la Main d'œuvre, la Direction générale de l'éducation permanente?

3- Y a-t-il eu des démarches ou des consultations avec les autorités fédérales qui régissent indirectement, par le truchement du financement, la majeure partie de l'éducation des adultes au Québec?

Le Conseil supérieur de l'éducation invite notamment le gouvernement québécois à assurer, au chapitre de l'éducation des adultes, un financement aussi autonome que le reste du système d'éducation québécois par rapport à Ottawa.

Le nouveau ministre des Finances présidera la conférence à Jasper

par James NELSON

Vallières sera admis dans le PQ

QUEBEC (PC) — Pierre Vallières, considéré comme le théoricien de la lutte révolutionnaire au Québec, qui a quitté la clandestinité récemment en rejetant la violence, sera vraisemblablement admis au sein du Parti québécois.

En effet, le président du Parti québécois, M. René Lévesque, a révélé en fin de semaine que Vallières avait demandé une carte de membre, il y a deux ou trois semaines, et qu'il n'avait aucune objection à son admission au sein du parti.

D'autre part, M. Lévesque a signalé que le nombre de membres de son parti atteignaient maintenant 50,000, soit 15,000 de plus qu'à la même période l'année dernière. Selon lui, le PQ a connu différents problèmes de financement depuis les 20 derniers mois à cause, notamment, de la crise d'octobre 1970, mais qu'il avait bon espoir que ces difficultés seraient surmontées à brève échéance, ne serait-ce que par l'intérêt marqué qui se dessine actuellement envers son parti.

Le Parti québécois doit d'ailleurs lancer une campagne de financement en mars prochain.

OTTAWA (PC) — Pour le nouveau ministre fédéral des Finances, M. John Turner, la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances qui commence aujourd'hui à Jasper, en Alberta, lui sera sans doute importante pour préparer son budget de printemps.

Ce budget, dit-on dans les milieux gouvernementaux, devrait être prêt vers la fin mars ou début avril, à moins que d'ici là M. Trudeau ne décide de déclencher de nouvelles élections générales.

A l'ordre du jour de la conférence qui va durer deux jours - lundi et mardi - figure une revue générale du problème du chômage et de la situation économique ainsi que des perspectives pour le reste de l'année 1972. Ces discussions serviront de base à la préparation du budget de la nouvelle année fiscale qui débute le 1^{er} avril prochain.

Selon toute vraisemblance, il est peu probable que le gouvernement fédéral modifie, quant au fond, sa politique fiscale et monétaire. Ses dépenses dépassent actuellement ses recettes et c'est dans l'intention de stimuler l'économie du pays qu'il a suivi cette politique. Il faut dire que l'on note déjà à certains signes que l'économie réagit favorablement, ce qui incite

le gouvernement à s'en tenir à sa ligne actuelle.

Les discussions économiques de ces deux jours vont permettre aux ministres des finances des provinces d'en savoir plus long sur les vues d'Ottawa, afin de s'en inspirer eux-mêmes dans la préparation de leur propre budget. De son côté, Ottawa espère se faire une idée plus précise sur les répercussions que les projets fiscaux et budgétaires des provinces pour l'année 1972-73, pourraient avoir sur la situation d'ensemble.

Au cours de l'année 1970, les recettes globales de tous les gouvernements provinciaux - y compris les subventions fédérales - se sont élevées à \$13.4 milliards. Leurs dépenses, y compris les versements aux municipalités, ont totalisé \$12.5 milliards.

En octobre dernier, le ministre des Finances, M. Edgar Benson, avait déclaré, en soumettant au parlement un mini-budget, qu'il prévoyait pour l'année fiscale en cours un déficit de \$1 milliard, les recettes devant s'élever à \$13.58 milliards et les dépenses à \$14.58 milliards.

Le nouveau budget fédéral devra être élaboré dans le cadre de la réforme fiscale entrée en vigueur à partir du 1^{er} janvier. Il sera difficile avant quelques mois de savoir comment cette réforme va se traduire sur les recettes.

promotion et succès ltée

Avis important aux consommateurs

La loi de la protection du consommateur interdit, depuis le 21 juillet 1971, la mise sur pied d'un système de ventes pyramidales et la participation à un tel système.

Ainsi, un jugement de la Cour Supérieure du Québec, daté du 9 décembre 1971, a ordonné à la compagnie Promotion et Succès Ltée de mettre fin à son système de ventes pyramidales.

Ce jugement lie la compagnie de même que toutes les personnes qui font l'achat de cours de personnalité vendus par la compagnie et qui en font la vente à leur tour.

La loi de la protection du consommateur prohibe ce type de ventes en vue de protéger les consommateurs qui, dans la plupart des cas, ne recouvrent jamais leur mise; leur déboursé est fait en pure perte.

Veillez donc rapporter toute activité de la compagnie Promotion et Succès Ltée aux adresses suivantes:

Office de la Protection du Consommateur

201, EST BOUL. CRÉMAZIE
MONTREAL 354
TÉL.: 873-5436

800, PLACE D'YOUVILLE
QUÉBEC
TÉL.: 643-8652



OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR
MINISTÈRE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES,
COMPAGNIES ET COOPÉRATIVES

le nouvelliste sport

Aux dépens des clubs Verdun et Laval

Des victoires pour Trois-Rivières et Shawinigan Junior "A"

VERDUN (RL) — Le cerbère Denis Herron et l'aïlier droit François Gamelin ont conjugué leurs efforts hier soir à Verdun pour conduire les Ducs de Trois-Rivières à un éclatant triomphe de 5 à 0 sur les Maple Leafs de l'endroit devant seulement 1,335 spectateurs.

Denis Herron, qui protège la cage des Ducs depuis les cinq dernières parties des Ducs, a affiché une tenue irréprochable pour enregistrer son deuxième blanchissage de la saison. Quant à Gamelin, qui semble parfaitement guéri de sa blessure à la cheville, il y est allé de deux buts, ses 7^e et 8^e depuis qu'il porte l'uniforme de l'équipe trifluvienne.

Richard Latulippe, Louis Chiasson et Alain Daigle ont complété le pointage des vainqueurs qui en étaient à leur deuxième victoire en autant de visites à Verdun.

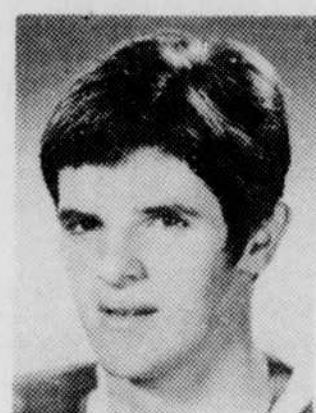
Les Verdunois ont obtenu 34 lancers sur Herron; qui, même s'il n'a pas été aussi occupé qu'à Shawinigan, a fait des merveilles pour tenir ses coéquipiers dans le match. L'athlète de Chambly est la vedette de l'heure présentement chez les Ducs. Les Trifluviens ont réussi

C'est pendant un désavantage numérique que les troupiers de Aubry ont ouvert la machine. Latulippe s'est échappé avec Gamelin, lui a relayé la rondelle et Gamelin a déjoué Laliberté avec un lancer précis. Richard Latulippe a porté le compte 2 à 0 avant que la première reprise prenne fin.

C'est après une deuxième période sans but que Louis Chiasson devait amorcer une série de trois buts dans l'intervalle de une minute et demie. Daigle, qui a fait preuve d'un grand courage, jouant avec un genou malade, a marqué le quatrième but des Ducs et Gamelin est venu terminer le bal à 5.45, avec son deuxième du match.

Les Ducs jouaient hier soir sans les services de leurs deux défenseurs blessés ainsi que de Guy Crevier qui a été appelé au chevet de sa mère à Buckingham en fin de semaine.

L'instructeur Jean-Claude Aubry effectuait un retour derrière le banc hier soir après avoir manqué le match à Drummondville vendredi soir à cause d'une indigestion. C'est Jack Toupin qui l'avait alors remplacé.



Denis Herron

33 lancers sur le cerbère Louis Laliberté qui a accordé deux buts aux Ducs en première période et trois dans le dernier engagement.

L'officiel de la rencontre, Gilles Roux, a décerné seulement quatre punitions mineures dont trois aux Ducs en plus de deux majeures, à Labrecque et Coughlin, pour s'être livré un match de boxe. L'une des punitions des Ducs leur fut profitable, celle de Serge Beaudoin en première période.

En prolongation

Déziel procure un gain de 4 à 3 aux Eperviers de Sorel

DRUMMONDVILLE (GSP) — Après 11 revers consécutifs au cours des trois dernières années, à Drummondville, les Eperviers de Sorel ont finalement remporté une victoire et en prolongation par le compte de 4 à 3 hier soir au Centre civique de l'endroit devant plus de 2,500 personnes.

L'aïlier droit Michel Déziel a procuré ce gain aux Sorelois à 8.54 de la période supplémentaire.

re. Richard Campeau, Pierre Olskamp et Michel Hénault ont marqué les autres buts des Eperviers qui en étaient à leur huitième gain de la saison sur la route cette saison.

Dans la défaite des Rangers, Pierre Henry, le capitaine, Denis Patry et Yvan Rolando ont trompé la vigilance du cerbère Yves Archambault qui s'est mérité la première étoile du match.

L'officiel Raymond Hogue a imposé 82 minutes de punitions dans la joute dont 11 mineures, six majeures, une mauvaise conduite et deux extrêmes indues. Les lancers dans la partie, par Drummondville 44 et par Sorel, 34.

L'instructeur Gordie Haworth a fait partager la besogne devant les filets à Pierre Hamel et à André Lepage.

L'officiel Raymond Hogue a imposé 82 minutes de punitions dans la joute dont 11 mineures, six majeures, une mauvaise conduite et deux extrêmes indues. Les lancers dans la partie, par Drummondville 44 et par Sorel, 34.

L'instructeur Gordie Haworth a fait partager la besogne devant les filets à Pierre Hamel et à André Lepage.

L'officiel Raymond Hogue a imposé 82 minutes de punitions dans la joute dont 11 mineures, six majeures, une mauvaise conduite et deux extrêmes indues. Les lancers dans la partie, par Drummondville 44 et par Sorel, 34.

L'instructeur Gordie Haworth a fait partager la besogne devant les filets à Pierre Hamel et à André Lepage.

L'officiel Raymond Hogue a imposé 82 minutes de punitions dans la joute dont 11 mineures, six majeures, une mauvaise conduite et deux extrêmes indues. Les lancers dans la partie, par Drummondville 44 et par Sorel, 34.

L'instructeur Gordie Haworth a fait partager la besogne devant les filets à Pierre Hamel et à André Lepage.

L'officiel Raymond Hogue a imposé 82 minutes de punitions dans la joute dont 11 mineures, six majeures, une mauvaise conduite et deux extrêmes indues. Les lancers dans la partie, par Drummondville 44 et par Sorel, 34.

L'instructeur Gordie Haworth a fait partager la besogne devant les filets à Pierre Hamel et à André Lepage.

L'officiel Raymond Hogue a imposé 82 minutes de punitions dans la joute dont 11 mineures, six majeures, une mauvaise conduite et deux extrêmes indues. Les lancers dans la partie, par Drummondville 44 et par Sorel, 34.

L'instructeur Gordie Haworth a fait partager la besogne devant les filets à Pierre Hamel et à André Lepage.

L'officiel Raymond Hogue a imposé 82 minutes de punitions dans la joute dont 11 mineures, six majeures, une mauvaise conduite et deux extrêmes indues. Les lancers dans la partie, par Drummondville 44 et par Sorel, 34.

L'instructeur Gordie Haworth a fait partager la besogne devant les filets à Pierre Hamel et à André Lepage.

L'officiel Raymond Hogue a imposé 82 minutes de punitions dans la joute dont 11 mineures, six majeures, une mauvaise conduite et deux extrêmes indues. Les lancers dans la partie, par Drummondville 44 et par Sorel, 34.

L'instructeur Gordie Haworth a fait partager la besogne devant les filets à Pierre Hamel et à André Lepage.



Huit joueurs, aucune rondelle. C'est ce que semble décrire cette photographie prise lors de la partie d'hier soir, à Buffalo, entre les Sabres et les Kings de Los Angeles. Cette photographie nous indique bien que Gilbert Perreault, (11) d'Arthabaska, était bel et bien de retour au

En disposant des Blues de St-Louis par 5 à 2

Les Bruins de Boston prennent une avance de six points en 1ère place

BOSTON (PA) — Les puissants Bruins de Boston ont fait scintiller la lumière rouge en quatre occasions, à la deuxième période, pour finalement disposer des

Blues de St-Louis au compte de 5-2, dimanche soir.

Cette victoire permet aux Bruins de porter à six points leur avance en tête de la division de la Ligue nationale.

Johnny Bucyk a profité d'un avantage numérique, à la période médiane, pour briser une égalité de 1-1 avec un lancer de 10 pieds.

Wayne Stephenson, le gardien des Blues, participait à son premier match dans la LNH et a repoussé 26 des 31 lancers dirigés vers lui.

Bobby Orr, qui a récolté trois mentions d'assistance au cours de la rencontre, a porté le compte à 3-1 à 12.45. Les Bruins jouaient alors à court d'un homme.

Derek Sanderson a compté, 25 secondes plus tard, après avoir intercepté une passe dans son propre territoire.

Larry Hornung a réussi son

premier filet de la saison pour donner les devants aux Blues au début de la deuxième période.

Fred Stanfield et Don Marcotte

ont enfilé les autres buts des vainqueurs tandis que André Dupont a complété le pointage des Blues.

Californie 2
Vancouver 0

Verdict nul
à New-York

Philadelphie 4
Pittsburgh 0

Schranz est
disqualifié

SAPPORO (AFP et Reuter) — Le Comité international olympique a décidé, lundi matin, de disqualifier le skieur alpin autrichien Karl Schranz "en raison de l'activité et de l'influence que celui-ci a exercées dans le domaine du ski alpin et de la manière dont il a utilisé son nom et sa photographie à des fins publicitaires."

Le champion autrichien, trois fois champion du monde (descente et combiné en 1962, slalom géant en 1970), deux fois vainqueur de la Coupe du Monde (1969 et 1970) et cinq fois gagnant du prestigieux Kandahar voit ainsi s'évanouir le grand rêve qu'il poursuivait depuis le premier jour de sa longue carrière de 16 ans au sein de l'équipe nationale autrichienne: la conquête d'un titre olympique.

Le champion autrichien, trois fois champion du monde (descente et combiné en 1962, slalom géant en 1970), deux fois vainqueur de la Coupe du Monde (1969 et 1970) et cinq fois gagnant du prestigieux Kandahar voit ainsi s'évanouir le grand rêve qu'il poursuivait depuis le premier jour de sa longue carrière de 16 ans au sein de l'équipe nationale autrichienne: la conquête d'un titre olympique.

Le champion autrichien, trois fois champion du monde (descente et combiné en 1962, slalom géant en 1970), deux fois vainqueur de la Coupe du Monde (1969 et 1970) et cinq fois gagnant du prestigieux Kandahar voit ainsi s'évanouir le grand rêve qu'il poursuivait depuis le premier jour de sa longue carrière de 16 ans au sein de l'équipe nationale autrichienne: la conquête d'un titre olympique.

Le champion autrichien, trois fois champion du monde (descente et combiné en 1962, slalom géant en 1970), deux fois vainqueur de la Coupe du Monde (1969 et 1970) et cinq fois gagnant du prestigieux Kandahar voit ainsi s'évanouir le grand rêve qu'il poursuivait depuis le premier jour de sa longue carrière de 16 ans au sein de l'équipe nationale autrichienne: la conquête d'un titre olympique.

Le champion autrichien, trois fois champion du monde (descente et combiné en 1962, slalom géant en 1970), deux fois vainqueur de la Coupe du Monde (1969 et 1970) et cinq fois gagnant du prestigieux Kandahar voit ainsi s'évanouir le grand rêve qu'il poursuivait depuis le premier jour de sa longue carrière de 16 ans au sein de l'équipe nationale autrichienne: la conquête d'un titre olympique.

Le champion autrichien, trois fois champion du monde (descente et combiné en 1962, slalom géant en 1970), deux fois vainqueur de la Coupe du Monde (1969 et 1970) et cinq fois gagnant du prestigieux Kandahar voit ainsi s'évanouir le grand rêve qu'il poursuivait depuis le premier jour de sa longue carrière de 16 ans au sein de l'équipe nationale autrichienne: la conquête d'un titre olympique.

Le champion autrichien, trois fois champion du monde (descente et combiné en 1962, slalom géant en 1970), deux fois vainqueur de la Coupe du Monde (1969 et 1970) et cinq fois gagnant du prestigieux Kandahar voit ainsi s'évanouir le grand rêve qu'il poursuivait depuis le premier jour de sa longue carrière de 16 ans au sein de l'équipe nationale autrichienne: la conquête d'un titre olympique.

Le champion autrichien, trois fois champion du monde (descente et combiné en 1962, slalom géant en 1970), deux fois vainqueur de la Coupe du Monde (1969 et 1970) et cinq fois gagnant du prestigieux Kandahar voit ainsi s'évanouir le grand rêve qu'il poursuivait depuis le premier jour de sa longue carrière de 16 ans au sein de l'équipe nationale autrichienne: la conquête d'un titre olympique.

Le champion autrichien, trois fois champion du monde (descente et combiné en 1962, slalom géant en 1970), deux fois vainqueur de la Coupe du Monde (1969 et 1970) et cinq fois gagnant du prestigieux Kandahar voit ainsi s'évanouir le grand rêve qu'il poursuivait depuis le premier jour de sa longue carrière de 16 ans au sein de l'équipe nationale autrichienne: la conquête d'un titre olympique.

par Gaston PEPIN

SHAWINIGAN — Grâce à une éclatante victoire de 10-5 sur le National de Laval, hier soir, les Bruins de Shawinigan ont ainsi consolidé leur emprise en quatrième place du classement de la ligue Junior Majeure du Québec.

Dès les débuts du second engagement, on sentit que la victoire des Bruins n'était plus en doute. Le compte était de 1-1 à la fin du premier, mais ils menaient par 6-2 à la fin du second grâce à une poussée de cinq buts. La troupe de Claude Dolbec rendit sa victoire plus certaine en effectuant une poussée de quatre buts dans la période finale.

Jean Bernier et Johnnie Martin ont conduit l'attaque des Bruins en marquant deux buts chacun. Bernier a de plus fourni une assistance. Pour Martin, il s'agissait de ses 35^e et 36^e buts de la saison.

Ont compté également pour Shawinigan: Pierre Brodeur, Jean-Pierre Burgoyne, René Villeneuve, Claude Arvissais, Renaud Gagnon et Guy Dolbec. En plus de son but, Villeneuve a récolté trois assistances et Brodeur, deux.

Michel Boudreau a été le plus menaçant des visiteurs avec deux buts et une aide pour ainsi participer à trois des cinq buts des siens. Marcel Lapierre, Gilles Therrien et Denis Martel ont également compté pour Johnny Rougeau et Cie. Robert Sirois a fourni deux assistances.

La partie a été marquée de 15 punitions, neuf aux Bruins, six au Laval; dont deux majeures aux Bruins; une au club visiteur en plus d'une punition de "mauvaise conduite" au Laval.

Les deux prochaines parties locales des Bruins auront lieu vendredi et dimanche soir prochain. Les Royals de Cornwall, les meneurs du circuit Lebel, seront les visiteurs à Shawinigan vendredi tandis que les Rangers de Drummondville se-

ront les visiteurs dimanche. Ce sera certainement une épreuve de force pour les Bruins dans ces deux parties.

Entre temps, mardi soir, les Bruins de Shawinigan livreront une partie hors-concours. A l'arena de Grand-Mère, mardi soir à 8 h., ils feront face aux Bruins de Grand-Mère, de la ligue Junior "B" Québec-Portneuf.

Première période
1. Shaw: Martin (Villeneuve) 4:10
2. Laval: Boudreau (Sirois-Lapierre) 11:30
Pun: Villeneuve 10:32, Perreault 17:11, Bernier 17:11

Deuxième période
3. Shaw: Brodeur (Gilbert-Gagnon) 3:28
4. Shaw: Burgoyne (Villeneuve) 4:44
5. Shaw: Villeneuve (Martin-Burgoyne) 7:29
6. Laval: Lapierre (Miglia-Boudreau) 12:27
7. Shaw: Arvissais (Levasseur) 12:41
8. Shaw: Bernier (Brodeur) 18:39
Pun: Boudreau 4:46, Burgoyne 10:37, Boudreau 12:37, Lessard 13:20, Rougeau (mauvaise conduite) 16:39, Gilbert (mauvaise conduite) 19:00, Gilbert (mauvaise conduite) 19:00

Troisième période
9. Shaw: Martin (Villeneuve-Deslauriers) 2:18
10. Shaw: Gagnon (Lessard-Brodeur) 3:12
11. Shaw: Bernier (Bergeron-Lessard) 9:05
12. Shaw: Dolbec (Bernier) 13:35
13. Laval: Therrien (Rochelleau-Richard) 14:30
14. Laval: Goudreau (Sirois) 16:06
15. Laval: Martel (Therrien) 17:12
Pun: Deschênes 3:53, Deslauriers 10:06, Villeneuve 11:40, Deslauriers 17:00, Richard 18:00

Dans le gain de La Tuque

Legault et Deveault y vont chacun de trois buts

LA TUQUE (M.A.) — Les Loups de La Tuque ont facilement vaincu les Allées de Jonquière-Arvida-Kénogami, hier soir, lorsqu'ils ont emporté par le pointage de 11 à 5 sur les détenteurs de la dernière position au classement de la ligue.

Laurier Legault et Louis Deveault ont complété chacun trois buts dans la victoire des Loups pendant que Jacques Lapierre, récemment converti en joueur d'avant, y allait d'une performance de six points, soit deux buts et quatre passes. Yvon Bouchard, avec un but et deux passes, et les deux Gélins, Serge et Michel, ont complété la fiche des Latusque. Legault a obtenu deux mentions d'assistance en plus de ses trois buts pendant que Deveault en récoltait une.

Le meilleur compteur des Allées, Jean-Guy Lapierre a signé une autre belle performance en enregistrant aussi un tour du chapeau, dont deux buts comptés en dernière période alors que son équipe jouait avec le désavantage numérique. Les Loups ont alors été buts pendant que les spectateurs applaudissaient aux exploits des Allées. Pierre Dallaire et Jacques Fortin ont complété le pointage de la partie.

Fait rare, trois gardiens se sont succédés dans la cage des visiteurs, dont deux de La Tuque. Le gardien régulier des Allées, Marc-André Gagnon, a été victime d'un léger accident de la circulation à la hauteur du Lac Rochette, lorsqu'il se rendait à La Tuque en automobile et il a dû être remplacé après la première période.

Comme l'équipe s'était amenée avec un seul gardien de but, on a dû faire appel aux services du substitut des Loups, en l'occurrence, Jacques Duraud, qui a officié pour les Allées en deuxième période. Ce dernier a cédé sa place à son tour pour la troisième période alors qu'on lui a substitué l'ex-gardien de but des Montagnards de La Tuque, Yves Bouchard.

La Tuque menait déjà par 5-2 après la première période, son avance était de 7-3 après la seconde et il est finalement gagné 11 à 5. Les Loups avaient gagné à Arvida 7 à 3 vendredi soir. Ils sont maintenant presque assurés mathématiquement de terminer la saison en première position tandis que les Allées, eux, sont certains de finir en dernière position.

C'était la dernière visite du Jak à La Tuque et chacun s'en félicitait, surtout après la piètre qualité de jeu offerte hier soir devant une assistance de moins en moins nombreuse.

Sherbrooke 10 St-Jérôme 6

Première période
1. Sherbrooke: Bruno Isabel (Gagnon et Parent) 6:27
2. St-Jérôme: Michel Lefebvre (Lambert et Desfossez) 11:41
3. Sherbrooke: Bruno Isabel (Parent et Campeau) 15:38
4. Sherbrooke: Réjean Simard (sans aide) 15:58
Pun: Campeau 4:46, Trudel 16:20

Deuxième période
5. St-Jérôme: Michel Lefebvre (Jacques Trudel et René Lambert) 1:28
6. Sherbrooke: C. St-Sauveur (G. Boulanger et C. Campeau) 2:51
7. Sherbrooke: C. St-Sauveur (Yvon Cloutier) 4:59
8. St-Jérôme: M. Desfossez (S. Loisel et M. Lefebvre) 10:21
9. Sherbrooke: Y. Cloutier (C. St-Sauveur) 15:01
Pun: Ross 5:54, Gingras 9:52, Bédard 17:07

Troisième période
10. St-Jérôme: J. Chiasson (sans aide) 3:16
11. Sherbrooke: C. St-Sauveur (Gingras) 7:56
12. Sherbrooke: Sylvain Parent (Isabelle) 7:54
13. Sherbrooke: Renaud Perron (Isabelle et Gagnon) 12:53
14. St-Jérôme: J. Chiasson (Loiselle et N. Vézina) 14:25
15. St-Jérôme: Chiasson (Roussel et Loiselle) 18:22
16. Sherbrooke: G. Boulanger (Y. Cloutier) 19:33
Pun: Tossel 3:51, Mélançon et Perron 5:40

Lancers par
Drville 14 11 13 6-44
Sorel 12 8 11 3-34
Ass — 2,500

Lancers par
Drville 14 11 13 6-44
Sorel 12 8 11 3-34
Ass — 2,500

Lancers par
Drville 14 11 13 6-44
Sorel 12 8 11 3-34
Ass — 2,500

Lancers par
Drville 14 11 13 6-44
Sorel 12 8 11 3-34
Ass — 2,500

Lancers par
Drville 14 11 13 6-44
Sorel 12 8 11 3-34
Ass — 2,500

Lancers par
Drville 14 11 13 6-44
Sorel 12 8 11 3-34
Ass — 2,500

Lancers par
Drville 14 11 13 6-44
Sorel 12 8 11 3-34
Ass — 2,500

Lancers par
Drville 14 11 13 6-44
Sorel 12 8 11 3-34
Ass — 2,500

Lancers par
Drville 14 11 13 6-44
Sorel 12 8 11 3-34
Ass — 2,500

Lancers par
Drville 14 11 13 6-44
Sorel 12 8 11 3-34
Ass — 2,500

Lancers par
Drville 14 11 13 6-44
Sorel 12 8 11 3-34
Ass — 2,500

Lancers par
Drville 14 11 13 6-44
Sorel 12 8 11 3-34
Ass — 2,500

Lancers par
Drville 14 11 13 6-44
Sorel 12 8 11 3-34
Ass — 2,500

Lancers par
Drville 14 11 13 6-44
Sorel 12 8 11 3-34
Ass — 2,500

SAVEZ-VOUS

comment vous pouvez réduire votre impôt sur le revenu de 1971 des MAINTENANT... tandis que vous mettez de l'argent de côté pour votre retraite?

POUR IMPOT 1971
28 FEVRIER 1972

TEL.: Res.: 378-5165

Bur.: 375-1686

SUN LIFE DU CANADA



GA TAN PICARD ASSUREUR-VIE

classement

Ligue nationale

Division Est

g p n pp dc pts

Boston 34 7 8 199 108 76

New York 27 13 8 186 133 62

Montreal 21 21 8 156 161 50

Detroit 20 20 10 134 140 50

Toronto 14 28 5 117 158 33

Vancouver 10 29 12 131 192 32

Buffalo 34 10 5 164 89 73

Chicago 27 15 8 135 108 62

Division Ouest

g p n pp dc pts

Minnesota 34 10 5 164 89 73

Californie 27 15 8 135 108 62

St-Louis 17 26 7 137 165 41

Philadelphie 16 26 8 115 152 36

Pittsburgh 12 29 9 115 160 33

Los Angeles 13 33 6 120 202 32

San Jose 42 31 10 1 252 127 63

Cou 43 30 12 1 256 161 61

Ligue Jr Majeure

g p n pp dc pts

Cor 42 31 10 1 252 127 63

Que 43 30 12 1 256 161 61

Die 45 24 18 3 205 152 51

Sha 41 23 18 0 168 146 46

She 42 21 20 0 209 206 43

TR 43 19 22 2 169 173 40

Ver 40 14 25 1 162 227 29

St-J 39 11 28 0 182 281 22

Lav 42 5 37 0 141 288 10

Compleurs

Richard, J. Qué 43 53 64 117 68

Desfossez, N. Sor 41 39 49 88 14

St-Sauveur, C. She 41 38 44 82 67

Teplie, G. Cor 36 46 81 20

Desgagnés, D. Sor 41 24 56 80 21

Martin, J. She 44 36 44 80 48

Savard, A. Qué 53 22 46 78 103

Desfossez, M. St-J 38 38 40 78 77

Giroux, R. Qué 39 39 35 74 70

SPEED QUEEN

ET DESIRÉ MEUBLES VONT DE PAIR

GARANTIE À VIE
sur la cuve en
acier inoxydable

10 ANS
sur le mécanisme
de la transmission

2 ANS DE
SERVICE GRATUIT
pièces et main-d'œuvre

AU PLUS BAS PRIX
DE LA RÉGION

REJEAN LORANGER
Tél.: 375-3052

DESIRE MEUBLES

70, rue St-Georges Cap-de-la-Madeleine Tél.: 375-3052

Aux dépens des Blues de St-Louis

Ken Dryden a inscrit son 5e zéro de la saison samedi soir

Les Red Wings de Détroit ont rejoint les Maple Leafs de Toronto dans la LNH samedi soir alors que les Leafs ont encaissé leur 7e revers d'affilée, une défaite de 5-2 aux mains des Canucks de Vancouver, tandis que les Wings annulaient 4-4 avec les Kings de Los Angeles.

Les Wings et les Leafs partageaient alors le 4e rang dans la division Est.

Dans les autres matches de samedi, Minnesota a vaincu New York 4-2; Boston a supplanté Philadelphie 4-2; les Canadiens ont blanchi St-Louis 4-0 alors que Ken Dryden a enregistré son 5e zéro de la saison.

Marcel Dionne a permis aux Wings d'annuler en comptant à 1:10 de la fin du match. Bill Lesuk, un des quatre joueurs obtenus du Philadelphie, a compté un but pour les Angels.

Orland Kurtenbach a conduit les Canucks à la victoire sur les Leafs avec un but et trois aides.

Pete et Frank Mahovich ont compté les deux premiers buts des Canadiens à Montréal.

Bill Goldworthy et Tom Reid

ont marqué les buts victorieux pour les Stars.

Une poussée de trois buts en un peu plus de cinq minutes au cours de la 2e période a permis au Chicago de vaincre Pittsburgh 4-2.

Ces trois buts ont été réussis aux dépens de Les Binkley, qui avait remplacé Jim Rutherford dans la première période quand celui-ci avait ressenti des douleurs à la suite de l'extraction d'une dent plus tôt dans la journée.

Bill Flett, obtenu des Kings, a compté un but pour Philadelphie, mais les Bruins ont toutefois triomphé alors que Phil Esposito a compté son 43e but de la saison.

**Montréal 4
St-Louis 0**

Première période
1. Montréal: P. Mahovich 17 (Tremblay) 17:44
Pénalités — Roberts M 4:38, Barclay Plager SL 11:05, Thomson SL 16:04

Deuxième période
2. Montréal: F. Mahovich 28 (Lafleur, Roberts) 10:44
Pénalités — Lapointe M 4:35

3. Montréal: Cournoyer 25, 9:27

**Vancouver 5
Toronto 2**

Première période
1. Vancouver: Kurtenbach 16 (Boddy, Connolly) 2:13
2. Toronto: Sittler 8 (Baun, Harrison) 17:16
Aucune pénalité.

Deuxième période
3. Toronto: Kehoe 3 (Selwood, Monahan) 2:07
4. Vancouver: Connolly 13 (Kurtenbach, Kearns) 3:22
Pénalités — Selwood T 2:26, Dorey T 4:09, Paement V 7:38, Baun T, Quinn V 13:59

Troisième période
5. Vancouver: Connolly 14 (Maki, Kurtenbach) 2:44
6. Vancouver: Boudrias 17 (Tallon, Balon) 9:28
7. Vancouver: Balon 15 (Tallon, Kurtenbach) 12:36
Pénalités — Kurtenbach V Ley T mineures doubles, 6:20, Tallon V, mineure, mauvaise conduite, 16:26, Quinn V 17:16, MacMillan T 19:17.

**Boston 4
Philadelphie 2**

Première période
1. Philadelphie: Clark 12 (Nolet, Hughes) 14:42
2. Boston: Leach 7 (Esposito, Bucyk) 17:20
Pénalités — McKenzie B (mineure double), 11:17, Joyal P 13:40, Hodge B (mineure, mauvaise conduite), 14:20

Deuxième période
Aucun but
Pénalités — Parizeau P 8:06, 19:23, Sanderson B 19:23
Troisième période
3. Boston: Sanderson 13 (R. Smith) 3:51
4. Boston: Cashman 12, 5:34
5. Philadelphie: Flett 8 (Hughes, Lombardi) 12:09
6. Boston: Esposito 43, 13:53
Pénalité — Orr B 11:32

**Chicago 4
Pittsburgh 2**

Première période
1. Chicago: Korab 5 (Martin) 13:07
Pénalités — Magnuson C 2:16, Polk Pgh 7:56, Kannekesser Pgh 11:35, Burrows Pgh 14:21

Deuxième période
2. Chicago: D. Hull 15 (Mikita, Koroll) 7:23
3. Chicago: Martin 19 (Maki, B. Hull) 10:41
4. Chicago: Mikita 18 (Koroll, Stapleton) 12:28
Pénalités — Watson Pgh 1:24, Mikita C 8:13, Martin C 13:14, Hextall Pgh 18:31

Troisième période
5. Pittsburgh: Polk 18, 2:55
6. Pittsburgh: Edstrand 5 (Schinkel, Horton) 19:04
Pénalités — Hextall Pgh 8:21, R. Hull C, Robert Pgh 11:57.

**Minnesota 4
New York 2**

Première période
1. Minnesota: Grant 12 (Drouin, Gilbert) 13:09
2. New York: Hadfield 31 (Nelson, Gilbert) 13:18
3. Minnesota: Prentice 17 (Nanne, Drouin) 18:27
Aucune pénalité

Deuxième période
4. New York: Sather 3 (MacGregor) 14:59
Pénalités — Min, banc 4:12, Gilbert NY 5:38, Doak NY 12:10
Troisième période
5. Minnesota: Goldworthy 21 11:13
6. Minnesota: Reid 4 (Drouin, Grant) 18:35
Pénalités — Doak NY 2:53, Mohs Min 8:32, Sather NY 17:06

**Los Angeles 4
Détroit 4**

Première période
1. Détroit: Charron 5 (Stackhouse) 8:13
2. Détroit: Wall (Ecclesstone, Berenson) 15:48
3. Los Angeles: Berry 10 (Goring, Marotte) 19:06
Pénalités — Lesuk LA 11:41, Lemieux LA 14:16, Pulford LA, mauvaise conduite, chassé de la partie, 15:48, Johnson D 18:43

Deuxième période
4. Los Angeles: Lesuk 9 (Backstrom, Bernier) 3:13
5. Los Angeles: Berry 11 (Corrigan) 5:19
Pénalités — Corrigan LA, majeure, mauvaise conduite, Johnston D, majeure, 16:09

Troisième période
6. Los Angeles: Widling 18 (Lemieux, Marotte) 6:27
7. Détroit: Rochefort 8 (Johnston) 4:14
8. Détroit: Dionne 12 (Delvecchio, Bergman) 18:50
Pénalité — Volmar D 7:13



"La Mauricie, c'est de l'or pour les courses Molstar", de dire Pierre Desrobert, responsable de zone pour ces événements, à Gerry Côté, gérant de district pour la Brasserie Molson. Le principal organisateur Gilles Dumont vérifie les

cartes des participants. Le Molstar du Domaine du Lac des Forges a remporté un succès inespéré à sa première année. Une réception a suivi la compétition au Manoir des Vieilles-Forges. (Photo Roland Lemire)

Au Domaine du Lac des Forges vendredi soir

Record de participation au 3e Molstar

par Paul CHAREST

TROIS-RIVIÈRES — Le Domaine du Lac des Forges, du propriétaire Roger Baribeau, a innové cette année en présentant, pour la première fois à Trois-Rivières, une compétition Molstar sous les auspices de Del Dugré, agent Molson. Et pour une première, c'en fut toute une, puisque 185 concurrents se sont présentés au fil du départ.

Selon les statistiques que nous avons reçues concernant le programme Molstar dans la région des Cantons de l'Est, 201 concurrents ont pris part à cette épreuve dans cinq centres de ski. Chez nous, un seul centre, nous donne le chiffre de 185 ce qui est tout de même significatif.

Claude Pélissier a ouvert la piste en dévalant la pente en 17 secondes une première fois et en 18 secondes dans un deuxième essai. Un à un, les participants ont défilé devant la foule pour tenter de s'approcher de la marque établie par Pélissier. C'est Yves Doucet qui s'en est le plus approché suivi de Claude Trahan qui a délaissé le saut pour le ski alpin. Yves et Claude avaient d'ailleurs fait fureur lors du dernier Molstar à St-Gérard.

Chez le sexe féminin, c'est Mlle Colette Durand, de notre ville, qui a terminé au premier rang. Colette est instructeur de ski au Domaine du Lac des Forges.

Une compétition de ce genre est très intéressante pour les participants mais on se demande quel est le nombre de concurrents qui se sont aperçus du travail énorme que les organisateurs ont dû faire pour obtenir un succès de la sorte. Gilles Dumont est l'un de ceux qui a travaillé sans relâche toute la journée vendredi pour faire le tracé, installer les communications, enregistrer les candidats et autres activités se rapportant à cette course contre la montre. Il a reçu une bonne collaboration de la part de Moe Dubois

ainsi que de tous les moniteurs de l'Ecole de ski.

Le "bedonnant" Jean-Claude "Sunny" Paquin a réussi un chrono de 19 secondes. Paquin est parti en 11e position et il nous a avoué être satisfait de sa performance. "Avec quelques livres en moins, j'aurais peut-être égalé le temps de Claude Pélissier", de nous mentionner Paquin.

Le succès remporté par le Domaine du Lac des Forges est dû en partie du dévouement de Mme Catherine Baribeau qui ne cessait jamais de faire de la publicité pour cet événement. Roger Baribeau, propriétaire de la station, nous a déclaré qu'il était très content de la réponse des skieurs à l'appel qu'il leur avait lancé. Del Dugré, Jean-Paul Campeau et Gerry Côté, de Molson, étaient sur place pour suivre le déroulement de la compétition. Del pour un, était très content du nombre de participants. "Les autres régions de la province vont voir que la Mauricie sait bien faire, de nous affirmer Del Dugré. Plusieurs autres compétitions Molstar sont prévues pour bientôt à Mont-Carmel et St-Gérard. La remise des médailles a eu lieu au Manoir des Vieilles-Forges.



Trois, deux, un, "Go" semble dire Gerry Côté de la Brasserie Molson à une concurrente lors de la compétition Molstar. Gilles Dumont, principal responsable de la compétition et Pierre Desrobert,

responsable pour la zone des événements Molstar, assistent au départ. Un spectacle de ce genre a eu lieu à 185 reprises vendredi soir au Domaine du Lac des Forges. (Photo Roland Lemire)

Slaloms spéciaux de la coupe Pontiac

THUNDER BAY (PC)—Les compétitions de ski de la coupe Pontiac se sont poursuivies hier à Thunder Bay, avec la présentation de deux slaloms spéciaux, un pour les filles et un pour les garçons.

Le tracé de 2,000 pieds, parsemé de 56 portes et d'une dénivellation de 600 pieds était le même pour les deux courses qui ont été disputées sous une température voisine du zéro degré.

Le slalom féminin, disputé sur une piste glacée, a été marqué par une véritable hécate, seulement huit des 45 concurrentes ont terminé l'épreuve.

Celle-ci a été dominée par les skieuses torontoises qui ont monopolisé cinq des six premières places.

Voici d'ailleurs le classement de ce slalom féminin:

1-Andrea Esson, Toronto 92.75
2-Karen Cloutier, Ste-Agathe 96.50
3-Robin Kingsmill, Toronto 97.21
4-Lynn Warll, Toronto 100.32
5-Paula Luke, Toronto 101.02
6-Brenda Koshika, Toronto 110.08
7-Didi Watson, Ottawa 163.83
8-Angela Ritchie, Thunder Bay 205.99

Grâce aux cours d'initiation de CHLN

La région compte 90 nouveaux skieurs

par Paul CHAREST

ST-GERARD — La région de la Mauricie compte maintenant 90 nouveaux skieurs grâce aux cours d'initiation en ski, une initiative de CHLN en collaboration avec la station de ski St-Gérard.

En effet, dimanche matin, St-Gérard recevait la visite de 90 novices qui désiraient apprendre les techniques de base de ce merveilleux sport qu'est le ski. Les membres de l'Ecole de ski CHLN, aidés des moniteurs de l'Ecole de ski St-Gérard, ont fait faire les premiers pas à ces skieurs qui aspirent déjà à dévaler les pentes.

Dès le départ, le moniteur, au lieu de leur faire prendre le monte-pentes, les garde sur le plat au bas de la pente. Plusieurs regardent vers le haut et voudraient s'y rendre. Quelle déception peut-on lire sur certains visages. Etant des élèves modèles, tous se conforment aux directives. Ils apprendront le pas marche puis glissé. Ensuite la manière de tomber et de se relever, le pas d'escalier, la prise de carrés, le transfert du poids, la position de départ,

le chasse-neige et son virage et la descente en trace directe.

Pour les élèves, tout ceci semble aussi difficile que d'apprendre le chinois. A force d'efforts et de ténacité, la plupart réussissent à faire les nombreux mouvements avec un pourcentage assez impressionnant de succès. Après deux heures de dur labeur, ces novices peuvent maintenant faire un peu de chasse-neige. Les responsables de ces cours leur donnent quelques conseils sur la sécurité et la courtoisie en ski. Ils repartent heureux et se promettent bien de prendre des leçons privées des moniteurs de la station afin de parfaire leur entraînement.

Renée, Louise, Yves, Roland, Jean-Charles, Daniel et Paul sont des moniteurs contents puisqu'ils ont la satisfaction d'avoir collaboré à la promotion du ski chez nous.

Dimanche prochain, le Centre de ski Mont-Carmel recevra la visite de l'Ecole de ski CHLN. Les personnes intéressées à s'inscrire à ces cours doivent s'adresser chez Gauthier sport ou à CHLN aux heures d'affaires. Rappelons que ces leçons sont au poil pour les débutants et qu'elles sont gratuites.

LOGEMENT
À LOUER



mille x
s'en charge
à peu de frais

Appelez-la aujourd'hui,
demain vous serez appelé

annonces
classées

trois-rivières 378-6116
shawinigan 537-1801
grand'mère 538-1717



Equipe gagnante du bonspiel Molson

C'est l'équipe de Claude Melançon, de Drummondville, qui a remporté, samedi soir, les honneurs du bonspiel Molson sur les glaces du club Lavolette. Ci-dessus, de gauche à droite: Claude Côté, Jean-Guy Tardif, le skip

Claude Melançon, l'agent Molson, Adélard Del' Dugré, Paul Comeau et Michel Turgeon, ce dernier du club Lavolette.

LE SKI avec *Al Paine*
Directeur du ski alpin, Equipe nationale canadienne

Experts—IX
DESCENTE

La descente constitue le suprême défi dans le ski alpin. Non seulement elle constitue une aventure dangereuse, mais c'est aussi un test d'endurance et de jugement.

Dans une course à grande vitesse, le skieur doit essayer de prendre le virage aussi long que possible afin que ses skis puissent s'agripper plus sûrement dans la courbe. Il ne se produira pratiquement aucun poudroiement de neige si cette manœuvre est bien exécutée. Sur les surfaces planes et droites, le skieur doit prendre une position aérodynamique afin d'accélérer davantage.

Dans cette position, la tête et les épaules doivent demeurer abaissées et les skis très à plat. Beaucoup de personnes croient que les skieurs lourds ont beaucoup plus de chance de gagner ce genre de compétition. Plusieurs prétendent

que la pesanteur est un avantage en compétition sur un long parcours et en terrain plat.

Malgré ces avancées, les coureurs lourds perdent beaucoup de temps et de vitesse dans les courbes, car leur poids constitue justement un handicap. Par ailleurs, la descente telle qu'elle sera compétitionnée aux olympiques de Sapporo devra être gagnée par un skieur léger mais précis et méthodique.



Gauthier Sports Ltée

364, Des Forges Tél.: 375-4929
Trois-Rivières

Dans le circuit juvénile inter-cité

Grand'Mère surprend Trois-Rivières par 2-1

par Claude MONGRAIN

TROIS-RIVIERES — L'excellent travail de Jacques Gagnon dans les buts des Sélects de Grand'Mère leur a valu une victoire de 2 à 1 sur les Ducs de Trois-Rivières dans le circuit Juvénile Inter-Cité. C'était le deuxième gain des représentants de la ville du Rocher dans 26 joutes.

Chez les midgets, un ralliement de dernière heure des Trifluviens leur a valu un triomphe

de 6 à 4 devant les Sélects de Grand'Mère.

A Shawinigan, les Bruins midget ont disposé du Cap-de-la-Madeleine par 2 à 0 pendant que les Ambassadeurs du Cap surprenaient les Bruins par 4 à 1 dans la division juvénile.

A la suite de ces résultats, les clubs Shawinigan et Trois-Rivières sont sur un pied d'égalité dans la section juvénile pendant que Shawinigan prenait une avance de deux points sur les Trifluviens dans la division midget.

Grand'Mère surprend

Un Jacques Gagnon en pleine forme a aidé les Sélects de Grand'Mère à vaincre les hommes d'Yvan Leclerc. Ces derniers ont joué une bonne joute mais les visiteurs se sont montrés des plus opportunistes au cours du match.

Les représentants de la ville du Rocher ont montré les dents dès la première période avec des buts de Michel Berrouard et Michel Cossé. Sur le premier but, Claude Normandin avait bien préparé le jeu pour placer

les siens sur le sentier de la victoire. Roland Charest est un autre joueur qui, même s'il n'a pas compté, a su jouer un rôle de premier plan dans ce gain.

L'unique but des Ducs a été l'oeuvre d'André Hamelin dans la troisième reprise aidé de Jean-Jacques Young et Réjean Yergeau. Robert Janvier a aussi joué une belle joute à la défensive ainsi que Jean-Pierre Nadeau et Robert Morrisette des vaincus.

Un ralliement

Deux buts des Ducs de Trois-Rivières dont l'un avec un désavantage dans la troisième période a valu aux jeunes protégés de René Young une précieuse victoire sur les Sélects.

Yves Roy a marqué ce qui devait être le but de la victoire alors que les siens avaient un homme au cachot. C'était son deuxième but du match. Serge Desilets s'est aussi bien comporté avec un but et deux men-

tions d'assistances. Luc Desrochers, Robert Masson et Denis Dumas ont été les autres compteurs des Trifluviens.

Yvan Hamelin avec trois buts avait été le meilleur des siens jusqu'à ce qu'il soit blessé au deuxième engagement. Denis Plante avait marqué l'autre. Pierre Viboux a aussi apporté son aide avec deux aides.

Un troisième

Yves Guillemette a bien travaillé dans les buts des siens pour conduire les Bruins Midget à une victoire sur les Ambassadeurs du Cap-de-la-Madeleine. Gabriel Jourdain et Marcel Pothier ont été les compteurs des gagnants. Serge Ayotte s'est signalé pour les vaincus.

Dans la division juvénile deux buts de Daniel Guay ont aidé les ambassadeurs à vaincre les Bruins, Réal Tancrède et Michel St-Pierre ont inscrit les autres. René Boissvert a compté pour les perdants.



Les Sélects de Grand'Mère ont été solides dans tous les départements pour parvenir à vaincre les Ducs de Trois-Rivières dans la division juvénile. Ici, nous voyons les figures dominantes. Ce sont de gauche à droite, Michel Berrouard, Michel Cossé, Jacques Gagnon et Roland Charest. (Photo Roland Lemire)

Avec deux buts et une aide

René Perron aide la cause des Bruins Jr "B" contre Ancienne Lorette

Par Daniel Lamarre

GRAND'MÈRE — Les Bruins Jr B de Grand'Mère sont demeurés invaincus dans la ligue Jr B métropolitaine en remportant un gain de 6 à 1 sur l'Ancienne Lorette hier après-midi à l'aréna locale. Cette partie soulignée de la présence de nombreux amateurs de hockey de Mont-Carmel qui étaient venus acclamer le colosse Louis Lorranger, a donné lieu à du jeu robuste.

En effet, pas moins de 22 mineurs, 6 majeurs et 2 inconnus ont été distribués par l'officiel de la rencontre André Chamberland. Aussi, le bouillant Michel Paquin a récolté sa

large part de pénalité en accumulant 4 mineurs, une majeure et une inconduite. D'ailleurs ces équipes qui en étaient à leur deuxième confrontation en l'espace de trois jours, ont débuté la partie par un combat de boxe entre René Drolet et Richard Marois à seulement 0.36 secondes de la période initiale.

Le laborieux René Perron a récolté les fruits de son travail constant en marquant deux buts et une passe pour diriger l'offensive des vainqueurs. Les autres buts du Grand'Mère sont allés à Pierre Doré, Louis Lorranger, Roger Boucher et Richard Berthiaume. L'unique filet de l'équipe de la région de Québec est l'oeuvre de Gilles

Paradis.

René Vincent qui était devant la cage des Bruins a repoussé 25 rondelles en comparaison de 22 par André Magny de l'Ancienne-Lorette. Au-delà de 1,500 personnes ont applaudi le travail des hommes de Gerry Thériault qui en étaient à leur 11ème victoire consécutive.

Les organisateurs du carnaval de Mont-Carmel ont remis une veste et une tuque souvenir à Louis Lorranger des Bruins en reconnaissance de son passage avec l'organisation de l'endroit lors de son stage juvénile. Les Bruins de la ville du Rocher conservent donc la première position de la ligue Jr B métropolitaine Québec-Portneuf.

Au bonspiel optimiste

Plus de 250 curlers attendus au club de la ville de La Tuque

LA TUQUE (M.A.) — Environ 250 curlers devraient envahir notre ville, les 10, 11 et 12 mars prochains, lors du bonspiel provincial organisé par le club Optimiste de La Tuque du président André Poitras. Ce dernier a révélé que 169 invitations avaient été envoyées aux clubs Optimistes de toute la province de Québec et qu'il attendait une participation minimum de 64 équipes de curlers.

Ce bonspiel, dont l'organisation a été confiée à l'équipe de l'Optimiste Roger Duchesneau, sera le plus important jamais organisé à La Tuque par le club Optimiste de l'endroit. Déjà, une quinzaine d'équipes ont fait connaître leur intention d'y participer. Quelques membres de

l'Optimiste local se rendront d'ailleurs à Saint-Tite, ce soir, (lundi) dans le but d'inviter personnellement les membres du club Optimiste de la ville du cuir.

Ce bonspiel provincial de curling clôturera la semaine du respect de la loi et de l'autorité qui se déroulera du 6 au 12 mars 1972. Une manifestation spéciale dans le cadre de cette semaine se déroulera au souper suivant, soit celui du 16 mars. Le thème de la semaine du respect de la loi et de l'autorité sera, cette année "contre la drogue".

Quelques jours plus tard, soit dimanche le 19 mars, aura lieu la grande finale locale du débat

oratoire organisé par le club Optimiste. Cette finale sera précédée d'une première élimination au niveau de chaque école d'abord et d'une demi-finale entre les écoles par la suite. C'est donc dire que le gagnant de la finale locale, le 19 mars, devrait être un candidat de choix.

Le président André Poitras n'a pas manqué de souligner l'exceptionnelle collaboration qu'ils obtiennent des commissions scolaires locales et régionales en marge de ce débat dont le thème sera "Notre défi...engagement". Le débat se déroulera dans les deux langues. Un gagnant masculin et un gagnant féminin récompenseront notre ville au Cap-de-la-Madeleine pour la finale de la zone.

Plus près de nous, soit les 26 et 27 février, de 500 à 600 jeunes envahiront le Centre municipal de ski pour prendre part au week-end de ski Optimiste.

Quant à la fondation d'un nouveau club, à Roberval, par le club Optimiste de La Tuque, un premier souper a eu lieu, la semaine dernière, en présence d'une dizaine de personnes de cette ville et d'une bonne délégation de La Tuque, de responsabilité de la fondation de ce club. M. Denis Duchesneau est d'avis que le club de Roberval devrait être officiellement fondé d'ici un mois. Le président du comité provisoire est M. Adélard Tremblay qui occupe dans cette ville le poste de directeur des loisirs.

Finalement, M. Poitras a révélé que le club Optimiste de La Tuque serait en mesure de procéder dans un avenir rapproché au choix d'un premier membre à vie au club Optimiste de La Tuque.

Au basketball féminin

Les Vikings de La Tuque continuent leur série

LA TUQUE (M.A.) — L'équipe féminine de basketball des Vikings de La Tuque de l'entraîneur Jacques Emond continue d'accumuler les victoires dans la ligue interscolaire de la commission scolaire régionale de la Mauricie. En effet, les Vikings ont gagné leurs trois dernières parties d'une façon décisive, par une avance d'au moins 10 points à chacune de ces parties.

Jeudi dernier, ils ont repris la deuxième place du circuit Fernand Dubé en battant les tigres de Shawinigan par le pointage de 33-19, grâce à une défense serrée et une offensive des plus vives. Il leur reste maintenant deux parties à disputer: l'une contre les Voltigeurs de Shawinigan, qui occupent le dernier rang de la ligue et l'autre contre les Montagnards de Val-Mauricie, détenteurs de la première position. On peut donc s'attendre à une lutte très serrée entre les Montagnards et les Vikings.

D'autre part, au volley-ball, les Vikings-filles se sont emparées de la deuxième position en disposant du Saint-Tite et des Tigres de Shawinigan par deux parties contre une à chaque programme. Les garçons se sont signalés contre les tigres,

mais ont dû baisser pavillon devant la formation des Cowboys de Saint-Tite.

Finalement, au basketball masculin, les Vikings ont annulé contre le Saint-Tite et perdu contre les Tigres de Michel Magny.

Il ne fait aucun doute que les formations de basketball et de volley-ball sauront tirer de l'épingle du jeu, dans les prochains programmes, pour se tailler une bonne place dans les séries de fin de saison.

Une défaite des Diablos au handball et au basket

Les équipes du collège de Trois-Rivières n'ont pas connu un voyage fructueux à Drummondville lorsqu'ils ont subi la défaite dans deux des trois matchs qu'ils disputaient aux équipes du collège local. La seule victoire a été obtenue par l'équipe féminine de basketball qui l'a emporté facilement 42-27.

Lors du programme double de basketball, les filles de Mme Cécile Duvai n'ont guère fait attention à la présence de Francine Houie et l'ont emporté facilement contre leurs grandes rivales des dernières saisons. Le pointage était de 28-17 à la mi-temps. Claire Bournival, Jacynthe Bergeron et Louise Raymond ont été les meilleures attaquantes avec 12, 8 et 7 points. Sonia Benvenuto a été la meilleure des perdantes avec 10 points.

Chez les garçons, les joueurs de Yves Lafrenière n'ont pas réussi à contenir Pierre Paquette et le capitaine des Drummondvillois a dirigé les siens à un gain facile de 69-42. Les Dia-

bls ont joué une lamentable première demie où ils n'ont compté que 16 points pendant que leurs adversaires en profitaient pour compter 35 points. André Thibodeau a dirigé l'offensive des Diablos avec 18 points. Pierre Paquette, Pierre Mailhot et Jacques Lemaire ont compté 21, 19 et 11 points pour les vainqueurs.

Drummondville s'est hissé au premier rang de la ligue de handball, sur un pied d'égalité avec les Diablos, l'emportant 33-24. Les deux équipes affichent toutes deux un record de 9-2. Les gagnants se sont assurés la victoire dès la première demie en enregistrant sept buts sans réplique valable de la contre-attaque des Diablos. La nervosité et les maladroitness nombreuses des joueurs de Michel Schluck leur ont coûté le match. Les meilleurs joueurs des vaincus ont été les deux gardiens René Goyette et François Milot alors que J.-Jacques Raymond et Denis Bellerive ont les meilleurs buteurs, avec sept filets chacun.

CENTRES GO GOODYEAR

Liquidation de pneus

pneu de votre choix — prix de votre choix

\$12 à \$20

- modèles discontinués
- pneus de production courante
- pneus avec légères imperfections
- flanc noir ou bande blanche

Nous liquidons nos stocks. Premier arrivé, premier servi. Votre Centre Go Goodyear vous offre des rabais imbattables. Les rabais sont là mais la quantité est limitée. Hâtez-vous! Tous les magasins n'offrent pas nécessairement toutes les dimensions et tous les pneus mais nous ferons notre possible pour vous donner satisfaction.

Venez pendant que nous avons la dimension qu'il vous faut.

Pas de comptant requis—Utilisez le plan de crédit Goodyear ou Chargex.

CENTRES GO GOODYEAR

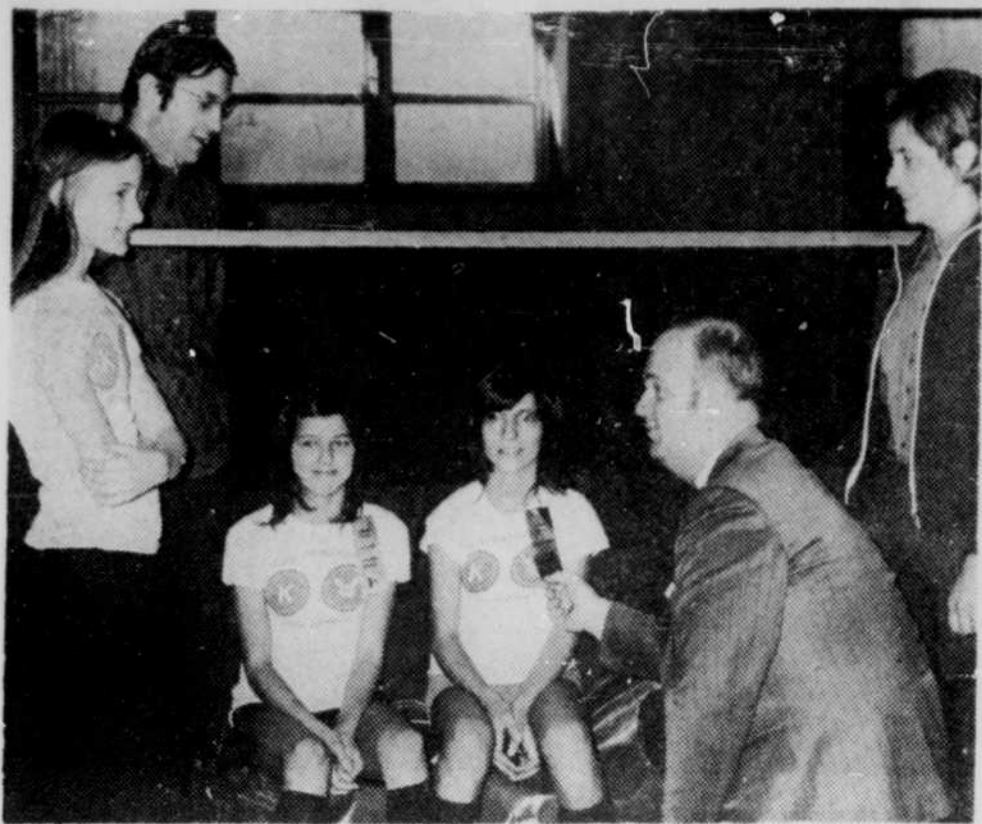
A UTE DIVISION OF THE GOODYEAR TIRE & RUBBER COMPANY OF CANADA, LIMITED

1969, St-Philippe Trois-Rivières
Tél.: 375-8901

HEURES D'AFFAIRES:
LUNDI AU MERCREDI 8h.30 a.m. à 6h.00 p.m.
JEUDI, VENDREDI 8h.30 à 9h.00 p.m.
SAMEDI JUSQU'À 5h.00 p.m.

Deuxième blanc pour Rouette

TROIS-RIVIERES (CM) — Raymond Rouette a mérité son deuxième blanchissage de la saison hier pour aider le St-Jean-Baptiste à disposer des Rivières par 3 à 0 dans la division midgets "C". Allen Ménard a été le meilleur de l'offensive avec une paire de buts pendant que Luc Mayrand marquait l'autre. Yves Mercur y allait de deux mentions d'assistances.



Le Kiwanis en collaboration avec le club des Lynx voit à la promotion de l'athlétisme chez-nous. Ici, nous voyons quelques athlètes avec des membres du Kiwanis. Ce sont de gauche à droite, Re-

jeanne Beaudry, Gilles Joubert, président du Kiwanis, Danielle Guy, Danielle Leblanc, Jean-Marc Paradis, président du comité au Kiwanis et Mme Gisèle Gélinau.

A l'Université de Burlington

Une première place pour Claude Montminy dans le 50 verges

VERMONT (CM) — Une fois de plus, Claude Montminy, a su se signaler dans le monde de l'athlétisme. Au cours de la dernière fin de semaine, l'athlète du Cap-de-la-Madeleine, au cours d'une compétition intérieure d'athlétisme à l'Université de Burlington, au Vermont, a mérité une première place dans le 50 verges avec un temps de 5,5 secondes établissant ainsi un nouveau record intérieur au Vermont. C'est un autre bel exploit du représentant des Diablos et du club des Lynx.

André Duplessis s'est aussi fait valoir dans le saut en longueur avec un envol de 21'1" pour une deuxième place.

Coupe d'hiver

Au cours de la compétition de la Coupe d'hiver au CEGEP de

Trois-Rivières, deux jeunes athlètes ont su se signaler. Ce sont Guy Marchand, des Diablos, dans le saut en hauteur



Claude Montminy

saut de 5'9" ainsi que Lucie Bergeron, des Lynx avec un 4' 5" dans le saut en hauteur.

Lynx Soucy s'est aussi fait valoir dans le lancer du poids avec un tir de 32'6 dans la catégorie midget. Chez les juniors, Louis-Philippe Huot s'est fait valoir avec un 42' et demi dans le poids.

Saut en hauteur Catégorie Benjamin

1. Nicole Bergeron, 4'4" - Lynx.
2. Marjolaine Fortier, 4' - Shawinigan.
3. Hélène Bergeron, 3'6" - Ecole d'athlétisme des Lynx et Kiwanis.
4. Danielle Leblanc, 3'6" - Ecole d'athlétisme des Lynx et Kiwanis.

Gilles Cartier augmente son avance en tête des compteurs dans la Compression

par Gilles PELOQUIN

SOREL — Les Sélects d'Athènes Pizzeria de l'instructeur Jim Dupré, qui connaissent certaines difficultés depuis quelques semaines déjà, se sont ressaisis la semaine dernière décrochant deux gains en autant de joutes pour reprendre le troisième rang qu'ils avaient laissé aux Cowboys du Fort Sorel il y a trois semaines environ. Les Sélects ont défait facilement les Bruins du Restaurant Clovis lundi soir dernier 12 à 2 et le lendemain soir ils ont défait cette fois les Cowboys du Fort Sorel 16 à 3. Serge Bibeau a été le leader des Sélects avec onze buts et quatre mentions d'assistances.

En deux joutes. De plus, Jean-Guy Cardin qui est revenu au jeu plus fort que jamais, y est allé de 7 buts et de 8 aides pour quinze points, pour enlever à Claude Cardin de la papeterie St-Laurent, le 3ème rang des compteurs du circuit André Millette.

Dans les autres joutes du circuit Compression Sorel, lundi soir dernier, les Dynamos de Gauthier Auto ont porté à quatre points leur avance sur les Bruins du Restaurant Clovis l'emportant 11 à 3 sur les Cowboys du Fort Sorel. Dans l'autre joute mardi soir dernier, les Bruins de Clovis et les Tricolores d'Hébert Sports ont annulé huit à huit.

A la suite de ces joutes le Gauthier Auto est toujours en tête avec 33 points, quatre points de plus que le Rest. Clovis. Les Sélects d'Athènes Pizzeria suivent au troisième rang avec 24 points, deux de plus que le Fort Sorel. Le Hébert Sports vient ensuite au 5ème rang avec 18 points et loin derrière avec huit points seulement on retrouve les Pinguins de la Papeterie St-Laurent. Côté compteurs, Gilles Cartier du Gauthier Auto, a profité de l'émotionnelle victoire de son équipe 11 à 3 sur le Fort Sorel pour porter son avance à cinq points sur André Cournoyer du Restaurant Clovis. Jean-Guy Cardin suit au troisième rang avec 21 points, neuf points de retard seulement sur Gallant.

Le prochain programme double du circuit Milette sera présenté ce soir même au colisée Cardin de Sorel des huit heures.

Résultats de la dernière semaine

Lundi, 24 janv.
Athènes Pizz. 12 vs Rest. Clovis 2
Fort Sorel 3 vs Gauthier Auto 11

Mardi, 25 janv.
Hébert Sports 8 vs Rest. Clovis 8
Athènes Pizz. 16 vs Fort Sorel 3

Classement

Clubs	pts	diff	p	pts
Gaut. Auto	33	0	1	33
Rest. Clovis	24	9	2	24
Athènes Pizz.	24	9	3	24
Fort Sorel	22	11	4	22
Hébert Sports	18	15	5	18
Pap. St-Laurent	8	25	6	8

Compteurs

Noms et clubs	b	a	pts
G. Cartier, G.A.	40	46	86
A. Cournoyer, R.C.	27	48	75
J.-G. Cardin, A.P.	38	33	71
C. Cardin, P. St-L.	27	30	57
R. Gallant, G.A.	41	15	56
M. Caplette, R.C.	24	31	55
C. Grégoire, G.A.	18	32	50
J. Verrier, R.C.	19	27	46
J. Paris, R.C.	19	26	45
P. Thibault, R.C.	7	27	44
R. Bibeau, A.P.	21	22	43
B. Leblanc, R.C.	23	18	41

Brébeuf banni du juvénile

TROIS-RIVIERES (CM) — Nous avons appris hier après-midi, de source officielle, que l'équipe des loisirs St-Jean-de-Brébeuf juvénile avait été bannie des cadres du circuit par suite de la présence de joueurs inéligibles au sein de cette équipe. Donc, le circuit juvénile pour la première fois depuis la saison 1952-1953 voit les cadres de ses effectifs tomber à trois. Qu'arrivera-t-il de la ligue?

A une compétition Labatt sur le Richelieu

Victoire du duo Blanchet-Lavigne

par Gilles PELOQUIN

SOREL — La rivière Richelieu et plus précisément la ville de Tracy était le rendez-vous des motoneigistes venant de tous les coins du Québec en fin de semaine dernière, lors de la troisième compétition annuelle d'endurance de six heures Labatt présentée derrière le marina Tracy.

Cette année, plus de trente équipes ont pris le signal du départ et vingt-quatre ont réussi à terminer cette dure épreuve d'endurance.

Plus de 3,550 personnes ont été témoins de la victoire des motoneigistes Artie Cat qui se sont accaparés des premières, deuxième, quatrième et cinquième positions dans l'ordre, raillant tout sur leur passage. Seule l'équipe de Jean-Paul Tanguay de Windsor Mills sur Bombardier, a empêché une victoire encore plus convaincante des "machines" Artie Cat en enlevant la troisième position.

Le duo de Guy Blanchet et de Jean-Guy Lavigne de Victoriaville sur Artie Cat Puma et Cheetah 440 cc., a enlevé les honneurs de cette époustouflante compétition à caractère provincial, prenant la relève du duo sorois Michel Caisse et Jean-Guy Antaya sur Bombardier qui avaient remporté les honneurs de cette illustre classique la saison dernière.

Par ce gain les représentants de la capitale des bois francs, se méritent la première bourse au montant de 250 dollars décernée par la brasserie Labatt et son représentant pour Sorel et la région, Gérard Bourcier incorporé.

Un duo formé d'un Sorois et d'un Drummondvillois, et qui tout au long des six heures de compétition, ont tenu tête aux vainqueurs se tenant à un seul tour de retard derrière eux, le duo Steve Blouin et Normand Champigny ont aussi sur Artie Cat, Cheetah 440 cc., se sont mérités la deuxième position et une bourse de 150 dollars décernée par les organisateurs de la compétition, le club des Neiges Sorel-Tracy inc. Au troisième rang, le seul qui a pu résister aux assauts des Artie Cat, Jean-Paul Tanguay de Windsor Mills sur Bombardier, s'est mérité une bourse de 75 dollars gracieusement de MGM sports de Sorel. Jean-Paul Tanguay était seul et durant six heures, il a oeuvré tout seul sur la surface glacée du Richelieu, terminant seule-

ment à huit tours des vainqueurs.

Au quatrième rang une autre équipe du centre du Québec, formée des Drummondvillois Yvan Lavigne et Yvan Desharnais sur Artie Cat Panthère et Puma 399 cc., qui se sont vu attribuer la quatrième bourse, celle-là de 50 dollars don de la firme Sorel Automotive.

Au cinquième rang on retrouve une équipe de Sorel, formée de Marcel Larivière et de André St-Cyr sur Artie Cat Puma 440 cc., eux aussi. Ce duo sorois s'est vu remettre une bourse de 25 dollars offerte par la maison Roland Frappier et Fils Assurances. En tout, 550 dollars en bourses ont été partagés au cinq premières équipes de cette troisième compétition provinciale d'endurance Labatt. Aux 24 équipes qui ont terminé l'épreuve, les organisateurs de la compétition, le club des Neiges Sorel-Tracy inc., a offert aux 48 coureurs, un magnifique trophée-souvenir rappelant l'épreuve qu'ils venaient de disputer.

Les agents de la Sûreté du Québec, les ambulanciers St-Jean et la maison Mandeville et Fils ont fait du très beau travail tout au long de cette épreuve qui a été marquée de trois accidents dont un grave. Deux Sorois ont eu une jambe brisée lors de cette classique d'endurance et un résident de St-Pie-de-Bagot a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Sorel souffrant de bris de côtes à la suite d'un accident spectaculaire avec les arbres de l'autre côté de la rivière Richelieu.

Une classique annuelle qui aura de nouveau sa place l'année prochaine et qui s'est terminée cette saison par la victoire des "machines" Artie Cat enlevant la suprématie des modèles Bombardier depuis les deux dernières années.

Classement final

Voici les équipes les noms, l'endroit et les marques et les tours complétés:

- 1) no 22, Guy Blanchet et Jean-Guy Lavigne, Victoriaville, Artie Cat, 279;
- 2) no 21 Steve Blouin et Normand Champigny, Drummondville et Sorel, Artie Cat, 277;
- 3) no 44, Jean-Paul Tanguay, Windsor Mills Bombardier TNT, 271;
- 4) no 23, Yvan Lavigne, et Yvan Desharnais, Drummondville, Artie Cat, 270;
- 5) no 24, Marcel Larivière et André St-Cyr, Sorel, Artie Cat, 267;
- 6) no 28 Raoul Gouin, Sorel, Moto Ski 258;
- 7) no 35, Gilles Mongeau et Pierre Gaudreault, Sorel, Yamaha, 258;

Avec deux buts

Maurice Plourde brille dans le camp des Sabres

CAP-DE-LA-MADELINE (RL) — Une paire de buts de Maurice Plourde, des Sabres, a aidé cette équipe de la ligue des Old Timer Laurentide du Cap-de-la-Madeleine à triompher des Blues 4 à 1. Yves Boisvert et Gilles Mireault ont marqué les autres filets des vainqueurs pendant que Ted Troy évitait le blanchissage aux perdants.

Dans l'autre rencontre, Pierre Giroux y est allé de deux buts et les Canadiens ont eu raison des Wings 6 à 3. Roger Beaulac, Marcel Champoux, Fernand Guité et Raymond Plante ont réussi les autres filets des Canadiens.

Gaston Germain, avec deux buts, et Alain Brousseau ont répliqué pour les perdants.

Un programme double sera disputé ce soir à l'aréna du Cap-de-la-Madeleine et dans la première partie, les Sabres et les Canadiens croiseront le fer pendant que dans la seconde joute, les Kings affronteront les Flyers.

Dans le circuit midget

Paquette y va de deux buts pour les Renards

TROIS-RIVIERES (CM) — Trois buts rapides des Renards de St-Jean-Baptiste dans les trois premières minutes de jeu de la joute ont valu à ces derniers un triomphe de 4 à 2 sur les Aigles de Trois-Rivières-Ouest dans le midget.

Par la suite, Trois-Rivières-Ouest s'est ressaisi mais le mal était fait. Benoit Paquette, le



Denis Godin

meilleur franc-tireur des gagnants a de nouveau dirigé la barque des siens avec deux filets. Denis Godin a marqué son premier but de la saison alors que Sylvain Létourneau a complété le pointage. Ce dernier a aussi été l'un des meilleurs joueurs des siens durant toute la joute. Les cerbères Beaulieu-



Les grands gagnants de la troisième compétition annuelle d'endurance Labatt, tenue en fin de semaine, soit le duo Guy Blanchet et Jean-Guy Lavigne, de Victoriaville sur Artie Cat entouré du président du club des Neiges Sorel Tracy, M. Georges Boulet organisateur de cette compétition annuelle. (Photo N. Gariépy)

- 8) no 45, André Pélissier et Raymond Normand, Trois-Rivières, Yamaha, 259;
- 9) no 39, Roland Mathieu et Roland Jacques, Ste-Victoire, Chaparral, 254;
- 10) no 26, Réjean Frappier et Yvon Chartier, Sorel, Ski Roule, 254;
- 11) no 49, Serge Guertin et Pierre Laroche, Sorel, Bombardier, 250;
- 12) no 47, Marcel Salvail et Jacques Chapdelaine, Sorel, Ski Roule, 246;
- 13) no 42, Georges Castonguay et Réjean Frappier, Sorel, Ski Roule, 245;
- 14) no 48, Jacques Vincent et Paul Allard, Ste-Thérèse, Moto-Ski, 245;
- 15) no 38, Bernard et Richard Mathieu, Ste-Victoire, Chaparral, 243;
- 16) no 32, Claude St-Marie, St-Pie de Bagot, Ski Zoom, 242;
- 17) no 34, André Pélissier et Claude Chassé, Sorel, Yamaha, 239;
- 18) no 29, Raoul Gouin et Raoul Gouin, Montréal, Moto Ski, 239;
- 19) no 37, Pierre Dufault, Sorel, Yamaha, 238;
- 20) no 25, Raymond Larivière et Ghislain Larivière, Sorel, Artie Cat, 235;
- 21) no 41, André Bélisle et Pierre Angers, Sorel, Bombardier, 233;
- 22) no 27, Michel Hébert et Michel Paquin, Piedmont, Bombardier, 232;
- 23) no 30, Claude St-Marie et Pierre St-Marie, St-Pie, Ski Zoom, 227;
- 24) no 46, Raymond Aussant et Richard Dupuis, Sorel, Bombardier, 161;

Abandons

- 1) no 33, Serge Guertin et Pierre Laroche, Sorel, Bombardier, 58, 1ère;
- 2) no 43, Jacques Touchette et André Désormiers, Montréal, Chaparral, 40, 1ère;
- 3) no 31, Claude St-Marie, St-Pie, Ski Zoom, 75, 2ème;
- 4) no 36, Benoit Rajotte et Pierre Caplette, Sorel, Yamaha, 141, 4ème;
- 5) no 40, M. Beauchemin, N. Chassé, Sorel, Mercury, 142, 4ème;
- 6) no 50, M. Rajotte, D. Perreault, Sorel, Bombardier, 170, 4ème.

Blessés

- 1) François Duffault (Sorel): équipe no 37 blessé à la jambe, fracture, hauteur de la cheville, entré en collision avec motoneige d'un spectateur au début de la course.
- 2) Gaétan Jeanson (St-Pie Bagot): équipe no 32 blessé au dos, poumon droit perforé, suite d'une collision avec un arbre, repose état critique hôpital Hôtel-Dieu de Sorel.
- 3) Alain Galien (Sorel): équipe no 29 blessé à la jambe droite, foulure, suite d'une collision avec une autre motoneige de compétition.

Prêts spéciaux pour les propriétaires chez Associates

Si vous achetez votre chez-vous, Associates prévoit pour vous un prêt spécial pour propriétaire destiné à parer à vos besoins.

Autrement dit, peut-être pouvons-nous vous offrir de meilleures conditions. Des taux moins élevés... des modalités échelonnées sur une plus longue période... ou peut-être les deux à la fois.

La somme que vous pouvez vous emprunter (\$5,000, \$10,000, peut-être même \$25,000 et plus) ne dépend que du montant que vous avez déjà acquitté sur votre chez-vous.

Aussi, si vous avez des dettes en souffrance sur lesquelles vous payez un intérêt élevé, ou si vous avez besoin d'argent liquide pour acheter une deuxième voiture, un bateau, ou pour toute autre bonne raison, renseignez-vous sur un prêt spécial pour propriétaire auprès des Associates. Nous vous expliquerons comment, à longue échéance, vous y gagnerez.



394, rue Des Forges
Tél.: 378-5441

ASSOCIATES REALTY CREDIT LIMITED

ya du coeur au ventre!

de Kuyper
le gin
au grand
coeur

Bottled in Canada by John de Kuyper & Fils (Canada) Ltd.

La femme connaîtra-t-elle un avenir sérieux?

par Doris HAMPTON

Un séminaire d'une journée, au Château Bonne Entente de Sainte-Foy, s'est avéré un dynamisme coup de fouet pour toutes les femmes qui y ont participé. Non contentes de critiquer la lenteur des gouvernements à agir lorsque la femme est concernée par des projets de loi qui pourraient lui ouvrir des horizons, les participantes et toutes les participantes du séminaire prometteuses de l'Association des femmes de carrières de la ville de Québec et leurs invitées de plus de vingt associations féminines ont été convaincues que même si la femme travaille souvent

que dans une action positive et soutenue? Le temps des mémoires poussiéreuses qui dorment et meurent d'inanition sur les pupitres des ministres est terminé. Comment les femmes passeront-elles à l'action positive est plus difficile à discerner. Que veulent les femmes, se demandent-elles? Il faut penser à toutes les femmes, sinon, c'est la ségrégation qui mène à la catastrophe. Les femmes qui sont heureuses de travailler à temps partiel pour un salaire minime qui est quand même une source de contentement. Les femmes qui deviennent des chefs de file à force de travail acharné, soit dans le do-

mes du Québec (qui s'est donné pour premier motto d'unir toutes les femmes), des représentantes des cercles de l'âge d'or, des membres du Cercle des femmes canadiennes, de l'Association des infirmières, de l'Association des garderies du Québec, de l'Alliance canadienne, de la Société d'études et de conférences, du Service bénévole de la Plume rouge, des représentantes du Trait d'union de Thetford Mines, de l'Association internationale des secrétaires, de l'Association progressiste conservatrice, de la Société Saint-Jean-Baptiste, de l'Association des femmes diplômées des universités, de l'Association des Nations unies, du Cercle Hélène Boule, de l'Association féminine d'éducation et d'action

sociale et du Cercle des fermières ont pu pendant une journée s'unir en vue de trouver des moyens d'action plus déterminés que jamais. Ces femmes ont discuté de la participation de la femme à la vie publique, de la femme et la vie économique de la femme et la famille et de la femme et la société face à l'avenir.

Pas de révolte, mais un plan d'action...
La femme ne se révoltera probablement jamais. La femme de carrière qui y est arrivée par la force de son travail pourra désormais s'unir à d'autres femmes qui verront luire ensemble une société plus humanisée où la femme peut et doit participer de la façon qu'elle conçoit.



Les participantes de la région de la Mauricie étaient nombreuses au séminaire de Québec. En plus des présidentes de l'AFEAS et des différents Cercles, il y avait aussi des représentantes de chacun des Clubs de femmes de carrières. Dans l'ordre habituel, Louise R. Lavoie, de Victoriaville; Marie-Paule Préfontaine, présidente fondatrice du Club de Shawinigan; Monique Bégin, secrétaire générale de la Commission royale d'enquête et d'observance; Anna-Rose Boudreau, présidente du Club des femmes de carrières de Trois-Rivières. (Photo Le Nouvelliste)



Fernande Lacombe, présidente de l'Association des femmes de carrières de la Cité de Québec, copie actuellement une dépêche du Ministre Gérard Pelletier à l'intention des femmes de carrières. (Photo Le Nouvelliste)

dans l'ombre, elle peut et doit se révaloriser elle-même par son autodétermination devant les difficultés à surmonter.

Un point de départ

Dans son allocution d'ouverture de ce séminaire, Monique Bégin, représentante du Bureau de la Main-d'œuvre féminine à Ottawa, parla de l'enquête royale sur le statut de la femme au Canada, à laquelle elle a travaillé avec ardeur. "Qu'advient-il de ce document de travail, si la femme ne se préoccupe pas d'y donner une suite logique?"

maine politique ou plus libéral des professions. Les femmes ont toutes le même souci, être des citoyennes à part entière dans une société de transformation qui se déshumanise. La fondation de l'office de la femme n'est peut-être pas exactement ce que désiraient toutes les femmes, mais l'autocritique ne devrait pas continuellement faire reculer les femmes. C'est le manque de détermination de la femme qui a encouragé les gouvernements à tous les paliers de ne pas la prendre au sérieux. Le vieux cliché que la femme n'est pas solidaire de l'autre femme est grandement mis en veilleuse, lorsqu'on s'aperçoit que des femmes d'Associations aussi diverses que celle des femmes de carrières libérales et commerciales d'Alma, de Chicoutimi, de Victoriaville, de Trois-Rivières, de Shawinigan et de Québec discutaient et établissaient des méthodes de travail à suivre avec les femmes de l'Association de la paralysie cérébrale (bénévoles et responsables des services), du club Altrusa, de la Fédération des fem-

La femme face à l'avenir

TROIS-RIVIERES (D.H.) — L'avenir, ses préoccupations et la position qu'effectivement la femme sera appelée à occuper, est sans doute ce qui intéresse le plus les femmes, en général. Dans son allocution d'ouverture, Monique Bégin ne fut pas sans insister pour que les femmes lisent le rapport sur l'enquête sur le statut de la femme au Canada. Il ne faut cependant pas en demeurer là. Ce rapport, qui devrait devenir un outil de travail pour toutes les femmes canadiennes, a besoin qu'on le fasse suivre d'une action concrète.

Avec ou sans l'homme

Un psychologue, qui parlait récemment de l'émancipation de l'homme à Trois-Rivières, ne fut pas sans insister sur le fait que peut-être l'homme était encore plus prisonnier que la femme de la société dans laquelle il vit. La femme, en étant moins convaincue que l'homme que son rôle est tantôt à l'intérieur de la famille, tantôt sur le marché du travail à ne pas toujours faire ce qui lui plaît, est sans doute celle qui souffre le plus de cette société qui se déshumanise. La femme qu'on a toujours vue dans des rôles de service a beaucoup de difficulté à concevoir qu'elle doit passer aussi à l'action, si elle veut vraiment qu'on lui offre ce rôle de citoyenne qu'elle revendique de

plein droit. Le temps de l'autocritique est terminé. La femme, en soutenant que tout n'est pas parfait, doit savoir se rallier à la majorité des femmes et agir. Il faut que la sensibilité soit canalisée pour que son action puisse être efficace pour toutes les femmes. Monique Bégin a bien mentionné que si nous ne pensions pas à toutes les femmes, à celles qui préfèrent toujours demeurer à la maison, et c'est leur droit, nous ferons fausse route. Les femmes qui n'ont pas le temps ou les moyens pécuniaires de se renseigner comptent beaucoup sur les femmes de carrières qui sont continuellement baignées dans le flot d'informations qui devrait être partagé par toutes les femmes. C'est pour cette raison qu'il était si important à toutes les participantes de voir, de palper que les femmes de toutes les Associations, de moindre comme d'importante représentation, étaient prêtes à s'unir dans l'action. A Québec, samedi, ce n'est pas une lutte ou une guerre que les femmes préparent. Les femmes de tous les milieux veulent une seule et unique chose: être valorisées, chacune dans son domaine propre. A savoir si l'homme peut aider? Il ne sera certainement pas contre une plus grande prise de conscience de la valeur féminine en tant qu'être humain à part entière!

Affaires de femmes?

Vie publique, économie et famille

TROIS-RIVIERES (D.H.) — La famille ne pourrait certainement pas se priver de la femme, cela est confirmé par tout homme, si misogynne soit-il. Quand à savoir si la femme a sa place en politique, dans la vie publique ou dans l'économie d'un pays, comme partenaire à part égale de l'homme, c'est une autre histoire. L'atavisme culturel et social que la femme moderne a surmonté par ses apparitions dans la vie politique

ou économique est grand. La femme fut longtemps une esclave, à travers les siècles de l'histoire féminine, on s'est même demandé si la femme avait, au même titre que l'homme, une âme. Il y a quand même eu des progrès, puisque nous pouvons maintenant nous exprimer et prendre la place qui nous revient, surtout, si seulement, nous le voulons bien.

L'économie et la femme

Les quatre ateliers de travail,

où les femmes se sont exprimées, samedi, au Château Bonne Entente, à Québec, étaient plus intéressants les uns que les autres. Je n'ai malheureusement pu participer activement qu'à deux d'entre eux. Il n'y a pas eu d'agressivité, comme souvent les hommes nous le reprochent. Si la femme est féministe dans l'âme, elle l'est pour le bien de la société d'abord, c'est pourquoi il est si difficile à la femme de s'identifier. Si la femme est heureuse dans son foyer, qu'elle ne veuille pas en sortir, elle a raison d'y demeurer, mais il n'est pas dit qu'elle doive demeurer ignorante... et silencieuse. La société matérialiste, qui découle du peu de participation de la femme à tous les paliers de notre société, est subie indifféremment par les hommes et les femmes. Si la femme est encore regardée comme un objet à manipuler, elle ne doit s'en prendre qu'à elle et au peu de cas qu'elle fait de cette manipulation qui est fort plaisante parce qu'elle encourage la femme à la passivité. Une figure très forte fut exprimée par une participante: "Je ne sais pas si c'est à cause du serpent qui a tenté Eve pour qu'elle puisse faire tomber Adam, mais la femme a ce don de se laisser manipuler en rampant, toujours!"

"C'est un rêve de penser à un point important, dans le domaine féminin, à une solution miracle qui réglerait tous les problèmes de la femme, explique Monique Bégin dans sa synthèse de la fin du séminaire. Il est important de ne pas laisser dormir nos possibilités féminines existantes, les élections s'en viennent, mesdames, soyez actives!" Comme il a été constaté dans chacun des ateliers, les femmes ne possèdent pas encore les moyens d'action collective qui donneraient des résultats. Encourager les femmes à étudier les structures syndicales et à imiter les syndicats dans leur action de revendication serait peut-être la solution. Nous

féminin singulier

par Michelle GUERIN

"La feuille d'érable" a fait beaucoup couler d'encre depuis la première émission au petit écran d'Etat le 28 décembre dernier. Coproduction Europe-Canada, l'auteur est français, l'adaptateur est Réginald Boisvert, auteur de téléromans célèbres, les metteurs en scènes sont différents pour chaque épisode, la moitié environ sont du Québec, les autres Européens. Le tout a coûté une petite fortune, soit dit en passant. La série passera probablement sur les écrans européens d'ici quelques années. Soulignons que la photo est la plupart du temps extraordinaire, du calibre des grandes productions.

Ce sont les Américains qui ont détéré la hache de guerre. On ne les manque pas, en effet, dans cette série télévisée. Les "blancs" visés ont répondu en citant leurs sources: histoire et anthropologie... blancs, évidemment. Il existe pourtant des spécialistes américains qu'on aurait pu consulter. Ils sont rares et modestes, mais je me permets seulement de signaler M. Robert, l'un des quatre Indiens qui avaient participé à la table ronde durant la Semaine des Indiens et des Esquimaux fin octobre au Centre culturel trifluvien; il était licencié en histoire et m'avait confié, peu avant la conférence, qu'il s'employait dans ses cours à "rétablir les faits" en ce qui concerne les Amérindiens lors de l'arrivée des "découvreurs" blancs.

Le chef Huron Max Gros-Louis a lui-même protesté. Il a été consulté avant que ne soit projetée la première émission. "Tout était fait d'avance, c'était inutile, on ne pouvait rien changer", a-t-il déclaré par la suite.

Les historiens consultés ont évidemment rapporté les faits tels que les gens du temps (explorateurs, marins, aventuriers, missionnaires, etc) les interprétaient. Ils jugeaient d'avance les Amérindiens comme des sauvages, des gens incultes, sans foi ni loi. A partir de tels préjugés, l'interprétation des faits et gestes de la population indigène ne pouvait être que fautive au départ. Un spécialiste (qu'on aurait dû consulter avant a déclaré que les Amérindiens étaient des mystiques, préoccupés des phénomènes divers et de leur interprétation, des gens très religieux, vivant dans une hiérarchie bien établie, mais dont les règles n'empêchaient pas l'expression personnelle de la liberté dans la nature. Ils avaient une science poussée de cette même nature. Leur civilisation était très raffinée, sous des dehors "sauvages". C'était des gens heureux et épanouis, aux sens aiguisés, à l'esprit vif, mais dont toute la vie était totalement différente de la vie des blancs. Eux aussi ont dû juger "sauvages" les premiers blancs venus sur leur sol, se comportant en maîtres, s'appropriant de tout, cherchant à imposer leurs lois, leurs coutumes, leur religion, leur mode de pensée, leur échelle de valeurs, en utilisant la violence et la fourberie!

"La feuille d'érable" perpétue donc les mythes anciens, dépassés et racistes, des blancs envers les Indiens, au même titre que ce qui reste des peuples indigènes essaie de relever la tête, retrouver sa fierté, ses droits, ses traditions. Quand donc les auteurs et les scripteurs apprendront-ils le sens de l'honnêteté et de l'authenticité, qui devrait passer avant toute autre préoccupation dans ces grandes productions livrées au public et dont l'influence est, en bien ou en mal, toujours marquante?

PHARMACIE HOUDÉ
Claude Houde
B.A., B.Sc., B.Ph., L.Ph.
375-9686
Ouvert 365 jours par année
Centre d'Achats de
TROIS-RIVIERES-EST



Mary Lamontagne, présidente d'honneur du séminaire provincial de l'Association des femmes de carrières de la Cité de Québec et épouse du maire de Québec, ne se fit pas prier pour avouer aux femmes qu'elles avaient peur des mots. Mary Lamontagne encourage les femmes à l'action. (Photo Le Nouvelliste)

We are planning to open another bank...

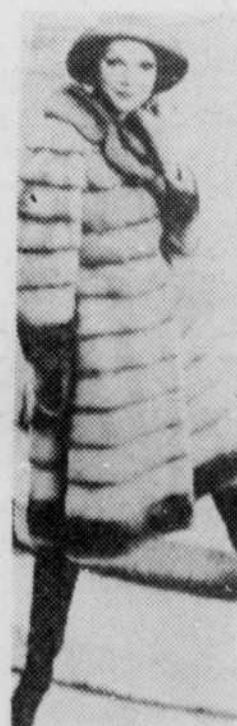
à l'école, à pied, à cheval, en voiture ou ailleurs... le professeur vous suit partout.

Berlitz
cours de langues et services de traduction.

Edifice Place Royale
Trois-Rivières **378-2811**
Ouvert en semaine jusqu'à 8h30 p.m.
Le samedi jusqu'à 1h00 p.m.

LA MIXTURE BUCKLEY
EST UN REMÈDE SANS SUCRE CONTRE LA TOUX— POUR UNE DIETE SANS SUCRE ELLE SOULAGE LA TOUX VITE!

GRANDS SPÉCIAUX DE FÉVRIER CHEZ MME LACERTE



Vison, Loutre, Castor naturel,

PHOQUE

Alaska et Afrique

Prix à compter de

\$599⁰⁰

LYNX \$499

à compter de

CHAT SAUVAGE

blanchi naturel, gris à compter de

\$399

Mouton de Perse

noir et gris à compter de

\$299

Rat musqué naturel

à compter de

\$299

Collets et chapeaux

de toutes sortes à compter de

\$ 49

Pour rendez-vous — 374-3771

UNE VOITURE IRA VOUS CHERCHER SANS OBLIGATION DE VOTRE PART. L'AUTORISÉ DE TROIS-RIVIERES-EST PASSE À LA PORTE DE NOTRE MAGASIN.

Mme Arthur Lacerte
FOURRURES

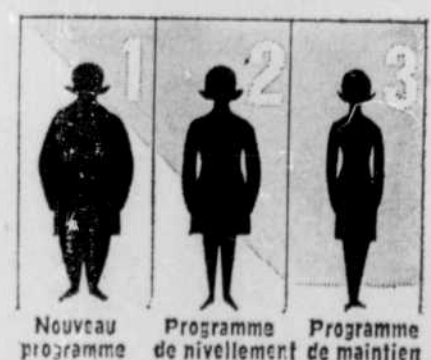
6456, NOTRE-DAME

374-3771

TROIS-RIVIERES-EST

LE NOUVEAU PROGRAMME WEIGHT WATCHERS. SE SURPASSE

Ne vous contentez pas de peu...



Nouveau programme Programme de nivellement de maintien

3 PROGRAMMES DANS 1

Maigrissez, surveillez votre poids.

WEIGHT WATCHERS

RENSEIGNEMENTS:

378-3655

Aucun contrat à signer — Cours hebdomadaire \$2 — Enregistrement \$5

annonces classées

trois-rivières 378-6116
shawinigan 537-1801
grand'mère 538-1717

TARIFS

Annonces classées
Minimum 15 mots.

1 jour ——— \$1.20

4 jours consécutifs
\$1.05 par jour

30 jours consécutifs
\$.90 par jour

ANNONCES-PLACARD
(display)

la ligne ——— .28¢

taux de contrat sur
demande

AVIS AUX ANNONCEURS

En cas d'erreurs
ou d'omissions

Veillez s.v.p. lire attentivement
votre annonce le premier
jour de parution.

Les erreurs seront promptement
rectifiées. On doit cependant
les signaler avant la seconde
insertion. Autrement nous ne
pourrions pas nous en occuper.

En cas d'erreurs ou d'omissions,
dans votre annonce, notre
responsabilité se limite au
montant payé pour l'annonce
(maximum 2 insertions) ou
d'une portion incorrecte d'une
annonce-placard.

Les annonces placard (display)
devront nous parvenir
avant 4 h. p.m. 2 jours avant la
publication.

Les cancellations et les corrections
sont acceptées jusqu'à
4 h. p.m. du lundi au vendredi.

RUBRIQUES DES ANNONCES CLASSEES

Accessoires d'auto	129
Accessoires de bureau	51
Accessoires électriques	51
Agents demandés	108
Aménagements de bureau	38
Armes	141
Antiquités	39
Appartements à louer	25
Appartements demandés	25
Argent demandé	100
Articles de ménage	37
Articles de sport	41
Asphalte	80
Assurances	3
Autos à louer	124
Autos camions à vendre	125
Autos camions demandés	126
A vendre ou échange	96
Bicyclettes - motocyclettes	131
Bijoux	52
Bouillottes - épilateurs	67
Bouillottes - pilosité	68
Buanderies automatiques	75
Bureau à louer	31
Bureaux demandés	32
Cadeaux	40
Camionnage et transport	78
Camping - Caravaning	103
Carrère et profession	105
Cartes d'affaires	2
Cartes professionnelles	1
Chaises	16
Chambres à louer	27
Chambres demandées	28
Chambres et pensions à louer	30
Chambres et pensions demandées	29
Chaudières	14
Chaussures	43
Climatisation	85
Timbres monnaie (collection)	95
Commerces à louer	9
Commerces à vendre	7
Commodités demandées	8
Condomes	44
Cours privés	120
Couverlures - ventilation	86
Décoration d'intérieur	90
Divers	90
Ecole	119
Embarcations - moteurs	139
Emplois demandés	106
Enca	142
Entreposage	71
Entrepôts	21
Entrepreneurs - constructeurs	127
Extinction	140
Femmes - filles demandées	109
Fer forge et ornemental	89
Ferronneries	45
Fleuristes	72
Fourneaux	60
Fruits et légumes	76
Garages	73
Gardiennes d'enfants	121
Grain et moulin	69
Hommes demandés	110
Hommes - Femmes demandés	111
Imprimerie	53
Lingerie	63
Location	97
Locaux à louer	15
Locaux demandés	15
Logements à louer	23
Logements demandés	24
Machineries - machines	136
Machineries - machines	135
Machines à coudre	46
Machines de bureau	47
Magasins à louer	10
Magasins à vendre	10
Magasins de coupons	73
Manufactures	42
Matériaux de construction	82
Mercerie	62
Meubles neufs	36
Meubles usagés	36
Modistes - couturières - tailleurs	79
Motoneiges	123
Musique	48
Natation et piscine	74
Objets perdus et retrouvés	93
Occasions d'affaires	104
On demande	112
Pavagistes	81
Peinture	92
Personnel	107
Pharmacies	85
Photographies	49
Plâtres - Maçons	91
Plomberie	88
Portes et chassis	113
Portions offertes	134
Poupons	122
Prêt - tui - tapis	59
Prêt	59
Propriétés à louer	99
Propriétés à vendre	4
Propriétés demandées	5
Radios - Téléviseurs	34
Rembourrage	34
Reparations diverses - entretien	133
Représentants	114
Restaurants - Buffets	115
Robes de mariée	70
Roulettes - Tentes	137
Remorques - tentes	128
Salle de réception	77
Salons de barbiers	56
Salons de coiffure	57
Services de bonnet	118
Stations de service	136
Taxis - voyages	137
Terrains à vendre	17
Terrains demandés ou à louer	18
Terrés ou fermes à vendre	20
Terrés ou fermes demandées	19
Tracteurs - Autos	127
Vendeurs demandés	116
Vêtements	66

CONVOICATIONS

Lundi le 31 janvier 1972

Trois-Rivières	culeuse, à l'Unité sanitaire.
12h.15 — Diner Kiwanis, au Carli-	
— 0 —	
9h.30 à 11h.30 — Vaccination, à l'U-	
nité sanitaire.	
— 0 —	
14 à 16 heures — Vaccination, à l'U-	
nité sanitaire.	
— 0 —	
14 à 16 heures — Clinique antituber-	

— PROPRIETES A VENDRE —

PRÉS DU CENTRE COMMERCIAL, Le
Rivier bungalow 517.000, 3
4 x 30, sous-sol fini 374-1142. F 4 T 77-106

5 PIÈCES, SITUÉ 3105 et 3150 Talbot.
Aussi 8 pièces, situés 875 et 880 Place
de l'Esplanade. Téléphone: La Cie J.
B. Neault Ltée, 375-9258 E 4 T 78-81

— PROPRIETES A VENDRE —

BUNGALOW PLACE LAMBERT rue
Talbot, 5 1/2 pièces, sous-sol fini.
Gazonnement complet. Albert Verrette
courtier 374-3312. B 4 T 77-88

MAISON A VENDRE, comprenant 3
logements, 5 1/2 rue 15, Mont-car-
mel. Prix raisonnable. Renseigne-
ments: 374-2563. D 4 T 77-78

— PROPRIETES A VENDRE —

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

GRAND-MÈRE 5e Avenue. Edifi-
ce commercial dont 2 com-
merces et 4 logements. Revenu
net de \$4,300.00 par année.

ROBERT BRANCHAUD rési-
dence Grand-Mère: 538-8379

— PROPRIETES A VENDRE —

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

GRAND-MÈRE 7e Avenue. Pro-
priété de 4 logements dont 2 de
4 pièces, 2 de 7 pièces. Terrain
51 x 95.

JEAN PAUL MATTEAU rési-
dence Grand-Mère: 538-3719

— PROPRIETES A VENDRE —

ATTENTION IL NE NOUS reste que
quelques prêts à vous offrir à 7 1/2
sur propriété neuve. Loyer complet.
Mensualité au prix d'un loyer. Hérez-
vous avant le renouvellement du bail.
Prix \$11,300. Ouvert aux visiteurs tous
les jours. Tél: 375-4537 E 4 T 78-81

— PROPRIETES A VENDRE —

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

TROIS-RIVIERES secteur Lamb-
ert, rue Baillard. Bungalow 6
pièces avec foyer naturel. Construc-
tion récente. Vente cause de
transfert.

Mme YOLANDE HART rési-
dence: 374-8897 - bureau: 378-
4875

— PROPRIETES A VENDRE —

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

TROIS-RIVIERES rue Bonaven-
ture. Propriété style colonial de
10 pièces. Dont 6 chambres à
coucher, 1 salle familiale, salle
à manger, salon avec foyer natu-
rel, 1 cuisine. Extérieur pierre
naturelle. Terrain 100 x 100
paysager avec garage.

PHILIPPE CARON résidence:
375-4182 - bureau: 378-4875

— PROPRIETES A VENDRE —

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

TRIST GENERAL DU CANADA

PROPRIETES A VENDRE

3 LOGEMENTS CHAUFFÉS, brique.
Un 7 pièces avec 2 salles de bain + 2
petits logements. Rue Lajoie, Trois-
Rivières: 379-3004 ou 376-6011.
B 4 T 75-78

— PROPRIETES A VENDRE —

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

CAP DE LA MADELEINE. Dup-
lex neuf de 5 pièces chacun.
Système de chauffage eau chau-
de, tapis mur à mur. Logement
du propriétaire revenant à \$122.
00 par mois c.i.t.

Mme ORISE MINEAU rési-
dence: 374-1316 - bureau: 378-
4875

— PROPRIETES A VENDRE —

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

TROIS-RIVIERES-EST, 87 RUE
D'Albion, bungalow neuf, 5 pièces,
toutes commodités. Prix modique.
Rens: 378-5567, 374-6691. F 4 T 67-96

— PROPRIETES A VENDRE —

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

Près CEGEP

Magnifique bungalow en pierre.
6 1/2 pièces au rez-de-chaussée,
plus sous-sol fini: salle familia-
le et 3 chambres. Terrain paysa-
ger et clôturé. PIERRE GEOP-
FROY, agent, bur.: 378-2757,
rés.: 378-4261.

— PROPRIETES A VENDRE —

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

\$15,000.00

Bungalow 5 1/2 pièces plus salle
familiale et une chambre finie
au sous-sol. 2 salles de bain.
Terrain paysager. Conditions d'a-
chat faciles. Situé secteur rési-
dential. Cap. PIERRE GEOP-
FROY, agent, bur.: 378-2757,
rés.: 378-4261.

— PROPRIETES A VENDRE —

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

La certification

Novelec

Ne s'applique qu'aux maisons
"toute électrique" répondant
aux normes de la Vague Electri-
que du QUEBEC.

— PROPRIETES A VENDRE —

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

Exigez-là

TROIS-RIVIERES-EST, bungalow
très propre, \$14,800. 5 1/2 pièces tapis
mur à mur, cuisine fourneau en-
castré. Garage chauffé. Grand ter-
rain paysager. Visite sur rendez-vous
378-5565. E 4 T 73-102

— PROPRIETES A VENDRE —

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

Place Rosemont

T.R.O.

TERRASSE DUVERNAY

MAISONS MODELES

A COMPTER DE

\$14,500

Bungalows 5 1/2 pièces modernes, prêt
de la S.C.H.L. nouveau taux d'inté-
rêt à partir de 7 1/2%, basé sur votre
salaire. Mensualité aussi peu que
\$112.50, taxes, capital et intérêts
compris, si éligible au rabais provin-
cial.

SITUÉ PRÈS ÉCOLES ET
PARC DE JOUE.

DIRECTION: prendre cde. Riche-
lieu jusqu'à la rue Courcelle, tour-
ner à droite et voir les indications
Louis Dargis Inc.

— PROPRIETES A VENDRE —

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

Cap-de-la-Madeleine

4 logements situés rue Des Che-
vaux rapportant \$3,840 par an.
Financement facile. Comptant
minime. Aubaine.

— PROPRIETES A VENDRE —

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

Trois-Rivières-Ouest

Rue Frontenac, près future Po-
lyvalente. Bungalow 5 pièces,
garage attaché et grande veran-
da. Paysage magnifique. Vente
cause de transfert.

— PROPRIETES A VENDRE —

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

Centre-ville

TERRAIN 17,300 PI. CAR.
AVEC GARAGE 9 PORTES.
7,700 PI. CAR. SITUÉ
COIN DU FLEUVE ET ST-
GEORGES.

— PROPRIETES A VENDRE —

TRIST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES
1350, ROYALE, TROIS-RIVIERES

J. Trahan

COURTIER EN IMMEUBLES

376-2555 375-4265

— PROPRIETES A VENDRE —

23- LOGEMENT A LOUER

LOGEMENT A LOUER, 3 pièces, rue Lavolette, libre 1er mai. Tél.: 378-868 le soir. 375-570. D 23 T 78-80

"AUX GAIS LOGIS". Logement 5 1/2 pièces. Placine avec 2500 pi. de localités. Situé près université, à l'aire du centre. 4215 à 4225, rue St-Jude. Trois-Rivières. Pour informations: Gérard "Gerry" Lacombe. Tél.: 376-4275-376-550. Gestion G.L. L.P. D 23 T 78-81

LOGEMENT A LOUER, 5 pièces, 220 entrée, tapisserie, sècheuse, 1200 Julien, Cap-de-la-Madeleine. Tél.: 223-2028. D 23 T 77-80

LOGEMENT A LOUER, 3 1/2 pièces, planchers bois franc, 600 pi. éclairé, 374-9884, Cap-de-la-Madeleine. D 23 T 77-78

CAP. RUE NOTRE-DAME, près Fusy, 3 1/2 pièces, 1200 pi. éclairé, 374-9884, Cap-de-la-Madeleine. D 23 T 77-78

Logements modernes

A LOUER

- Site résidentiel, à proximité polyvalente et arena du Cap
- Chauffage, électricité, eau chaude, fournaux
- Insonorisation complète
- Tapis mur à mur
- Balcon avec patio pleine largeur
- Stationnement et prise de courant pour 15 véhicules
- Câble de TV installé
- Chambre d'entreposage

LIBRE IMMEDIATEMENT

3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 PIECES

465 RUE BEAUDRY - CAP

375-0376

X A 23 T 78

SECTEUR PERE-DANIEL, RUE ST-JUDE, 3 1/2 pièces meublé, cuisine moderne, neuf, chauffe-eau, sècheuse, eau chaude fournaux. Laveuse et sècheuse complètes. Près magasin, autobus et université. 5120 Julien 1er mai. 376-2507. D 23 T 77-106

775 THIBEAU (Ste-Bernadette), bas 412, neuf, stationnement, prise, 1005, libre immédiatement. 376-4661. D 23 T 74-103

A LOUER

Secteur de Normanville

OUVERT TOUTS LES JOURS AUX VISITEURS

s'adresser à 985

rue Dubé, app. 1.

Appartements neufs 5 1/2 pièces, chauffé, eau chaude payée.

POUR RENSEIGNEMENTS

FERNAND BOVIN, 378-4118

MARGO DESAULNIERS

374-8391

X D 23 T 77-78

LOGEMENT TRES MODERNE.

Neuf, 5 pièces. Cap-de-la-Madeleine. Tél.: 378-3334. D 23 T 68-97

CAP-DE-LA-MADELEINE, 5 PIECES

modernes, chauffé, entrée lessiveuse-sècheuse, tapis, toutes commodités. Eau payée, 2e, 5130, s'adresser 200 Loré, 374-1438. D 23 T 74-103

FACE UNIVERSITE

4445 STE-MARGUERITE

4 1/2 PIECES

Logement spacieux, neuf, chauffé, eau chaude fournaux, tapis, fixures, entrée laveuse-sècheuse. Prix à compter de \$120.

Immédiatement ou réservations.

374-1386 - 375-2943

X B 23 T 78-79

7905 BOUL. DES FORGES, 3 pièces,

meublé, chauffé, éclairé. Fini moderne. Laveuse automatique, stationnement. Libre 1er mars. 379-5757. D 23 T 75-78

TROIS-RIVIERES, RUE ST-JUDE, 3 1/2

pièces, chauffé, eau chaude fournaux, couvre plancher, stationnement, 2e étage, balcon avec porte patio, libre 1er mai. \$130 mois. Tél.: 375-6140. D 23 T 75-78

X D 23 T 75-78

AU 700,

Place de l'Esplanade

APP. A LOUER

4 1/2 ET 5 1/2

• Stationnement avec prise de courant

• Service de conciergerie

• Thermostat dans chaque pièce

• Taxe d'eau et électricité payées

• Case de rangement

• Confort et tranquillité

TRUST ROYAL

Courtier

378-4545

X B 23 T 73-78

5 1/2 PIECES, EN FACE école élémentaire, libre plancher, \$125 par mois.

Libre 15 février. Tél.: 375-6635, Trois-Rivières. D 23 T 76-79

A LOUER: LOGEMENT 3 1/2 pièces,

moderne, chauffé, Situé rue Lavolette, Trois-Rivières. Informations: 376-4606. D 23 T 76-105

185 FUSEY, CAP, 4 pièces, 3e étage,

visible après 5 heures. D 23 T 76-79

COIN ST-DENIS, BONAVENTURE, 4

pièces, chauffé, Couple sans enfant: 376-7755, entre 9 et 4 p.m. D 23 T 76-79

3 1/2 PIECES, MODERNES centre-ville, Libre février, 220, ea uchaude, couple ou filles seulement. Tél.: 375-7552. D 23 T 76-79

1250 RUE DES CHENAUX, logement 7

pièces, sous-sol, entrée laveuse-sècheuse, eau chaude et garage fournaux, \$150 par mois. Libre 1er mai. Pour

vue samedi midi à 5 heures. 374-4719. D 23 T 76-79

A LOUER, 4 pièces chauffées, passa-

ge, 2e, près Lasalle, stationnement, entrée laveuse, androït tranquille. Ecrire à Case Postale 668, dpt 2796, Trois-Rivières. D 23 T 76-79

PAROISSE ST-SACREMENT, LOGEMENT

moderne, 3 pièces, Libre 1er mai. Tél.: 375-3979. D 23 T 76-79

VILLAGE CHAMPLAIN, 2 logements

à louer à 5 pièces. Toutes commodités. Bien situé, garage, 2e étage. Ecrire à 295-3664. D 23 T 76-79

SHAWINIGAN 5 1/2 GRANDES pièces,

très propre, chauffé, entrée lessiveuse, sècheuse, plancher bois franc, commodités, bien situé, garage, 2e étage, patio, près Hôpital Ste-Thérèse, s'adresser 1083, Ste-Hélène, coin Frontenac. D 23 T 77-80

23- LOGEMENT A LOUER

SHAWINIGAN-SUD, LOGEMENT MEUBLE, 3 pièces, neuf, chauffe-eau, taxe payée, déneigement, poutures, 2985 - 31ème Avenue, aussi réservation pour mai. D 23 T 69-83

SHAWINIGAN-SUD, LOGEMENT 3 1/2 et 4 1/2 pièces, chauffé, entrée lessiveuse, sècheuse, pour renseignements, téléphone 536-5320 ou 536-4616. D 23 T 68-86

PAROISSE CHRIST-ROI, 4 1/2 pièces, chauffé, moderne, entrée lessiveuse, sècheuse, s'adresser 1715, rue St-Georges, Shawinigan. D 23 T 71-100

SHAWINIGAN, LOGEMENT 5 pièces, chauffé, rénové, eau chaude fournaux, planchers bois franc, 5130 Julien 1er mai. S'adresser 1073 Lambert, 539-4794. D 23 T 74-78

SHAWINIGAN-SUD, LOGEMENT A LOUER, 5 pièces libre 1er mai, situé 704 - 21ème Avenue, 537-1230. D 23 T 76-78

SHAWINIGAN LOGEMENT, LIBRE 1er mai, 4 1/2 pièces, entrée lessiveuse-sècheuse, s'adresser 2423 St-Denis, 539-4283. D 23 T 76-79

SHAWINIGAN-SUD, 7 PIECES, chauffé, entrée lessiveuse, sècheuse, libre 1er mai, situé 450, 123ème rue, 537-8507. D 23 T 77-80

SHAWINIGAN, 7 PIECES, 3 chambres, 1200 pi. éclairé, 2ème étage, autre 2 1/2 pièces, chauffées, 2ème étage, s'adresser 795, rue Lambert, 537-8212. D 23 T 77-80

SHAWINIGAN LOGEMENT 5 pièces, pour renseignements s'adresser 1842 Blvd Aldred, téléphone 539-9916. D 23 T 77-79

GRAND-MERE LOGEMENT 4 pièces, libre immédiatement, s'adresser à 14, 61ème avenue tél.: 538-9223. D 23 T 77-106

SHAWINIGAN LOGEMENT A LOUER, 426, 61ème rue, 4 pièces, entrée lessiveuse, sècheuse, 536-4083 ou 536-4397. D 23 T 77-82

GRAND-MERE LOGEMENT CHAUFFE 5 pièces plus salle de bain, entrée lessiveuse, sècheuse, eau chaude fournaux, 538-2107. D 23 T 77-106

GRAND-MERE LOGEMENT MODERNE, à prix modique, bien situés, coin de ave et 96 rue 4 1/2 pièces, chauffées, entrée chaude fournaux, entrée lessiveuse, sècheuse, meublé ou non, libre immédiatement ou 1er mai, Lacombe et Frères 538-5581. D 23 T 68-97

GRAND-MERE LOGEMENT NEUF meublé si désiré, 2 1/2 pièces, chauffé, libre 1er février. Tél.: 538-1887. D 23 T 76-80

GRAND-MERE EST LOYER 6 pièces, entrée lessiveuse, sècheuse, 220, 2e étage, libre 1er mai. Tél.: 538-2066. D 23 T 78-80

23- LOGEMENT A LOUER

LOGEMENTS MODERNES

A LOUER

• Site résidentiel, à proximité polyvalente et arena du Cap

• Chauffage, électricité, eau chaude, fournaux

• Insonorisation complète

• Tapis mur à mur

• Balcon avec patio pleine largeur

• Stationnement et prise de courant pour 15 véhicules

• Câble de TV installé

• Chambre d'entreposage

LIBRE IMMEDIATEMENT

3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 PIECES

465 RUE BEAUDRY - CAP

375-0376

X A 23 T 78

SECTEUR PERE-DANIEL, RUE ST-JUDE, 3 1/2

pièces meublé, cuisine moderne, neuf, chauffe-eau, sècheuse, eau chaude fournaux. Laveuse et sècheuse complètes. Près magasin, autobus et université. 5120 Julien 1er mai. 376-2507. D 23 T 77-106

775 THIBEAU (Ste-Bernadette), bas 412, neuf, stationnement, prise, 1005, libre immédiatement. 376-4661. D 23 T 74-103

A LOUER

Secteur de Normanville

OUVERT TOUTS LES JOURS AUX VISITEURS

s'adresser à 985

rue Dubé, app. 1.

Appartements neufs 5 1/2 pièces, chauffé, eau chaude payée.

POUR RENSEIGNEMENTS

FERNAND BOVIN, 378-4118

MARGO DESAULNIERS

374-8391

X D 23 T 77-78

LOGEMENT TRES MODERNE.

Neuf, 5 pièces. Cap-de-la-Madeleine. Tél.: 378-3334. D 23 T 68-97

CAP-DE-LA-MADELEINE, 5 PIECES

modernes, chauffé, entrée lessiveuse-sècheuse, tapis, toutes commodités. Eau payée, 2e, 5130, s'adresser 200 Loré, 374-1438. D 23 T 74-103

FACE UNIVERSITE

4445 STE-MARGUERITE

4 1/2 PIECES

Logement spacieux, neuf, chauffé, eau chaude fournaux, tapis, fixures, entrée laveuse-sècheuse. Prix à compter de \$120.

Immédiatement ou réservations.

374-1386 - 375-2943

X B 23 T 78-79

7905 BOUL. DES FORGES, 3 pièces,

meublé, chauffé, éclairé. Fini moderne. Laveuse automatique, stationnement. Libre 1er mars. 379-5757. D 23 T 75-78

TROIS-RIVIERES, RUE ST-JUDE, 3 1/2

pièces, chauffé, eau chaude fournaux, couvre plancher, stationnement, 2e étage, balcon avec porte patio, libre 1er mai. \$130 mois. Tél.: 375-6140. D 23 T 75-78

X D 23 T 75-78

AU 700,

Place de l'Esplanade

APP. A LOUER

4 1/2 ET 5 1/2

• Stationnement avec prise de courant

• Service de conciergerie

• Thermostat dans chaque pièce

• Taxe d'eau et électricité payées

• Case de rangement

• Confort et tranquillité

TRUST ROYAL

Courtier

378-4545

X B 23 T 73-78

5 1/2 PIECES, EN FACE école élémentaire, libre plancher, \$125 par mois.

Libre 15 février. Tél.: 375-6635, Trois-Rivières. D 23 T 76-79

A LOUER: LOGEMENT 3 1/2 pièces,

moderne, chauffé, Situé rue Lavolette, Trois-Rivières. Informations: 376-4606. D 23 T 76-105

185 FUSEY, CAP, 4 pièces, 3e étage,

visible après 5 heures. D 23 T 76-79

COIN ST-DENIS, BONAVENTURE, 4

pièces, chauffé, Couple sans enfant: 376-7755, entre 9 et 4 p.m. D 23 T 76-79

3 1/2 PIECES, MODERNES centre-ville, Libre février, 220, ea uchaude, couple ou filles seulement. Tél.: 375-7552. D 23 T 76-79

1250 RUE DES CHENAUX, logement 7

pièces, sous-sol, entrée laveuse-sècheuse, eau chaude et garage fournaux, \$150 par mois. Libre 1er mai. Pour

vue samedi midi à 5 heures. 374-4719. D 23 T 76-79

A LOUER, 4 pièces chauffées, passa-

ge, 2e, près Lasalle, stationnement, entrée laveuse, androït tranquille. Ecrire à Case Postale 668, dpt 2796, Trois-Rivières. D 23 T 76-79

PAROISSE ST-SACREMENT, LOGEMENT

moderne, 3 pièces, Libre 1er mai. Tél.: 375-3979. D 23 T 76-79

VILLAGE CHAMPLAIN, 2 logements

à louer à 5 pièces. Toutes commodités. Bien situé, garage, 2e étage. Ecrire à 295-3664. D 23 T 76-79

SHAWINIGAN 5 1/2 GRANDES pièces,

très propre, chauffé, entrée lessiveuse, sècheuse, plancher bois franc, commodités, bien situé, garage, 2e étage, patio, près Hôpital Ste-Thérèse, s'adresser 1083, Ste-Hélène, coin Frontenac. D 23 T 77-80

23- APPARTEMENTS A LOUER

BOUL. ST-LOUIS, appartement 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, réfrigérateur, 385. Tél.: 378-4309. D 23 T 75-104

CAP-DE-LA-MADELEINE 4 1/2 PIECES, meublé, chauffé, stationnement, Rue Rochfort près Fusy, 375-904, entre 5 et 6.30 hres. D 23 T 76-79

1 GRANDE PIECE, comprenant: cuisine complète, lit, fauteuil, chauffe-eau, éclairé, FM, Entrée privée, stationnement. 379-1429. D 23 T 76-87

GARCONNIERE NEUVE MEUBLEE, chauffée, éclairée, cabine TV, douche, tapis, stationnement, \$18.50 par semaine. Cap. Tél.: 374-8946. F 25 T 76-79

CENTRE CAP, 2 pièces. Entièrement meublé, chauffé, éclairé, aussi 1 pièce, meublé. Stationnement. 374-1262. D 23 T 76-105

PRES CENTRE LES RIVIERES, 3 1/2 meublé, chauffé, électricité, stationnement, entrée privée, aussi chambres à louer. 375-8325. F 25 T 75-79

RUE LAJOIE, T.R. Sous-sol, meublé, 2 1/2 pièces. Chauffé, éclairé, stationnement. Libre 1er mai. \$95.00 par mois renseignements 374-4090. D 23 T 76-105

26- APPARTEMENTS DEMANDES

APPARTEMENT DEMANDE, CAP-DE-LA-MADELEINE ou Normanville

2 pièces, meublé, cabine TV, entrée et salle bain privées. Stationnement. S'adresser R. Rolland, Poste restante, bureau poste, Cap-de-la-Madeleine. D 26 T 76-78

27- CHAMBRES A LOUER

GRANDE CHAMBRE POUR garçon. Entrée privée, usage cuisine. Centre-ville. 375-1939. D 27 T 78

POUR PERSONNE QUI aime la tranquillité. Tréviseur et réfrigérateur compris \$10. 1568 Notre-Dame. Tél.: 379-6655. F 27 T 78

CHAMBRES TOUTES COMMODITES, bien situées, eau chaude fournaux, stationnement privé. Cap.: 374-2646. D 27 T 77-80

CHAMBRE A LOUER pour monsieur distingué. Pension si désiré. Endroit tranquille. Près CEGEP. Tél.: 375-5644. D 27 T 76-80

CHAMBRES A LOUER, pour jeunes filles ou étudiants. Près CEGEP et Université, hôpital Ste-Marie. Pension si désiré. Libre immédiatement. 375-2295. D 27 T 76-85

CHAMBRES MEUBLEES A LOUER. Filles seulement. Maison tranquille. Près centre Les Rivières. Appeler: 379-2967. D 27 T 67-96

A LOUER GRANDES chambres, propres. Possibilité de cuisiner. Stationnement. Situes près Westinghouse. Tél.: 375-0944. D 27 T 76-105

30-CHAMBRES & PENSIONS A LOUER

CAP-DE-LA-MADELEINE, CHAMBRE ET pension à louer, pour personnes âgées. Tél.: 374-9822. D 30 T 75-78

CENTRE VILLE, CHAMBRE et pension. Bon chez-soi, prix raisonnable. Aussi chambre à louer 374-5545. D 30 T 76-79

31 BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER, pour occupation immédiate. Centre-ville, Trois-Rivières: 376-3945. D 31 T 63-92

34- REMBOURRAGE

REPARATION DIVAN-LIT. FAUTEUIL, mobilier de cuisine etc. Paul Guillemette, rembourreur, 7485 Boul. Des Forges: 375-9772. B 34 T 77-78

35- MEUBLES NEUFS

MENAGE NEUF 1972: réfrigérateur automatique, poêle 30 pouces, mobilier, 4500 à 5250.00. Piché, 922 Corbin. 379-3037. D 25 T 74-103

STE-MARTHE DU CAP, 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, électricité, stationnement, 1961 Notre-Dame. Tél.: 379-4589. D 25 T 51-81

FACE CENTRE D'ACHATS T.R.O.

195 RUE GACHEAU

FACE UNIVERSITE DU QUEBEC

4445 STE-MARGUERITE, T.R.

Appartements spacieux 3 1/2-4 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournaux, service lessiveuse-sècheuse. (Aussi semi-meublé). Immédiatement ou réservation.

374-1386 - 375-2943

X B 25 T 54-78

EDIFICE 815 ESPERANTO, neuf, moderne et luxueux. Toutes commodités fournies. Libre immédiatement. Distinction, 2 1/2 pièces meublé. 379-5100. D 25 T 56-85

CAP-DE-LA-MADELEINE, 4 1/2 PIECES, meublé, chauffé, éclairé, 590 Forget. Tél.: 375-9131. D 25 T 61-90

APPARTEMENT MEUBLE, 3 pièces, chauffé, éclairé, 352 des Erables, Cap-de-la-Madeleine. Tél.: 374-1386. F 25 T 68-97

\$65.00 MOIS. Rue Bonaventure, 1 pièce, meublé, chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, douche individuelle, stationnement. Salle de TV. 709 Bonaventure: 379-4605. D 25 T 70-99

CAP-DE-LA-MADELEINE, 3 1/2 PIECES, meublé, chauffé, éclairé, Rue Forget, No 6. Renseignements 210 Dorval. 375-9131 ou 376-6881 après 4 heures. D 25 T 77-106

2 1/2 PIECES, MEUBLE, chauffé, éclairé, entrée privée, stationnement. Libre immédiatement. Trois-Rivières. 375-7558. D 25 T 77-78

3 PIECES, MEUBLE, chauffé, entrée lessiveuse-sècheuse. Très moderne. Libre 1er mai. Tél.: 376-3063. D 25 T 77-80

3 PIECES NON MEUBLE, neuf, 468 radisson, Bâtisse à l'épreuve du feu, intercom, air climatisé, \$125 par mois, chauffé, eau chaude fournaux. Tél.: 375-4782, le jour seulement. D 25 T 77-78

SECTEUR PIERRE DANIEL RUE ST-JUDE, 3 1/2 pièces, meublé, colonial, moderne, neuf, électricité, eau chaude fournaux, lessiveuse et sècheuse complètes. Près magasin, autobus et université. \$130.00. Libre 1er mai. 376-3907. D 25 T 77-106

CAP-DE-LA-MADELEINE, 2 1/2 PIECES, meublé, chauffé, éclairé, stationnement. Situé 270 St-Maurice. 378-4645. D 25 T 76-105

APPARTEMENT 1 1/2 PIE

114— REPRESENTANTES

SHAWINIGAN
Trois-Rivières

Si vous avez besoin d'argent? Beaucoup de représentantes AVON gagnent environ \$40, ou plus par semaine. Gagnez de l'argent d'une manière agréable. Renseignez-vous à Trois-Rivières à 375-5190. Shawinigan écrivez à L. Lemire C.P. 94 Trois-Rivières. X D 114 T 77-78

115— REPRESENTANTS

Représentant dans
l'alimentation

Pour Trois-Rivières, Shawinigan et les environs.

- DEVENIR BILINGUE
- BONNE APPARENCE
- ENTRE 25 ET 35 ANS
- SACHANT ÉCRIRE ET LIRE L'ANGLAIS.
- AUTO FOURNIE
- PLAN DE PENSION
- ASS. GROUPE, ETC.

Ecrire donnant détails complets tels que: expérience, âge, état civil et No de téléphone personnel.

DEPARTEMENT 2797,
CASIER POSTAL 668,
TROIS-RIVIÈRES

B 115 T 77-79

118— SERVICES DE BONNES

FEMME OU FILLE demandée pour ouvrage général de maison, 2 enfants. Devoir demeurer. 375-4377. E 118 T 77-79

AIDE MÉNAGÈRE DEMANDÉE, 3 enfants (d'âge scolaire), Trois-Rivières. Tél: 375-6636. F 118 T 77-79

PERSONNES DEMANDÉES, PROPRE, aimant enfants (2). Entretien ménager. Lundi au vendredi. Tél: 374-092. E 118 T 77-78

120— COURS PRÉPES

POUR CONTREMAÎTRE, COURS de perfectionnement, techniques de direction, cours pratique, films, études de cas. (Contrôle, communications, motivation). Renseignements 375-5191, local 301, Service de l'éducation permanente, CSR Vieilles-Forges. F 120 T 77-83

CONVERSATION ANGLAISE, METHODE intéressante. Usage de magnétophone-cassette à domicile. Tél: 375-5715. Trois-Rivières. 539-4070. Shawinigan. E 120 T 77-83

C.V.G. CONVERSATION ANGLAISE. Tous âges. Tous niveaux. Jour soir. Culture personnelle. Permis 474 du gouvernement. 64 St-Georges, Cap-de-la-Madeleine. 375-4616. E 120 T 77-85

Il est prouvé que les résultats
FONT LA POPULARITÉ
de nos annonces classées.

125— AUTOS - CAMIONS
A VENDRE

UNE VOITURE D'OCCASION?

IL N'Y A PAS D'ERREUR

Les prix sont meilleurs
QUE PARTOUT AILLEURS

CHEZ

TROIS-RIVIÈRES
CHRYSLER Ltée

2525 ROYALE

TROIS-RIVIÈRES

TELEPHONE 374-2453

X A 125 T 77-78

VOITURES USAGÉES

GOODWILL

SIROIS

17-9A FORD 1967, Custom 500. Moteur 289. V-8, trans. automatique, servo-freins, servo-direction. Radio. Couleur extérieur rouille, intérieur vert. PRIX: \$1,200

14-94 B. VIVA 1969. 4 cylindres, 4 vitesses, couleur extérieur rouge, intérieur noir. PRIX: \$595

11-52 C. OLDSMOBILE TORONADO 1968, moteur V-8, transmission automatique, servo-freins, servo-direction. Radio. Vitres électriques, 2 portes, toit rigide. Couleur extérieur rouge, toit de vinyle, intérieur beige. PRIX: \$2,395

14-46 A. MERCURY MONTCLAIR 1965, 2 portes, toit rigide, moteur V-8, transmission automatique, servo-freins, servo-direction. Radio. Couleur extérieur bleu, intérieur de même teinte. PRIX: \$1,745

PLAN D'ACCOMMODATION

GMAC

SIROIS AUTOMOBILES LTÉE
Boul. Royal Trois-Rivières-Ouest (face Centre d'Achats)

376-2565

X A 125 T 77-78

Tony Gonzalez

invité par
les Expos

MONTREAL — Jim Fanning, directeur-général des Expos de Montréal, de la ligue Nationale de baseball, a annoncé ce matin que le vétéran voltigeur Tony Gonzalez avait été invité au camp d'entraînement de l'équipe à West Palm Beach en qualité d'agent libre.

Gonzalez, qui est âgé de 35 ans, avait été congédié sans condition par les Angels de la Californie, de la ligue Américaine de baseball en octobre dernier, après avoir maintenu une moyenne de .245 au cours des 11 matchs joués avec les Angels, au cours desquels il avait produit 32 points et claqué trois circuits.

Gonzalez avait fait ses débuts dans les ligues Majeures avec les Reds de Cincinnati en 1957, puis était passé aux Phillies de Philadelphie en 1960. De 1961 à 1968, il avait été l'un des meilleurs joueurs défensifs des Phillies, à l'époque où Gene Mauch pilotait cette équipe.

DeMarco, blessé

McMahan,
rappelé

NEW YORK — Les Rangers de New York, de la ligue Nationale de hockey, ont placé le nom du joueur de défense Ab DeMarco sur leur liste des blessés et ont rappelé le défenseur Mike McMahon de leur filiale de Providence, de la ligue Américaine, pour leurs deux matchs de fin de semaine contre les North Stars du Minnesota.

DeMarco souffre d'une blessure à la cheville subie hier soir lors du match contre les Sabres de Buffalo.

Pour rencontrer
Jerry Quarry

Frazier accepte
une offre de
\$500,000

ALHAMBRA, Californie. — Le champion mondial des poids-lourds Joe Frazier a accepté hier une offre de 500 mille dollars afin de rencontrer l'aspirant Jerry Quarry, tard en avril ou en début de mai, à Houston ou à Las Vegas.

Quarry recevrait la somme de 250 mille dollars pour ce match. L'organisateur de ce combat est un agent de change de Los Angeles, également propriétaire d'un club de nuit à San Fernando Valley.

Au boulodrome de St-Cyrille

Le trio Dallard, Gill et Dubé
gagne le tournoi de pétanque

SAINT CYRILLE — Trente et une équipes se sont inscrites à St-Cyrille pour participer à un tournoi amical de pétanque dans le boulodrome et la victoire a été remportée par le trio formé de Dominique Dallard de Montréal, Lise Gill d'Odanak et de Royal Dubé de St-Cyrille.

Dans la ronde consolante Séran Perrin de Montréal, Nicole Jibeault de Granby et Origène Despins de St-Cyrille ont été couronnés gagnants de cette ronde.

La reconquête a vu Roger Meunier de Pointe-aux-Trembles, Solange Morin de St-Cyrille et Romuald Sirois de Lévis remporter la victoire dans cette dernière ronde.

En plus de la tenue du tournoi une fois par mois, tous les mardis soir des ligues de pétanque ont été formées et cette semaine dans la ligue O'Keefe Chausseur, Garage Huard vs Ass. Sport. Celanese, Garage St-Cyr vs Michel Verrier Assurance.

Clinique au boulodrome
Dimanche le 13 février prochain tous les présidents de co-

Le tir au pistolet

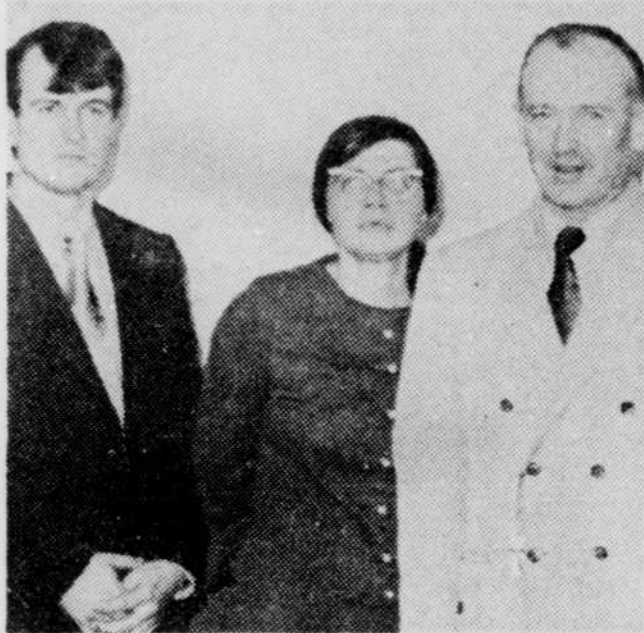
Une fédération provinciale
groupant quinze régions

LA TUQUE (M.A.) — L'association de tir au pistolet du Québec deviendra, d'ici quelques jours, la Fédération de tir au pistolet du Québec. Cette fédération regroupera les 15 régions de la province, lesquelles posséderont chacune leur association de tir au pistolet. C'est ce qu'a fait savoir le directeur-publiciste de l'association québécoise de tir au pistolet, M. Jacques Rioux, de retour d'une réunion des directeurs de l'association qui avait lieu à Montréal au cours de la dernière fin de semaine.

M. Rioux est également directeur de la région no 4 de la Mauricie et à ce titre, il devra organiser le tir au pistolet dans la région en vue des jeux du Québec dont la grande finale se déroulera à Chicoutimi entre le 12 et le 20 août prochain. Quant au tir au pistolet, le classement régional aura lieu les 27 et 28 mai.

Pour sa part, le club de tir La Jolie Tuque Inc tiendra à nouveau son championnat régional de tir au pistolet, cette année, lequel aura lieu les 1er et 2 août.

Egalement, une clinique de tir au pistolet, à la carabine, et portant aussi sur le chargement des armes à feu se tiendra entre le 1er et le 15 mars au club latinois. Tous les amateurs de tir sont invités à y participer.



De gauche à droite, Jacques Rioux, directeur-publiciste de l'association de tir au pistolet du Québec, Mme Craig, et M. Dave Craig, de Québec, qui est président de l'association. La réunion de l'association s'est tenue à Montréal en fin de semaine.

125— AUTOS - CAMIONS
A VENDRE

MAZDA

La meilleure des
Japonaises

GERVAIS & TOUPIN

"La maison du service"

3035 rue Royale, Trois-Rivières

375-4711 — 375-4712

PIÈCES — SERVICE

Lundi au samedi 8 heures à 10 p.m.

X A 125 T 77-78

950,000 amateurs ont vu
évoluer les Remparts

QUEBEC (PC) — Plus de 950,000 amateurs de hockey ont assisté jusqu'ici aux matches locaux des Remparts de Québec, qui en sont à leur troisième saison dans le circuit junior majeur québécois, et la direction de l'équipe a bon espoir que le cap du million sera franchi avant la fin de la présente saison.

Dans un communiqué publié, mardi, à Québec, on précise que les Remparts ont attiré un total de 967,866 spectateurs au Colisée en 107 rencontres, soit 88 en saison régulière et 19 en séries éliminatoires. Depuis le début de la présente saison, 208,625 amateurs ont assisté aux 21 matches disputés par cette équipe au Colisée de Québec.

En 1970-71, on avait enregistré une assistance totale de 442,850 spectateurs comparative-ment à 316,390 la saison précédente.

Le record pour une seule partie a été enregistré à la fin de la saison 1969-70, lors de la présentation de la première joute de la semi-finale de l'Est du Canada.

Un total de 14,605 amateurs s'étaient alors entassés dans les gradins du Colisée pour assister à un match opposant les Remparts aux Islanders de Charlottetown.

Les Electriks reviennent
bredouilles de Victoriaville

GAND'MERE (D.L.) — Les Electriks du CEGEP de Shawinigan sont revenus "bredouilles" de leur bref séjour à Victoriaville en encaissant trois revers. En effet, l'équipe féminine de basketball et la formation de hand-ball ont dû s'incliner devant les joueurs de la rive-sud. Dans une partie d'exhibition, les protégés ont également baissé pavillon devant l'équipe de Victoriaville.

Les filles de Bernard Castonguay ont encaissé un revers de 34 à 20 devant la cohésion des filles des Cantons de l'Est. L'agressive Sylvie Labrosse et la surprenante Hélène Lamy ont marqué respectivement 16 et 4 points pour la formation de la ville de l'Électricité. Marie Labrosse qui constituait une véritable attraction pour les Electriks, ne reviendrait pas au jeu selon les dires de sa sœur jumelle. Si tel est le cas, l'absence de Marie Labrosse créera un vide dans le basketball mauricien.

limités de loisirs de la région du centre du Québec sont invités pour une journée d'information suivie d'une clinique du jeu de pétanque et actuellement six présidents ont répondu à cette invitation.

Cette année l'association de Pétanque du Centre du Québec veut donner plus d'importance aux juniors et à cet effet des instructeurs sont en cours de formation afin de pouvoir avoir un groupe capable d'enseigner les rudiments du jeu à tout ces jeunes désireux de prendre la relève et remporter si possible une autre médaille d'or aux prochains Jeux d'été du Québec.

En résumé toute personne désireuse d'implanter la pétanque dans sa localité est priée de contacter Léopold Dupont, rue Parent, rr 1 Drummondville. Tél: 478-2862.

Les mini-pops
et le SSM
en vedette

GRAND'MERE (D.L.) — Les mini-pops et le SSM respectivement de la ligue féminine et masculine de la ligue de ballonnage de la SRS se sont mis en évidence lors des dernières rencontres de ce circuit. Incidemment ces deux formations connaissent présentement une période de succès intéressante contre les équipes les plus redoutables de la ville de l'électricité.

Les mini-pops qui constituent l'équipe "Cendrillon" de la ligue féminine, ont disposé du CEGEP par le pointage de 9-15, 15-12 et 15-7 pour s'assurer la victoire Les vainqueurs ont joué avec finesse tout au long de la joute pour mystifier la défensive des filets du CEGEP.

Le Val Mauricie s'est approché à un point de la première position dans la section féminine grâce à des victoires de 15-4 et 15-9 sur les Atomes. Ces derniers ont arraché une seule partie soit par le compte de 15-13. Dans une autre rencontre, le SSM a étouffé la Palestre municipale avec des gains de 15-10, 15-6 et 15-4. Aussi la formation du Séminaire Sainte-Marie connaît beaucoup de succès depuis l'arrivée de nouveaux joueurs sous la tutelle de Maurice Alard.

L'Arseneault a amélioré ses chances de remporter le championnat en défaisant les détenteurs de la première position, le CEGEP de Shawinigan pour s'approcher à un seul point de ceux-ci.

Classement		g p t	
CEGEP	33	49	9 24
Arsen.	33	23	10 23
Palestre	33	13	20 13
SSM	33	6	27 6
Femmes			
CEGEP	33	25	8 25
Val Maur	33	24	9 24
Atomes	33	12	21 12
M. POP	33	6	27 6



Tant de poids en si peu de temps. — John Ferguson, ancien joueur des Canadiens de Montréal, dans l'uniforme des Oldtimers de la ligue Nationale sur la glace du Colisée de Québec.

Au Colisée de Québec

Les Oldtimers attirent
près de 10,000 amateurs

QUEBEC (PC) — "L'important, c'est de faire rire les gens" et les deux équipes des Oldtimers ont bien réussi à déridier la foule de 9,443 spectateurs qui était venue assister à cette partie-bénéfice disputée vendredi soir entre les Old Timers des Canadiens et ceux de Québec.

La plus bruyante ovation de la soirée est allée tout naturellement à l'ex-numéro 4 des Canadiens, Jean Béliveau, même si, de son propre aveu, "il a manqué de souffle". Bonhomme Carnaval a réhaussé cette soirée de sa présence et s'est même permis de prendre place dans les filets avec succès.

Comme il fallait s'y attendre, l'équipe des Canadiens a enlevé la victoire 11 à 10, grâce surtout au joueur John Ferguson qui s'est permis un tour du chapeau. Ferguson, qui en est à sa première partie avec les Old Timers, n'a rien perdu de sa forme et a montré durant toute la soirée la même agressivité et la même fougue qui ont caractérisé sa carrière dans la ligue nationale.

En 1970-71, on avait enregistré une assistance totale de 442,850 spectateurs comparative-ment à 316,390 la saison précédente. Le record pour une seule partie a été enregistré à la fin de la saison 1969-70, lors de la présentation de la première joute de la semi-finale de l'Est du Canada. Un total de 14,605 amateurs s'étaient alors entassés dans les gradins du Colisée pour assister à un match opposant les Remparts aux Islanders de Charlottetown.

Les proesses du diminutif Réjean Houle qui a marqué 36 points pour la Victoriaville, ont privé les Electriks de remporter les honneurs de cette joute d'exhibition sur la rive sud. Les deux "géants" Yves Roy et Jacques Girard ont déposé le ballon dans le panier à plusieurs reprises pour accumuler chacun 15 points.

Le département d'éducation physique du CEGEP de Shawinigan déléguera plusieurs représentants en volley-ball, ski et badminton à l'occasion de plusieurs compétitions au CEGEP de Chicoutimi au cours de la fin de semaine.

Deux anciennes grandes vedettes des Canadiens de Montréal se sont retrouvées dans l'uniforme des Oldtimers de Québec au Colisée de la Vieille-Capitale vendredi soir. On les aura sans doute vite reconnues: Jean Béliveau et Bernard Geoffrion.



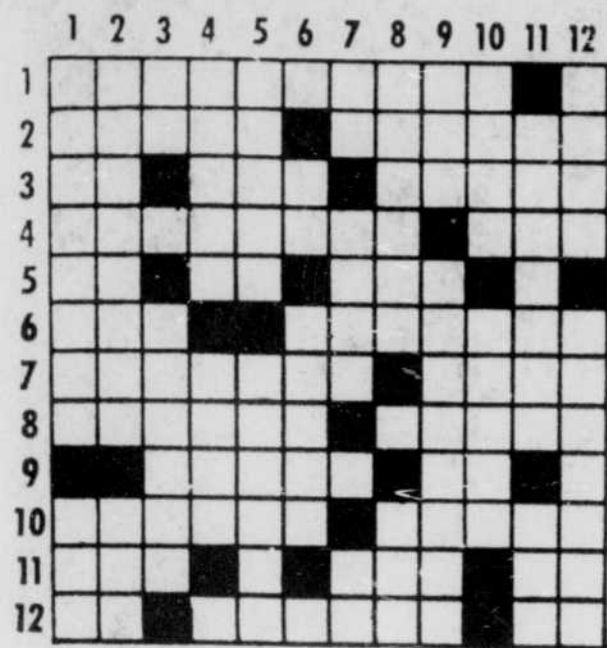
Une auto



Nous en avons une
POUR VOUS
dans la rubrique 125
de nos annonces classées



PROBLEME 2057



HORIZONTELEMENT

- 1—Action qui faisait perdre la qualité de noble.
- 2—Martyrisé en Afrique. — Pape pendant 21 jours.
- 3—Aussi — Colère. — Vrille de certains plants.
- 4—Priver d'eau. — Bison.
- 5—En les. — De la gamme. — Dêm.
- 6—Graminacées. — Temps de conjugaison grecque
- 7—Point culminant. — Ancien supérieur de St-Sulpice de Montréal.
- 8—Chevaux frais préparés de distance en distance. — Fin, borne.
- 9—Qui offrent des dessins en forme d'ondulations. — Préfixe.
- 10—Donnez votre voix dans une élection. — La plus rapide des allures du cheval.
- 11—Ville d'Allemagne. — Laïque. — De la gamme.
- 12—Mesure des Chinois. — Épreuves. — Répétition.

VERTICALEMENT

- 1—Oter l'air. — Espace entre deux côtes.
- 2—Qui a la faculté d'émettre. — Affirmatif.
- 3—Se suivent dans rivière. — Membre du parti populaire bysantin au XI^e siècle.
- 4—Fondateur des Sulciens. — Reine ou princesse hindoue.
- 5—Crevasse, fente. — Grec canards.
- 6—Exclamation d'admiration. — En quantité suffisante.
- 7—Avant-midi. — Quote-part. — Article.
- 8—Donner le brillant du nacre aux fausses perles. — Amusant, drôle.
- 9—Éclat de voix. — Amènerais vers toi.
- 10—Non préparé. — Ville du Québec.
- 11—Faute dans un volume. — Anc. ville de Chaldée.
- 12—Anc. ville d'Italie. — Qui n'est pas assujéti à une chose.

horoscope



BELIER (21 mars-20 avril) — La trigue de Mars à la Lune favorisera les réalisations de ceux du 12^e décans; aide amicale assurée en cas de besoin. Santé: Bien soutenue.



TAUREAU (21 avril-20 mai) — Votre action portera ses fruits (3^e décans); montrez-vous aussi plus compréhensive avec l'entourage. Déplacement avantageux. Stimulez l'organisme.



GEMEAUX (21 mai-21 juin) — Harmonisez vos caractères et dissipez les petits maux. Faites aussi des concessions passagères. Changez d'air.



CANCER (22 juin-22 juil.) — Satisfaction dans vos nouvelles occupations; mais tenez compte aussi des conseils des personnes avisées. Redoutez les ballonnements d'estomac.



LION (23 juil.-23 août) — La Lune et ses bons aspects stimuleront l'esprit d'équipe que vous devez animer de toutes vos forces. Dormez plus longtemps.



VIERGE (24 août-22 sept.) — Donnez une nouvelle impulsion à vos entreprises et vous combiez vos retards. Surmontez votre nervosité.



BALANCE (23 sept.-23 oct.) — Profitez des bonnes dispositions qui vous entourent pour engager le dialogue; faites aboutir les affaires en cours. Soins esthétiques efficaces.



SCORPION (24 oct.-22 nov.) — Ne remettez pas à demain ce qui peut être fait aujourd'hui; ne vous laissez pas distancer par la concurrence. Fumez moins.



SAGITTAIRE (23 nov.-21 déc.) — Affirmez-vous avec plus d'autorité, mais tenez vos promesses. Chance accrue pour le 12^e décans. Surveillez votre ligne.



CAPRICORNE (22 déc.-20 janv.) — La chance sourira aux personnes nées à chaque extrémité du signe; saisissez la balle au bond pour vous affirmer. Bon équilibre.



VERSEAU (21 janv.-19 fév.) — De nouvelles propositions vont se présenter et vous serez profitables; préparez des conversations utiles. Fumez un peu moins.



POISSONS (20 fév.-20 mars) — Réagissez contre vos hésitations et montrez votre talent; on peut vous faire une intéressante proposition. Écartez l'écueil.

Dans le cadre des jeux régionaux Lanaudière

Les patineuses artistiques de Joliette s'accaparent de huit des dix médailles

JOLIETTE (AP) — Les patineuses artistiques de Joliette ont monopolisé huit des dix médailles attribuées dans le cadre des jeux régionaux Lanaudière. Les deux autres sont allées à des participantes de l'Assomption.

Mlle Faule Bonin, de Joliette, a reçu la médaille d'or dans la classe "A", en l'absence d'autres compétitrices. Dans la classe "B", les trois premières positions ont été ravies par des jeunes filles de Joliette. Il s'agit, dans l'ordre, de Mlles Lysane Lalonde, Carole Dubuc et Janine Perreault.

Mlle Johanne Ménard, de L'Assomption, a réussi à prendre le premier rang dans la

classe "C", pour mériter la seule médaille d'or pour une participante de l'extérieur de Joliette. Mlle Marie-France Auger et Mlle Martine Dubuc, de Joliette, ont terminé en deuxième et troisième place.

La récipiendaire de la médaille d'or dans la classe "D" a été Mlle Sylvie Mailhot, de Joliette. Les médailles d'argent et de bronze ont respectivement été attribuées à Mlles Brigitte La-

fortune, de L'Assomption, et Brigitte Rondeau, de Joliette.

Toujours dans le cadre des jeux régionaux Lanaudière, des jeunes de Saint-Jean-de-Matha et de Notre-Dame-des-Prairies ont grandement impressionné au tennis sur table. Chez les filles, Francine Breaud, de Saint-Jean-de-Matha, a reçu la médaille d'or, alors que sa concitoyenne, Céline Prud'homme, s'accapara la médaille d'ar-

gent. Solange Clément, de l'Assomption, a terminé au troisième rang.

Jean Robillard et Mario Bousler, de Notre-Dame-des-Prairies, se sont distingués dans les compétitions masculines, s'emparant respectivement des médailles d'or et d'argent. Pierre Charest, de Crabtree, a mérité l'autre médaille.



Les porte-couleurs de Joliette aux compétitions de patinage artistique, dans le cadre des jeux régionaux Lanaudière, ont fait excellente figure, réussissant à ravir huit des dix médailles attribuées. Dans la classe "B" (notre photo), trois jeunes filles de Joliette ont pris les premières positions. De gauche à droite: Carole Dubuc, médaille d'argent; Lysane Lalonde, médaille d'or et Janine Perreault, médaille de bronze.

les marées

Lundi, 31 janvier

Batiscan et La Pêrade:

basse: 6 h. 54 a.m.
haute: 10 h. 46 a.m.
basse: 6 h. 39 p.m.
haute: 10 h. 56 p.m.

Champlain:

basse: 7 h. 55 a.m.
haute: 11 h. 25 a.m.
basse: 7 h. 40 p.m.
haute: 11 h. 35 p.m.

Trois-Rivières:

basse: 8 h. 24 a.m.
haute: 1 h. 04 p.m.
basse: 8 h. 09 p.m.
haute: 1 h. 14 a.m.

Le soleil

Lever: 7 h. 25 a.m.
Coucher: 5 h. 03 p.m.



Membre honoraire du club de curling de Grand'Mère

Mme Jeanne Larocque-Tremblay a été nommée membre honoraire du club de curling de Grand'Mère lors d'une soirée en l'honneur de ses 25 années de succès au sein de la section féminine de curling de Grand'Mère. Dans l'ordre habituel, Mme Tony Cyr, organisatrice, Mme

Jeanne-Larocque-Tremblay, jubilaire; Mme Rita Davis, organisatrice et Mme Janine Houle, présidente de la section féminine du curling de Grand'Mère. (Photo Normand Rheault)

L'équipe américaine perd deux membres

SAPPORO (Reuter) — Les États-Unis ont perdu deux membres de leur équipe olympique de bobsleigh accidentés au cours d'un premier essai de la piste, jeudi, à Sapporo. Le conducteur Harry Petersen et son freineur, Kenneth Morris, ont été blessés, leur bob s'étant retourné à grande vitesse. Petersen a le bras cassé et Morris souffre d'une fracture de la hanche. Ils ont été transportés à l'hôpital de Sapporo.



Duhamel décroche le 1er prix de \$7,500

ST. PAUL, Minn. (PA) — Yvon Duhamel de Montréal a réparé une transmission brisée puis a continué pour remporter les \$7,500 du premier prix, vendredi, de la course de motoneige de 500 milles du carnaval d'hiver de St. Paul.

Il a été le premier Canadien à remporter cette course dans son histoire de sept ans.

Duhamel a vu la transmission de son véhicule se briser durant la dernière étape de la course. Il avait toutefois à bord de son véhicule une pièce de rechange.

La dernière étape était de 105 milles, de St. Cloud à St. Paul. Son temps total de course a été de 13:25.27.

En deuxième place est venu Wesley Pesek, de Strathcona, Minn., qui a remporté une bourse de \$2,500 et franchi la distance en 13:48.27.

Nouvelles structures pour balle molle et baseball

Grand'Mère s'est donnée de nouvelles structures dans les secteurs de baseball et de la balle-molle lors d'une importante réunion qui groupait tous les promoteurs de ces deux disciplines sportives. Dans l'ordre habituel, Gérard Cabana, commissaire de la balle-molle, Jean-Fer-

rier Durand, directeur du baseball mineur à Grand'Mère, Réal Dupont, président du baseball à Sainte-Flore et Maurice Toupin, président régional de la FBAQ et responsable du baseball mineur. (Photo Normand Rheault)

nécrologie

Les avis de décès, services anniversaires, messes anniversaires et remerciements ne sont pas acceptés par téléphone et sont payables avant publication.

au centre funéraire Rousseau et Frère Luce, 445 des Volontaires.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Louis.

La défunte laisse dans le deuil: ses fils: Dr Paul Dupont de Gâté Duval de Montréal, Robert Dupont de Gâté Duval de Montréal, Claude Dupont de Gâté Duval de Montréal, Jean Dupont de Gâté Duval de Montréal, Jacques Dupont de Gâté Duval de Montréal, Louis Dupont de Gâté Duval de Montréal, Cécile Dupont de Gâté Duval de Montréal, Luc Dupont de Gâté Duval de Montréal, Lucien Dupont de Gâté Duval de Montréal, sa belle-sœur: Annette Bettez; ainsi que plusieurs petits-enfants, cousins et cousines.



POTHIER, Mlle Eva-Donat — A Trois-Rivières, le 29 janvier 1972, est décédée à l'âge de 93 ans, chez elle, Mlle Eva-Donat Pothier, fille de feu Hercule Pothier et de feu Claire Schiltz, demeurant à 444 St-Roch, Trois-Rivières. Elle était fermière autruche à l'île d'Orléans.

Les funérailles auront lieu le 31 janvier 1972 en l'église St-Philippe à 10 heures.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Rousseau et Frère Luce, 445 des Volontaires.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel, carré familial.

La défunte laisse dans le deuil, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, et arrière-neveux et nièces.

NS 78-80

Gauthier, Mme Wellie — A l'hôpital Chénier du Cap-de-la-Madeleine est décédée le 29 janvier 1972 à l'âge de 70 ans, Mme Wellie Gauthier, née Marie-Jeanne Bourassa, épouse de feu Wellie Gauthier, demeurant au 475, Allard, au Cap-de-la-Madeleine.

Les funérailles auront lieu mercredi le 2 courant, en l'église St-Odon à 11 heures.

La dépouille mortelle est exposée aux salons J.-D. Garneau, 274 St-Louis, au Cap-de-la-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

La défunte laisse dans le deuil: ses fils: Fernand marié à Lucille Morin, Richard marié à Jacqueline Richard, Jean-Marie marié à Irène L'Heureux du Cap, René marié à Simone Lavigne de T.R., Jean-Louis marié à Chloé St-Gelais, Raymond marié à Cécile Desjardis, André marié à Colette Hébert du Cap, Jean-Pierre marié à Denise Chamberland de T.R., Jean-Claude marié à Gisèle Desjardis, Marcel marié à Marjolaine Hamel du Cap, ses filles: Pauline mariée à Roger Villeneuve de T.R., Suzanne mariée à Gilbert Biron du Cap, Thérèse mariée à Réjean Lapointe de Shawinigan, Madeleine mariée à Raymond Desjardis du Cap; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Thomas Bourassa de T.R., M. et Mme Paul-Émile Bourassa de Waterbury, Conn., M. et Mme Emmanuel Bourassa du Cap, Frère Joseph-G. Bourassa, o.m.i. de Richelieu, M. et Mme Maurice Bourassa de T.R., M. et Mme Laurette Bourassa de T.R., O.; une sœur: Thérèse mariée à Victor Boucher de T.R.; ses belles-sœurs et beaux-frères: Mlles Alma et Marie-Ange Gauthier du Cap, M. et Mme Joseph Gauthier du Cap, M. et Mme Adrien Gauthier de T.R.; ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-fils, neveux et nièces, cousins et cousines.

NS 78-80

LEMAIRIE, Mme Vve Jean-Baptiste — Au Cap-de-la-Madeleine, le 29 janvier 1972 est décédée à l'âge de 80 ans Mme Vve Jean-Baptiste Lemairie, née Anna Levasseur, demeurant au Cap-de-la-Madeleine.

Les funérailles auront lieu mardi le 2 courant, en l'église de Saint-Maurice à 3 heures p.m.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Gustave Doyon 2402, Saint-Jean, Saint-Maurice. Les salons sont fermés de 1 à 7 heures p.m.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Maurice.

La défunte laisse dans le deuil: le frère Léon Levasseur des Pères de Sainte-Croix de Montréal, deux belles-sœurs: Mme Joseph Levasseur et Mme Donat Levasseur, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

NS 78

MEUNIER, M. l'abbé Anthime — A l'hôpital de La Tuque, le 29 janvier 1972, est décédé à l'âge de 75 ans M. l'abbé Anthime Meunier, aumônier du Foyer Miras, La Tuque, ancien évêque du Séminaire de Saint-Hyacinthe, demeurant à La Tuque.

Les funérailles auront lieu mercredi le 2 courant, en l'église St-Charles-de-Richelieu à 10h30 a.m.

La dépouille mortelle est exposée aux salons Emilien Phaneuf, 103 rue Saint-Denis.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles-de-Richelieu.

La défunte laisse dans le deuil: 3 frères: Émile de Saint-Denis, Albert de Saint-Hyacinthe, Henri de La Présentation, une sœur: Mlle Angéline Meunier de Saint-Charles-de-Richelieu. Il était oncle du frère Paul Meunier du Collège de Saint-Hilaire, de Sœur Élisabeth Messier, missionnaire de l'Immaculée-Conception, Madagascar, et de Sœur Lili Messier des Sœurs de la Miséricorde de Green Bay, Wisconsin, États-Unis.

NS 78-79

NEAULT, M. Amédée — Au Foyer Romain-Béguets, le 30 janvier 1972 est décédé à l'âge de 86 ans M. Amédée Neault époux de feu Angèle Paquin demeurant à Sainte-Cécile de Lévis.

Les funérailles auront lieu mercredi le 2 courant, en l'église de Sainte-Cécile de Lévis à 2 heures p.m.

La dépouille mortelle est exposée aux salons L. Gaston Gaudet, Gentilly.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil: ses fils: Wellie marié à Aline Verdon, Gérard marié à Jeanne-Arc Michel, Louis-Gilles marié à Clémence Mailhot, Robert marié à Marie-Paule Toupin, Étienne marié à Jeanne Dupont, Joseph marié à Pierrette Dion, ses filles: Sœurs Cécile et Marie-Rose mariées à Louis-Gilles Mailhot, ses frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Philipe Neault; sa sœur: Mme Émile Dionne, ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

NS 78-79

Remerciements

Mme Alfred Mathon et ses enfants remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Alfred Mathon soit par des offrandes de messe, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

F NS T 78

M. Thomas Toupin se joint à ses frères Léon, Gilles et leurs épouses, à sa sœur Mme Emile Normandin et son époux ainsi qu'à Mme Ovide Toupin pour remercier de sympathie tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mlle Marie-Jeanne Toupin, survenu le 26 novembre 1971, soit par des offrandes de messe, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

NS 77-78

DEPUIS 35 ANS... nous perpétons vos souvenirs dans l'exécution de monuments, pierres tombales et letrage dans les cimetières.

HOUDE et FRÈRE
404, RUE NOTRE-DAME
CAP-DE-LA-MADELINE
FACE À L'HÔTEL DE VILLE
TEL. 376-3055

NÉCROLOGIE

Décès \$12.50
(suivant la formule)

Remerciements \$ 5.00

Anniversaires
Service ou Messe \$ 5.00

Les avis de décès avec photo sont acceptés jusqu'à 9 hres p.m. et sans photo jusqu'à 10 hres p.m.

(Payable avant publication)
Se présenter à nos bureaux.

Voyez nos monuments de distinction!

Voyez notre vaste choix à la portée de toutes les bourses!

Claude TRUDEL et Denis GAGNON, propriétaires

ALEX L'HEUREUX ENR.
MANUFACTURIER DE MONUMENTS
450, 119^e RUE — SHAWINIGAN SUD
537-8944 et 537-1015

Le champion autrichien Karl Schranz sacrifié sur l'autel de l'olympisme

SAPPORO (AFP) — Le grand champion autrichien Karl Schranz sera sacrifié sur l'autel de l'olympisme à Sapporo. Telle est l'impression qui prévalait dimanche soir dans le camp autrichien et dans les milieux bien informés du Comité international olympique.

La nature de celles-ci n'est pas connue, mais il s'agit de documents faisant état de sommes remises au skieur de St-Anton par le fabricant qui l'emploie. Schranz détient un poste directeur des preuves dont disposerait le comité exécutif du C.I.O. contre Schranz seraient accablantes.

torial important chez ce fabricant, affirme-t-on.

Il n'est pas un secret que le "vétérain" du ski travaille depuis son plus jeune âge chez Kneissl. A l'âge de 17 ans, alors que son père était mourant et que "Karl" vivait dans des conditions pénibles, Franz Kneissl engagea le jeune champion d'Europe junior de slalom comme stagiaire dans sa scierie.

Aujourd'hui, 16 ans plus tard, Schranz, qui n'a jamais changé de marque, est conseiller technique dans la section recherche

de la manufacture autrichienne. Son employeur, Kneissl, a indiqué à Sapporo qu'il touchait à ce titre un salaire brut de 8,000 schillings par mois (\$350).

Le français Guy Périllat avait occupé, rappelons-le, un poste identique dans une manufacture de ski française, lorsqu'il avait été sélectionné pour les jeux de Grenoble.

Pessimisme

Le pessimisme le plus noir régnait dimanche au sein de la délégation autrichienne. Kneissl lui-même a même avoué à des

intimes "qu'une disqualification de Schranz n'était pas exclue." Il tiendrait dans ce cas une conférence de presse.

Quelle sera la réaction autrichienne en cas d'exclusion de Schranz? L'Autriche retirera-t-elle son équipe des jeux? Les opinions divergent à ce sujet.

Les uns font valoir que seuls des documents officiels et originaux ou un aveu de l'intéressé peuvent être admis comme preuve irréfutable. Ceci étant impossible, l'Autriche retirerait donc son équipe de ski.

Les autres, par contre, avancent qu'une infraction aux règlements de la FIS, admise sur la base de photocopies de témoignages écrits, peut constituer une raison d'exclusion. Dans ce cas, Schranz ne saurait être défendu et il n'y aurait aucune raison de retirer l'équipe entière.

Quoi qu'il en soit, le dernier mot sera au ministère autrichien de l'Éducation et des Sports. La réaction des équipes française, suisse, italienne et allemande influencera aussi la décision que prendront les Autrichiens. La solidarité jouera-t-elle?

S'il ne bat pas Bonavena, Patterson prendra sa retraite

NEW YORK (AFP) — Floyd Patterson qui fut deux fois champion du monde des poids lourds, abandonnera définitivement la boxe s'il ne bat pas l'argentin Boscar Bonavena le 11 février dans le ring du Madison Square Garden de New York.

"Ce combat sera décisif. Vainqueur, ça signifie que je suis en lice pour Joe Frazier et le titre mondial. Vaincu, je n'ai plus rien à faire dans le ring", a expliqué le Noir américain de 37 ans qui prétend ne

connaître aucun problème de poids et avoir, grâce aux six combats victorieusement livrés l'an dernier, retrouvé la condition physique et les réflexes de ses trente ans.

Interrogé sur son prochain anniversaire, Patterson qui s'entraîne dans sa maison de campagne où les journalistes ne sont admis que durant le week-end, a répondu: "Bonavena? Un gentil garçon malgré ses fanfaronades. En tant que boxeur, il est puissant et résistant mais très maladroit".

A la piste de Québec

Samedi

PREMIERE COURSE
4 Ringo Star 36.70 10.30 3.40
1 Augustine Tav 4.50 2.70
3 Hoiler Smoke 2.90
Temps: 2:17.2

DEUXIEME COURSE
4 Honeville Miss 9.40 4.10 3.40
3 Gerd Scott 8.40 3.30
1 Freedom Pal 3.60
Temps: 2:12.2
Double: 6 et 4 \$128.70

TROISIEME COURSE
4 Clever Garland 6.00 3.20 3.00
7 Friendly Scotch 3.30 3.00
4 C H B 3.90
Temps: 2:20.3

QUATRIEME COURSE
2 Malcolm Hart 5.30 2.60
1 Sunshine Tony 3.70
Temps: 2:17

CINQUIEME COURSE
4 Haul Away 7.80 4.20 3.50
3 Atlantic Eton 4.30 3.10
2 The Prude 2.80
Temps: 2:14.3
Quinella: 1 et 2 \$17.80

SIXIEME COURSE
4 Peanut Boy 4.10 2.80
5 Sugar Lind 3.60
Temps: 2:17

SEPTIEME COURSE
1 Adios Rock 15.00 4.10 3.80
3 Ken Glen 3.30 3.20
5 Adios Byrd 11.30
Temps: 2:13.2

HUITIEME COURSE
3 Mark Bill 10.00 4.30
7 Bobv Mark 6.10
Temps: 2:13.4
Quinella: 3 et 7 \$27.40

NEUVIEME COURSE
8 Demonfrisc 44.40 22.10 5.80
4 Meadow Counsel 12.00 6.40
2 Christian Abe 3.40
Temps: 2:13.3

DIXIEME COURSE
Rebel Chief 3.70 2.80
2 Louise Frost 6.20
Temps: 2:15.2
Quinella: 4 et 5 \$4.70
Exact: 1 et 2 \$25.20

Dimanche

PREMIERE COURSE
1 Mindy Rainbow 3.20 3.40 2.70
4 Donald James 4.70 2.90
6 Donmar Fox 3.50
Temps: 2:13.4

DEUXIEME COURSE
2 Bob Dale 7.80 4.20 3.70
4 Gray Star 12.30 5.80
6 Prince E. Gratian 4.10
Temps: 2:18
Double: 1 et 2: 18.90

TROISIEME COURSE
2 Kilg 4.30 3.20 2.50
4 Pompon Fleurie 4.20 3.00
7 Junes Comet 2.90
Temps: 2:13.4

QUATRIEME COURSE
2 Victory Daise 4.60 3.20 2.80
4 Jay Arden 3.60
Temps: 2:16.4
Quinella: 2 et 4: 8.80

CINQUIEME COURSE
4 Reddi J. Adior 7.60 5.00 4.60
8 Senga Rascal 13.80 12.80
1 Miss Adios Patch 2.10
Temps: 2:10.2

SIXIEME COURSE
2 Columbus Creed 7.80 3.70
4 Fly II Charlie 3.20
Quinella: 2 et 4: 10.60

SEPTIEME COURSE
4 Miss Frontenac 4.40 3.10 2.70
2 Twilight Song 5.20 3.00
3 Brewster Gem 2.60
Temps: 2:15.2

HUITIEME COURSE
5 Russell Reel 6.60 3.20
4 Hello Bye Bye 4.30
Temps: 2:15.4
Quinella: 5 et 6: 11.90

NEUVIEME COURSE
5 Teeny Bits 6.60 3.40 2.80
7 Glade Run 4.40 3.50
1 Byrd Adios 6.60
Temps: 2:15.2

DIXIEME COURSE
3 Prides Star 6.20 4.10
1 W.D. Brooks 5.90
Temps: 2:13.3
Exact: 3 et 1: 27.40

A Blue Bonnets dimanche

PREMIERE COURSE
1 Armbro Gazelle 8.20 2.90 3.00
4 Golden H J 2.40 2.40
7 Ruth Ann Charlton 3.40
Temps: 2:10

DEUXIEME COURSE
3 Attorney N 6.50 4.30 3.40
8 Frosty Guy 5.10 3.40
1 Worthing Hodgen 3.50
Temps: 2:11
Double: 1x3 34.80

TROISIEME COURSE
1 Great Dreamer 14.00 4.10 2.80
2 Cottage 3.10 2.50
5 Shadydale Air Scot 3.80
Temps: 2:07.3

QUATRIEME COURSE
6 Gis Mir 2.80 2.60
4 Tilm Richelle 3.60
Temps: 2:10.2
Quinella: 4x6 8.10

CINQUIEME COURSE
4 Little Ford 4.20 2.80 2.20
3 Spangler Frost 3.20 2.50
5 Twin City Adios 2.90
Temps: 2:09

SIXIEME COURSE
9 Follow Abe 4.50 2.70
1 Cagney Hanover 3.70
Temps: 2:11
Quinella: 1x2 9.80

SEPTIEME COURSE
1 Quick Brew 7.70 4.10 3.90
4 Hela LeGrand 3.50 2.90
7 Robert All Bris 3.40
Temps: 2:09

HUITIEME COURSE
2 Locust Time 6.10 4.60 16.90
5 Epi Time 2.09.4
Temps: 2:09.4
Quinella: 2x5 122.80

NEUVIEME COURSE
1 Rite Refort 3.70 3.10 2.40
3 Orbiter N 4.60 3.20
2 Cardinal Angus 3.10
Temps: 2:07.4

DIXIEME COURSE
2 Adios M Angus 4.70 2.90
3 Flight Adorian 5.10
Temps: 2:07.1h
Exact: 2x3 33.40

Dalfer's

1500, NOTRE-DAME
TROIS-RIVIÈRES
COMMENÇANT DEMAIN À 9H.30

CHARGEX

EN VENTE
MARDI LE 1er
FEVRIER

AUSI PLAN MISE DE CÔTE

VENTE FINALE

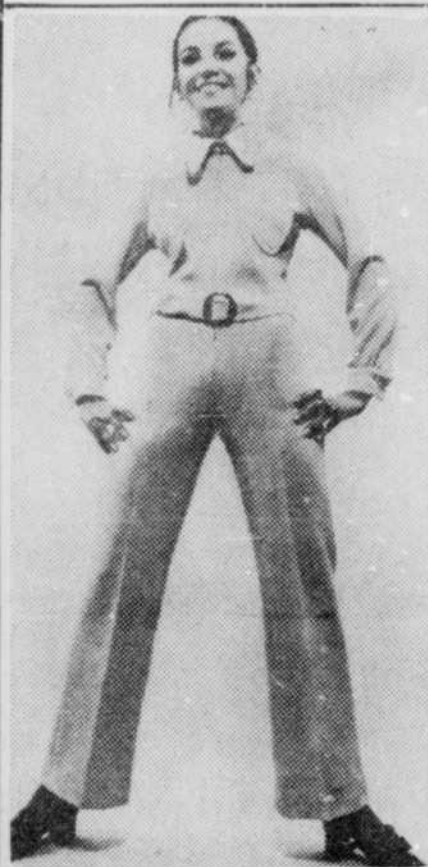
COUPE-VENT DE SKI

POUR HOMMES ET GARÇONS, EN NYLON PIQUÉ, DOUBLE DE PELUCHE

POUR GARÇONS 8 à 16 ans

POUR HOMMES: P.M.G.

\$477 \$577 \$577 \$777
et et



ENSEMBLE "JUMPSUITS"

POUR DAMES

- Choix de polyester ou ratine
- Plusieurs styles
- Grandeurs: P.M.G.

Valeur jusqu'à \$25⁰⁰

Spécial

\$387



Assiettes, Bols, Cendriers:
VOTRE CHOIX

2 POUR

72¢ et 72¢
ch.

MÉFIEZ-VOUS DES SOLUTIONS MAGIQUES POUR MAIGRIR

DEMANDEZ-LE À VOTRE MÉDECIN... LE SEUL MOYEN

CONSEILLÉ PAR CEUX-CI: L'EXERCICE

PAR VISITE

33 \$ POUR UN COURS CONÇU
SPÉCIALEMENT POUR
EUX

Réservez le spécial
d'expansion
dès aujourd'hui

GARANTIE - 1 AN GRATIS
si nous ne vous donnons pas les
résultats suivants d'ici à 60 jours:

EMBOUPPOINT
Perdez 15 livres, 3 pouces de milieu
aux hanches et à la taille, 1 pouce de
moins aux chevilles.

MAIGREUR
Gagnez 2 pouces à la poitrine, retrou-
vez des proportions idéales.

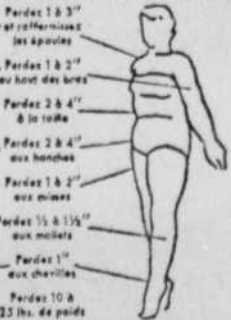
MAIGRIR

VEZ
AUJOURD'HUI...
EN FORME
demain...

SI VOUS ÊTES TROP MINCE...



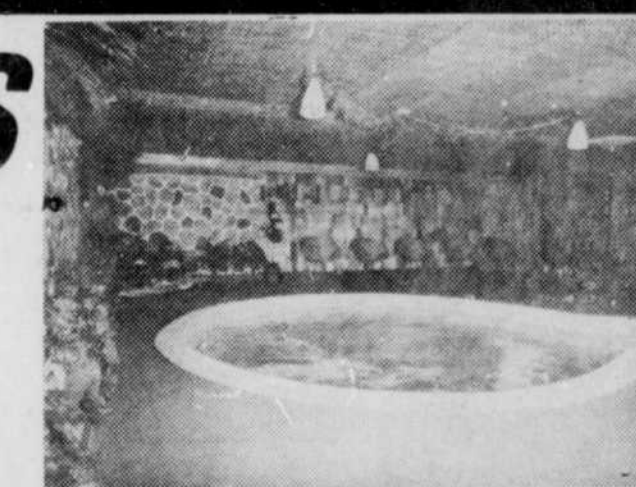
SI VOUS AVEZ DE L'EMBOUPPOINT...



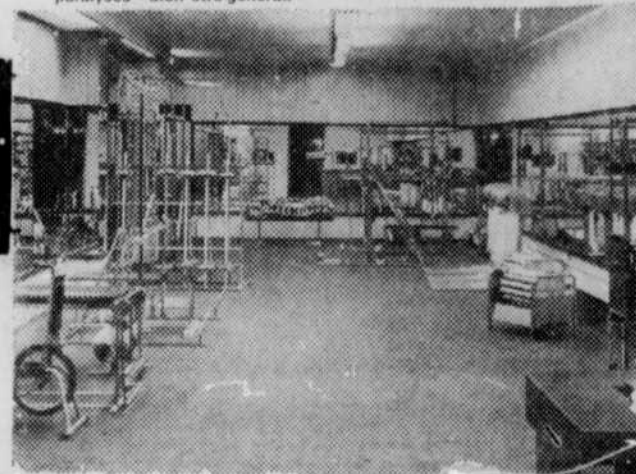
RÉSULTATS GARANTIS QUEL QUE SOIT VOTRE ÂGE

COMPREND:

- Analyse de vos mesures
- Traitements à la vapeur
- Bain de vapeur Sauna
- Embellissement de la taille
- Appareils pour amincir
- Lampe solaire
- Programme individuel



Piscine thérapeutique spécialement conçue pour vous: • l'arthrite •
rhumatisme • raffermir les tissus • détente du système nerveux • ame-
liore la circulation sanguine • soulage la douleur due aux fractures •
l'hydro massage • réhabilitation des muscles et membres ankylosés ou
paralysés • bien-être général.



Voici l'un de nos nouveaux studios de
santé. Tout y a été aménagé en vue de
votre confort. Un équipement ultra-
moderne, des instructeurs qualifiés et
hautement expérimentés vous aide-
ront à améliorer votre apparence phy-
sique et à redécouvrir "La joie de vi-
vre".

21 LUXUEUX STUDIOS
• SHERBROOKE
• MONTREAL
• ST-JÉRÔME
• OTTAWA, ETC.



Mme Gertrude
Rousseau
de Trois-Rivières a
perdu 50 livres en 8
semaines. Venez
voir ses remarquables
changements.

Mon docteur m'a dit de
réduire et je l'ai fait sans
diète. J'ai perdu 14 pou-
ces à la taille en 8 semaines
seulement. déclare
Peter Quimet l'homme
d'affaires de 38 ans.



375-4979

1014, rue St-Maurice Trois-Rivières